

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Petite Enfance - Animation du Territoire - Social - Formation
Environnement et sécurité - Travaux - Transition Numérique
Communication - Budget

2020

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39, impose aux établissements publics et syndicats intercommunaux, l'élaboration d'un rapport d'activités destiné à informer les élus et les administrés des communes adhérentes sur l'ensemble des actions réalisées, leurs objectifs, leurs coûts et leur impact.

Le rapport présente le fonctionnement de nos services et leur gestion quotidienne des compétences statutaires du syndicat. Il permet de prendre connaissance de la diversité de nos actions et du dynamisme de notre intercommunalité. Ce document est un outil indispensable pour les Communes qui composent le SIVOM. C'est aussi une porte d'entrée idéale pour toute personne qui voudrait découvrir ce qu'est et ce que fait le SIVOM Val de Banquière.

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire qui a perturbé nos activités mais nous pouvons nous féliciter d'avoir pu garder avec nos usagers une relation étroite même durant ces temps d'incertitude. Hormis lorsque les décisions nationales nous en ont empêché, nous avons maintenu nos services en ordre de marche et avons été présents pour les plus vulnérables.

Comme à son habitude, notre syndicat a su s'adapter et évoluer en permanence. Pour l'ensemble du travail accompli en 2020, Je remercie vivement mes chers collègues Maires, les vice-présidents, les membres du bureau, tous les délégués siégeant au sein des différentes instances, ainsi que toutes nos équipes pour leur investissement constant et leur esprit d'initiative et d'innovation qui ont permis, malgré des contraintes que vous connaissez, de maintenir et de développer des services publics de proximité pour nos administrés.

MERCI !

Jean-Jacques Carlin

Président du Syndicat

PETITE ENFANCE	4
CRÈCHES	5
HALTE GARDERIE	16
RELAIS PETITE ENFANCE	17
LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS	20
LUDOTHÈQUE	25
PSYCHOLOGUE	29
.....	
ANNIMATION DU TERRITOIRE	32
FORMATION	34
ENFANCE	36
JEUNESSE	57
SÉJOURS	65
ACTIVITÉS SPORTIVES	71
.....	
ACCUEIL SPÉCIFIQUE	90
.....	
RESEAU PARENTALITÉ	94
.....	
SOCIAL	
.....	
ESPACE SOCIAL ET FORMATION	106
MAISON FRANCE SERVICE	117
MAINTIEN À DOMICILE	123
ESPACE DE VIE SOCIAL	130
.....	
CENTRE DE FORMATION	138
.....	
ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ	142
.....	
MARCHÉ/ TRAVAUX	145
.....	
TRANSITION NUMÉRIQUE	151
.....	
COMMUNICATION	154
.....	
BUDGET	161

PETITE ENFANCE

Le Pôle Petite Enfance du SIVoM Val de Banquière maillant l'ensemble du territoire est organisé comme suit :

L'accueil collectif des jeunes enfants représenté par :

- 8 établissements multi-accueil,
- 1 crèche familiale,
- 1 halte-garderie

Soit 266 places en accueils collectifs proposées sur le territoire.

L'accueil au domicile soutenu et encadré par le Relais Petite Enface est assuré par 107 assistantes maternelles agréées sur l'ensemble du territoire, soit 298 places à temps complet d'accueil et 33 places à temps partiel.

Sont également proposés :

- 4 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP),
 - 2 ludothèques intercommunales,
- Avec un nombre total de 563 heures

d'ouverture.

Ces services contribuent chacun avec sa spécificité, à l'accompagnement des familles et jouent un rôle de soutien dans les situations de prévention, de vulnérabilité ou encore de handicap.

Quelques chiffres clés – 2020 :

613 enfants accueillis dont :

24 enfants avec un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

20 accompagnements spécifiques (intervention de la psychologue Petite Enfance et/ou institutions partenaires)

28 enfants dont les parents sont en insertion professionnelle

8 enfants dans le cadre d'un accueil d'urgence

2020 : UNE ANNÉE DIFFICILE SOUS LE SIGNE DE LA CRISE SANITAIRE

Les créations, extensions :

- La microcrèche d'Aspremont a ouvert le 3 février 2020 pour une capacité d'accueil de 10 places. Nous avons demandé par la suite une extension d'agrément accordée au 1^{er} septembre 2020 pour 2 places supplémentaires ; le statut de la structure a évolué de microcrèche à crèche (Etablissement d'accueil du jeune enfant). Un avenant au Contrat Enfance Jeunesse a été signé entre la caf et le Sivom pour prendre en compte cette extension.
- Extension d'agrément de 2 places supplémentaires crèche de Tourette-Levens (agrément qui est passé de 30 à 32 places) au 10 février 2020.

La crise sanitaire :

Les structures (crèches, ludothèques, lieux d'accueils enfants parents) ont fermé du 16 mars au 10 mai puis réouvert avec des accueils progressifs et adaptés. Les salaires des agents ont été maintenus pendant cette période, la caf et le conseil départemental ont maintenu leurs financements malgré la chute d'activité. Plus encore, la caf a versé une avance « aide covid » de plus de 517 k€ en 2020 (somme qui se déduira du calcul de nos prestations 2021) : il convient de les en remercier.

Les directrices de crèches ont aussi procédé à toute une série d'économies pour amortir le déficit de recettes représenté par l'absence de recettes familiales.

Le service petite enfance a ensuite facturé aux familles les accueils pour la période allant du 10 mai jusqu'à la fermeture estivale des établissements fin juillet, au réel de leurs fréquentations pour ne pas les pénaliser (l'activité a été moindre sur cette période, les familles étant prudentes). Avec l'aide des médecins pédiatres attachés aux structures, du conseil départemental et des équipes, des protocoles d'accueil strictes et individualisés à chaque structure ont été établis intégrant les contraintes sanitaires. Des modifications fonctionnelles ont été apportées : accueil par unité de vie avec professionnelles dédiées, amplitude horaire modifiée...l'adhésion

CRÈCHE « LES POUSSINS CÂLINS » D'ASPREMONT

Présentation:

Adresse : 650 Route de Tourrette-Levens – 06790 Aspremont

Date d'ouverture : Février 2020

Agrément : 10 puis 12 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 5

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 22 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	15
Tourrette-Levens	3
Castagniers	3
Saint-Blaise	1

LES FAITS MARQUANTS 2020:

L'inauguration de la crèche les Poussins Câlins a eu lieu le vendredi 9 octobre 2020 en présence du nouveau maire d'Aspremont, de représentants de la mairie, du Département et du SIVoM Val de Banquière, de l'équipe de la crèche.

Changement de la directrice au mois de décembre 2020.

Nous avons organisé la semaine du goût : chaque jour le menu était composé d'aliment d'une seule et même couleur :

Nous avons pu organiser plusieurs ateliers pâtisseries avec les enfants : découverte du goût, des textures, ... cet atelier réjouit beaucoup les papilles !

A notre grand regret, la crise sanitaire nous a empêché d'organiser des moments conviviaux avec les familles comme nous l'aurions souhaité (fêtes, temps d'échanges, ...)

Le projet passerelle avec les écoles n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Présentation:

Adresse : 4648 Route de la Loubière – 06670 Castagniers

Date d'ouverture : 1991

Agrément : 23 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 12

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 64 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	10
Castagniers	28
Saint Blaise	20
Saint-Martin-du-Var	2
Levens	4

LES FAITS MARQUANTS 2020:

Pour l'accueil des enfants et de leur famille :

Organisation en groupe distinct : une réorganisation du fonctionnement des équipes et de l'accueil des enfants est imposé par le protocole sanitaire afin de limiter la transmission du virus. Un travail d'équipe, une réflexion commune ont été nécessaires afin que tout le monde s'implique dans la mise en place du protocole.

Port du masque et acquisition du langage : une réflexion concernant les conséquences du port du masque par les professionnels. L'équipe favorise les jeux qui développent le langage, utilisent par moment le masque transparent afin d'échanger des sourires avec les enfants (surtout chez les bébés)

La mise en place du protocole a été bénéfique pour certains enfants qui ont développé une autonomie. En effet le protocole précisant la nécessité de changer de chaussures en arrivant à la crèche a permis au plus grand de devenir rapidement autonome dans l'habillage et déshabillage.

Organisation des familles (impossibilité d'accueillir les enfants si signe de COVID, température supérieur a 38°) :

Une relation de confiance est mise en place avec les familles afin de les impliquer dans l'application du protocole sanitaire : distanciation sociale, prise de température, éviction crèche de l'enfant si il présente des signes de COVID -19.

Au sein de l'équipe :

Limitation de cas contact et limiter la transmission :

Retour du confinement et réinstallation de la Barboteuse qui nécessite un travail d'équipe et une cohérence dans la mise en place du protocole sanitaire :

Notamment sur l'organisation en deux groupes d'enfants et donc deux équipes distinctes qui ne se croisent pas cela diminue le travail d'équipe est favorise l'isolement. Nous avons donc renforcer un lien avec les professionnels mobiles.

Un travail d'écoute et d'information avec l'intervention de la psychologue institutionnelle au retour du confinement à permis à chacune de discuter d'échanger de son ressenti.

Une adaptation permanente de l'équipe a été nécessaire afin d'appliquer les différents protocoles évoluant selon la situation de l'épidémie.

La mise en place du protocole sanitaire à tout de même permis un fonctionnement favorable et adapté aux enfants et toujours sous le regard bienveillant des référentes mais masquées.....

CRÈCHE « LES P'TITS BOUTS » DE COLOMARS

Présentation:

Adresse : 10 Chemin du Génie – 06670 Colomars

Date d'ouverture : 2003

Agrément : 25 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 14

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 55 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	4
Colomars	45
Tourrette-Levens	3
Saint-Blaise	1
Saint-Martin-du-Var	2

LES FAITS MARQUANTS 2020:

Formation sur l'accueil de l'enfant porteur de différence :

Objectif : créer des conditions de travail et d'accueil harmonisées pour apporter les meilleures réponses aux familles de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

Aider les équipes à mieux gérer les communications auprès des familles (en cas de situation dite « spécifique » car les contextes émotionnels, dans ces cas, sont difficiles.

Cette formation a réuni le pôle petite enfance et enfance et jeunesse, nous avons eu des échanges très intéressants, et avons également appris à nous connaître et comprendre le travail qui se fait déjà ailleurs.

Ce travail s'est poursuivi avec le pôle petite enfance et nous sommes arrivés, à construire un déroulement pertinent et adapté.

Des écrits ont été élaborés afin de soutenir cette réflexion et appuyer nos pratiques professionnelles et accueillir au mieux ces familles et faciliter les démarches à engager.

Poursuite de la baby gym : Alexandra a repris ses fonctions pour le plaisir des petits comme des grands et nous a offert des moments de qualité autour du corps, de l'expression, du mouvement.

Cette année, nous n'avons pas pu clôturer l'année avec les parents.

En ce qui concerne les fêtes à la crèche des p'tits bouts, nous les avons maintenu mais sans les parents.

La semaine du goût : La nouvelle cuisinière a mis l'accent sur les couleurs et sur le goût, menu autour d'une même couleur, menu du bout des doigts, menu trompe l'œil, saveurs locales...

Fête de la citrouille : Gentils déguisements et menu tout orange

Fête de Noël : Le calendrier de l'avent a été ouvert tous les jours du mois de décembre avec surprises à l'appui !! Et les enfants ont bénéficié d'un bon repas de Noël, avec un petit cadeau pour chacun.

La continuité du travail autour des émotions s'est poursuivie ainsi que la continuité du soin.

Les livres, les histoires, comptines, ont toujours une place très importante, tous les jours des ateliers sont proposés et nous avons aujourd'hui, une belle bibliothèque à proposer aux enfants.

Un atelier cuisine est proposé régulièrement une fois par semaine et à l'occasion des anniversaires.

En cuisine tous les sens sont en éveil, toucher, malaxer, transvaser, casser, verser, couper, ... Sentir, goûter, explorer les textures et la diversité des saveurs...

Elaboration du journal de la crèche par Isaline et l'ensemble de l'équipe. Tous les 2 mois, le journal des p'tits bouts informe les parents de ce qui se passe à la crèche.

En lien avec le projet des 1000 premiers jours de vie de l'enfant et en partenariat avec le CDMM avec des ateliers ouverts aux professionnels, il existe un engagement de l'ensemble de l'équipe face au respect de l'environnement et des conditions d'accueil de l'enfant par des gestes éco responsables, (tri sélectif, peu de papier, plus de tissu, gâteau fait maison, 50% de bio, limiter les emballages, les bouteilles d'eau....)

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Oliveaie – 06340 La Trinité

Date d'ouverture : 2011

Agrément : 45 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 20

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 113 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Trinité	110
Saint-André de la Roche	2
Aspremont	1

LES FAITS MARQUANTS 2020:

Maintien du projet autour du portage en écharpe ou partage dit « respectueux » Mis en place dans la crèche depuis septembre 2012 et qui rencontre un vif intérêt autant auprès des professionnelles que des familles.

L'équipe travaille au quotidien en lien avec les parents pour assurer un accueil de qualité et individualisé des enfants. Suite aux différents projets en faveur de l'accueil des parents au sein de la structure et cela dès la « période de découverte », il nous paraît essentiel de permettre aux parents de prendre part à la vie de la structure pour partager le lien crèche/maison.

Cette période de découverte commence le jour de l'inscription, la famille est reçue par la directrice qui effectue le dossier et explique le fonctionnement de la structure. Un livret d'accueil sur la structure, établi par l'équipe et édité par le service communication du SIVOM, est remis aux familles, ce qui a pour but de répondre à certaines interrogations avant cette nouvelle aventure familiale.

Dans la vie quotidienne de la structure, les fêtes ont une place importante, car les parents y sont conviés et c'est vraiment un temps de partage très festifs : Noël, carnaval, la galette des rois, fête de fin d'année, fête intercommunale. Ces moments sont l'occasion de partager un moment convivial où le parent a le temps de se poser avec son enfant et les professionnels. C'est aussi un moment où la rencontre est possible avec le groupe d'enfants et les autres parents. Nous avons une forte fréquentation lors de ces temps.

Nous organisons aussi, une fois par mois des « p'tit déj » parents. Les familles y participent avec leur enfant ou sans leur enfant. Effectivement cela a été une réflexion d'équipe, où ce moment peut être l'occasion d'échanger avec les professionnels et les autres parents sans la présence de leur enfant et d'aborder des sujets qui les questionnent.

Cet espace permet aussi aux parents de créer du lien entre eux en dehors de leur enfant et d'avoir des conversations autour de leurs loisirs, leurs vacances. Les parents apprécient ce temps de partage et y participent activement.

A la fin de cette première rencontre une visite des locaux permet de visualiser ce lieu inconnu et de le découvrir, avec les explications de la directrice, ce qui lui permettra le premier jour de la découverte de son enfant d'être déjà un peu en sécurité.

CRÈCHE « LA RITOURNELLE » DE LEVENS

Présentation:

Adresse : Rue Robert Préaud – 06670 Levens

Date d'ouverture : 2006

Agrément : 30 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 15

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 77 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Levens	71
La Roquette sur Var	2
Aspremont	1
Duranus	1
Falicon	2

LES FAITS MARQUANTS 2020:

L'année 2020 a été fortement marquée par l'épidémie de COVID 19. En effet, le Gouvernement a annoncé la fermeture de toutes les structures de la petite enfance du 13 mars 2020 au soir au 10 mai 2020, soit pour une durée de 8 semaines, en lien avec le confinement national.

Durant cette période de confinement, l'équipe de La Ritournelle a maintenu un lien avec les familles.

L'équipe éducative a réalisé nombreux outils pour préserver le lien avec les familles tels que l'envoi de recettes de cuisines adaptées à la petite enfance et à notre démarche bio et écologique ; des conseils éducatifs pour occuper les enfants à la maison ; l'envoi de comptines signées et rappels des signes de la communication gestuelle pour bébé utilisée au quotidien avec les enfants...

Pour rappel le projet communication gestuelle pour bébé propose des signes issus de la langue des signes française adaptée à la pratique des tout-petits. Ils ont été proposés au quotidien aux enfants afin de leur permettre d'exprimer leurs besoins primaires (manger, boire, changer la couche, ...) mais aussi leurs émotions, lorsqu'ils ne sont pas encore en mesure de les exprimer avec des mots. Afin de rendre ce projet ludique, des comptines déjà connues des enfants sont signées chaque jour, et reprise par les enfants, notamment dans le groupe des grands.

L'équipe de la Ritournelle a préparé la reprise du 11 mai. En effet, cette crise sanitaire a impliqué de nombreux changements dans les habitudes de la structure ; à commencer par le port du masque

Nous avons également réalisé une vidéo où l'ensemble des professionnelles se sont filmées avec et sans le masque. Cette vidéo a été envoyée aux familles pour familiariser les enfants à nos visages masqués.

Notre orientation est avant tout dirigée vers le bien-être des enfants et leur épanouissement au sein de la crèche. Nous aménageons l'espace d'accueil afin qu'il puisse répondre au mieux aux besoins des enfants, et évolue en fonction de leur développement.

Nous tenons à proposer aux enfants des activités variées et libres dans lesquelles ils sont le plus possible en groupe restreint afin de réduire l'impact du collectif durant leur journée (tapis de jeu individuel, peinture, pâte à modeler, sable magique, transvasement, motricité, jeux libres, jeux de loto, lecture, chants etc...) et axons nos projets autour de recettes fait-maison afin de valoriser leur participation. Une fois encore nous nous sommes adaptés aux contraintes sanitaires mais avons continué à proposer l'ensemble de ces activités aux enfants dans un climat serein.

De plus, nous sommes dans une démarche favorisant le développement harmonieux de l'enfant, respectant les étapes essentielles de son développement à savoir le besoin de s'affirmer, de « faire tout seul ». Pour cela, nous leur proposons tout au long de la journée, et particulièrement au moment du repas d'être acteur (mise de la table, se servir, débarrasser, se laver le visage, se moucher, se déshabiller et se rhabiller, aller aux toilettes etc...).

Nous tenons à garantir une démarche de respect des émotions et proposons le plus souvent possible aux enfants de faire des choix en fonction de leurs compétences. Nous travaillons à les rendre acteurs dans la résolution des conflits qu'ils traversent tout au long de la journée grâce aux connaissances de l'éducatrice de jeunes enfants sur la pédagogie High scope (pédagogie Axée sur l'enfant, s'appuyant sur la recherche scientifique, et sur l'évaluation éducative du professionnel, le Programme High Scope met en place un processus spécifique appelé : « l'Apprentissage participatif actif ».)

De plus, cette année encore, une psychomotricienne est venue soutenir les professionnelles dans leur travail quotidien auprès des enfants, apporter des informations utiles à la pratique quotidienne, proposer des pistes de réflexion ; un autre savoir sur l'évolution du développement de l'enfant.

Présentation:

Adresse : 33 Boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Date d'ouverture : 2000

Agrément : 45 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 23

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 114 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Saint-André de la Roche	94
Tourrette-Levens	6
Falicon	7
La Roquette sur Var	3
La Trinité	4

LES FAITS MARQUANTS 2020:

L'autonomie :

Depuis quelques années, l'équipe travaille ses pratiques autour de l'autonomie de l'enfant, dans le jeu, le repas, la sieste, l'habillage et le déshabillage, le soin et même la gestion de leurs émotions car c'est aussi ça être « Autonome ». Cette année, le maître mot était « lavage des mains ! ». Les enfants sont donc désormais autonomes dans ce soin indispensable à la sécurité de tous.

Itinérance ludique :

Depuis plusieurs années, nous travaillons sur le décroisement au sein de la crèche, la mobilité des enfants entre les différents services qui permet à l'enfant d'être autonome sur le choix de jeux.

Le décroisement est important car il invite les enfants à créer des interactions avec les enfants des autres sections. Ils découvrent du nouveau matériel pédagogique (nouveaux jeux). Les enfants apprennent à respecter les plus jeunes ou les plus grands. Les fratries peuvent jouer ensemble.

En janvier 2020, début de « l'itinérance ludique » qui s'articule sur trois grands principes :

La libre circulation des enfants dans la crèche,

La création d'univers ludiques,

L'enfant autour du jeu : grâce aux différents objets ludiques fournis l'enfant est l'auteur de son jeu et non plus seulement l'acteur.

Grâce à cette itinérance l'harmonie et la calme régnaient au sein de la crèche.

Début 2020, nous avons organisé plusieurs ateliers gourmands à la crèche. Les parents étaient invités à confectionner sucrés/salés avec leurs enfants accompagnés des membres du personnel. Les échanges informels qui en découlent sont très riches et nous permettent de mieux nous connaître.

En début d'année 2020, nous avons poursuivi nos séances à la médiathèque de Saint-André de la Roche. Ces séances sont également ouvertes aux parents afin qu'ils partagent avec leur enfant un moment calme et ludique autour du merveilleux outil qu'est le livre.

En fin 2020, une artiste a animé des séances de découverte de la nature avec les enfants de la crèche. Cabane en bambou, festival de feuilles, petit bois, chants et danses ! Une vraie forêt à portée de mains des enfants. Un vrai moment privilégié hors du temps !

CRÈCHE « L'OUSTALET » DE SAINT-MARTIN-DU-VAR

Présentation:

Adresse : 3 Avenue Pasteur – 06670 Saint-Martin du Var

Date d'ouverture : 2004

Agrément : 27 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 13

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 69 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Saint Blaise	5
Castagniers	3
Levens	1
La Roquette sur Var	4
Saint-Martin-du-Var	55
Colomars	1

LES FAITS MARQUANTS 2020:

Poursuite de la collaboration avec la commune de St Martin du Var :

La médiathèque : Des sorties à la médiathèque sont organisées quand les quotas d'encadrement et la météo le permettent afin de faire découvrir aux enfants de nouveaux livres. Ils peuvent également en choisir afin de les ramener à la crèche et les partager avec les autres copains qui n'ont pas pu profiter de la sortie. Depuis le plan Vigipirate cette sortie est malheureusement en suspens.

La mise à disposition des salles municipales : Cette année, nous n'avons pu organiser ni fête de fin d'année, ni fête de Noël en présence des parents. Nous n'avons donc pu profiter des salles mises à disposition traditionnellement par la mairie. Nous avons tout de même pu continuer à profiter du gymnase, un vendredi matin sur 2 afin de faire des séances de baby gym avec Fabien, animateur sportif sur quelques mois. Ces séances qui étaient ouvertes auparavant aux familles ne le sont plus actuellement à cause des protocoles sanitaires actuels concernant la COVID-19.

Mise à disposition du personnel communal, les brigades vertes interviennent une semaine sur deux pour l'entretien des cours extérieurs.

Projet passerelle avec l'école maternelle : Cette année, encore, les différents protocoles concernant la COVID-19 ne nous ont pas permis de faire comme chaque année le projet passerelle. Nous avons donc dû innover. L'école avait créé une petite vidéo avec des dessins et paroles d'enfants afin de décrire les locaux aux enfants. Cette vidéo a été diffusée plusieurs fois au sein de la section afin que l'école soit discutée à la crèche. Nous avons également de grandes fiches plastifiées créées par le RAM, sur lesquels nous pouvions retrouver des photos des locaux et descriptifs. Un excellent support pour en discuter encore avec les enfants. Ces fiches ont fait l'objet d'un petit livret qui a également été donné à destination des parents afin que ceux-ci puissent également en discuter à la maison avec leurs enfants, celui-ci contenait des photos des lieux de la crèche comparé à ceux de l'école (par exemple : lieu de repas à la crèche, cantine à l'école)

Un hamster et un lapin sont venus rendre visite aux enfants en décembre. La crèche a pour projet d'adopter un poisson pour 2021 et peut être un rongeur.

Un tapis de lecture : a vu le jour en 2020, grâce aux connaissances qu'une CAP Petite Enfance a acquies lors de sa formation au CNFPT et au talent créatif de l'Éducatrice de Jeunes Enfants. Il permet de raconter plusieurs petites histoires aux enfants de la section des bébés.

L'écologie au sein de la crèche : Au quotidien la crèche s'est inscrite dans une démarche écologique, à ce jour de nombreuses choses sont mises en places dont le tri du papier, du verre, du plastique, du cartons, l'utilisation d'essuies mains réutilisables et non plus jetables, la sensibilisation des équipes au fait d'éteindre les lumières, l'utilisation de produit éco-labellisés, installation d'un composteur dans le jardin, couches écologiques, achat de sur-chaussures réutilisables, gigoteuses en coton organique, activités avec du matériel de recyclage, pâte à sel, pâte à modeler maison, aquarelle végétale et encore pleins de petites choses. Cette année nous avons commencé à investir dans de la vaisselle durable afin de réduire et d'éliminer, à terme, le plastique. Quelques assiettes plastiques ont été remplacés par de l'inox et les verres en plastique par des verres en verre ! Les parents ont également été sollicités pour ce point-là car nous avons demandé de privilégier les biberons en verre à ceux en plastique à la rentrée de septembre 2020.

Présentation:

Adresse : 71, Chemin Saint Sébastian – 06690 Tourrette-Levens

Date d'ouverture : 2012

Agrément : 32 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 15

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 70 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Tourrette-Levens	62
Saint-André de la Roche	4
Aspremont	2
Falicon	1
Levens	1

LES FAITS MARQUANTS 2020:

Compte tenu du contexte sanitaire, beaucoup des projets éducatifs ont été annulés ou fortement réduits.

Cependant, nous avons réussi dans la plupart des cas à revoir leur aménagement afin de pouvoir conserver leur intérêt.

La Babygym : 24 enfants différents ont pu profiter de cet atelier (8 séances).

Le projet Passerelle : ce projet de partenariat avec l'école maternelle du village fait parti des projets que nous n'avons pas pu continuer. Ainsi, nous avons utilisé des supports comme « les livrets passerelle » pour les familles et les grands formats pour un atelier imagier avec les enfants.

Grâce à une famille possédant une ferme, nous avons pu faire un atelier « découverte des animaux » pour la deuxième fois.

Cette année, les grandes fêtes avec les familles n'ont pas eu lieu. Nous avons toutefois voulu préserver les moments importants et thématiques avec le groupe d'enfants. Nous avons alors fait les fêtes d'anniversaire et une fête de Noël avec un repas collectif.

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Date d'ouverture : 1983

Agrément : 12 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 8

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 14 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Trinité	13
Saint-André de la Roche	1

LES FAITS MARQUANTS 2020:

Une assistante maternelle est partie à la retraite en juin 2020 et n'a pas remplacé (aucune candidature).

Une assistante reste à 4 agréments mais 3 enfants accueillis (permettant ainsi le remplacement des enfants en cas de besoin).

Une assistante maternelle a fait baisser son agrément passant de 4 à 3 dont une place de remplacement.

L'effectif des enfants est donc passé de 15 agréments dont 3 places de remplacements (12 enfants accueillis), à 12 agréments dont 3 places de remplacement (9 enfants accueillis).

Durant la période de confinement (de mars à mai 2020), toutes les assistantes maternelles étaient en arrêt (vulnérable, enfant de moins de 16 ans ou maladie). Seule l'équipe de direction et d'entretien a pu accueillir afin de maintenir une continuité pour les familles déjà bien éprouvées.

2

HALTE-GARDERIE D'INTER'VAL FORMATION

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Date d'ouverture : 2012

Agrément : 15 enfants par jour

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 4

Spécificités de la halte-garderie:

Accueil des enfants des assistants maternels privés qui se forment sur leur temps de travail.

Accueil des enfants des familles fragilisées, en réinsertion professionnelle et en accompagnement avec Inter'Val Formation.

Activités de la halte-garderie:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année (tout public confondu) : 31 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
La Trinité	9
Saint-André de la Roche	1
Drap	1
Nice	20

A partir de septembre 2020, la halte-garderie a accueilli des enfants issus de la liste d'attente intercommunale sur des accueils réguliers.

3 | RELAIS PETITE ENFANCE

Présentation:

Adresse : 2 rue du Ghet – 06730 Saint-André de la Roche

Date d'ouverture : 2001

Période de fermeture : 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 5

Activités du Relais Petite Enfance:

Communes	Nb d'assistantes maternelles	nombre de places d'accueil
Aspremont	1	2 TC
Castagniers	8	23 TC – 6 TNC
Colomars	4	10 TC – 3 TNC – 1 PERI
Falicon	2	8 TC
La Roquette sur Var	3	7 TC - 1 TNC
La Trinité	20	54 TC – 5 TNC – 3 PERI
Levens	23	66 TC – 7 TNC – 3 PERI
Saint-André de la Roche	16	45 TC – 3 TNC – 1 PERI
Saint-Blaise	4	12 TC – 2 TNC
Saint-Martin-du-Var	14	36 TC – 4 TNC – 1 PERI
Tourrette-Levens	12	35 TC – 2 TNC
TOTAL	107	298 TC – 33 TNC – 9 PERI

(TC = Temps Complet /
TNC = Temps Non Complet
/ PERI = Périscolaire)

Information
complémentaire : 12
assistantes maternelles en
indisponibilité, représentant
31 TC + 4 TNC + 1 PERI

Le nombre de places réel
pour l'année 2020 est :
267 TC + 32 TNC + 11
PERI chez 95 assistantes
maternelles en activité.

Nous notons une baisse conséquente du nombre de professionnelles sur l'ensemble du territoire.

En effet, il y a eu 15 départs : déménagements, reconversions professionnelles ou cessation d'activité (retraites) auxquels viennent s'ajouter les indisponibilités, soit 62 places non pourvues.

La première période du confinement a eu un effet désastreux sur les conditions de travail des assistants maternels qui ont vu leurs capacités d'accueil augmenter subitement, pouvant aller jusqu'à 6 enfants -3 ans simultanément.

Un fort sentiment d'abandon par les services de PMI a été exprimé par les professionnelles qui ont dû faire face quasiment seules, à la gestion des familles, de leurs inquiétudes, de la pression d'accueil ou aux divers problèmes liés à la contractualisation (chômage partiel, arrêt maladie...).

Le Relais a proposé un soutien indéfectible durant les deux périodes de confinement.

Tableau de participation aux Matinées du Relais :

Communes des lieux d'animation	Nombre d'activités proposées	Nombre d'assistants maternels (cumul d'AsMat accueillies sur l'année)	Nombre d'enfants (cumul d'enfant accueillis sur l'année)
La Trinité	44	221	389
Levens + Saint-Blaise	36	153	353
Saint-André de la Roche + Falicon	39	152	366
Saint-Martin-du-Var + Castagniers + Colomars + La Roquette sur Var	42	171	398
Tourrette-Levens + Aspremont	41	136	308
TOTAL	202	833	1814

Les animations du Relais ont été suspendues entre mars et juin 2020 et 1 semaine durant le mois d'octobre suite aux restrictions sanitaires.

A partir du mois de juillet et afin de renouer le lien physique avec les assistantes maternelles et les enfants, des animations furent proposées dans les jardins publics.

Avec l'accord parental, certaines professionnelles sont revenues en animation.

La crainte de la propagation du virus a considérablement restreint le nombre de participants ; beaucoup de parents n'ont pas souhaité que leur enfant soit mis en contact avec d'autres personnes (adultes et enfants) que l'assistante maternelle. Les professionnelles ont respecté ce choix malgré une très forte volonté de sortir et de reprendre une vie « normale ».

Nous avons dû adapter les temps collectifs notamment :

- En terme de fréquence : le Relais ne fonctionnant qu'en demi effectif durant cette période, nous avons maintenu autant que faire ce peut, une animation par groupe lorsque cela était possible,
- En terme d'objectifs : l'important fut de maintenir un lien et d'être un soutien pour les assistantes maternelles qui étaient épuisées physiquement et psychologiquement,
- En terme de contenu : abandon du prêt de jeux, réduction des jouets et divers supports utilisés habituellement pour limiter les contacts physiques.
- En terme de durée : la désinfection de lieux et des jeux était importante et a empiété sur le temps de l'animation proprement dite.

Nous avons tout de même réussi à organiser une nouvelle action de sensibilisation aux soins d'hygiène et de confort de l'enfant : Mieux Vaut Prévenir en Jouant (MVPJ).

L'objectif de cette action est d'aborder avec les assistantes maternelles, les questions paramédicales et sécuritaires au domicile (ex : les dangers domestiques ; l'écologie ; les perturbateurs endocriniens...).

Ces interventions rencontrent un vif succès tant sur le fond que sur la forme car l'approche ludique permet de revoir des connaissances tout en s'amusant.

SAINT-ANDRE	Nb AM	Nb. enfants
Vendredi 25 septembre 2020	6	17
SAINT-MARTIN DU VAR	Nb AM	Nb. enfants
Vendredi 16 octobre 2020	4	10
Vendredi 13 novembre 2020	2	6
TOURRETTE-LEVENS	Nb AM	Nb. enfants
Jeudi 1 ^{er} octobre 2020	4	10
LEVENS	Nb AM	Nb. enfants
Mardi 13 octobre 2020	6	17
LA TRINITE	Nb AM	Nb. enfants
Jeudi 8 octobre 2020	4	11
Jeudi 19 novembre 2020	2	5

Durant 7 séances, vingt-huit assistantes maternelles ont suivi cette sensibilisation (76 enfants accueillis).

Mais la pandémie n'a pas permis de maintenir les actions extra ordinaires comme les spectacles de Noël, l'ouverture des temps collectifs aux parents ou la participation aux Petites Parenthèses.

LES FAITS MARQUANTS 2020:

L'essentiel de notre travail fut l'accompagnement des assistantes maternelles durant les confinements.

Malgré la position de télétravail, l'équipe du Relais s'est répartie les rôles d'interventions auprès des professionnelles :

Une équipe « éducative » chargée de contacter toutes les semaines les assistantes maternelles pour prendre des nouvelles, échanger sur les conditions d'accueil, les soutenir. Les animatrices ont également assuré durant près de 3 mois, des animations en virtuel avec la réalisation et la diffusion de vidéos éducatives : chansons, histoires, animations à reproduire à la maison, conseils....

Une équipe « administrative » chargée d'accompagner les parents employeurs, les assistantes maternelles sur toutes les questions en lien avec le contrat de travail, la législation, les aides gouvernementales et assurer le lien avec les partenaires institutionnels.

4

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS DE CASTAGNIERS « LES ATELIERS ENFANTS-PARENTS DES SAMEDIS DE LA BARBOTEUSE »

Présentation:

Adresse : 2648 Route de la Loubière – 06670 Castagniers

Jours et horaires : 2 à 3 samedis par mois de 10h à 12h30

Périodes de fermeture : pas d'accueil durant les vacances scolaires

Activités de la structure:

Nombre de séances dans l'année : 20

Nombre de familles différentes accueillies dans l'année : 20

Nombre d'enfants différents accueillis dans l'année : 24+1 à naître

Nombre d'adultes différents accompagnants dans l'année : 30

Fréquentation par âge de jusqu'au 31 décembre 2020 :

	A naitre	0/3 ans	4/6 ans
Nb d'enfants	1	22	4

Qualité de l'adulte accompagnant jusqu'au 31 décembre 2019 :

	Mères	Pères	Grands parents	Autre
Nb d'adultes	16	10	1	3

Les objectifs liés à l'accompagnement à la fonction parentale:

Le temps d'accueil :

Huit accueillantes se relaient, dont 2 référentes, et accueillent les familles les samedis. La fonction de l'accueillante se définit par la fonction du regard, de la présence et de l'écoute qui accueille, soutient avec ou sans parole, sans jugement. Cette réceptivité a une fonction de soutien et d'étayage. La place que laisse l'accueillante à l'adulte-parent est un espace à la fonction parentale.

Le LAEP de Castagniers se nommait « Les Ateliers Enfants-Parents des Samedis de La Barboteuse ». Or, cette dénomination ne correspondait plus à ce qui était mis en place, ni à ce qui s'y passait. Début d'année 2020, avant le premier confinement, nous avons demandé aux enfants et aux parents de voter pour nommer le LAEP.

Pour cela nous avons impliqué les familles et les enfants avec une urne pour les votes. Des suggestions avec plusieurs noms étaient proposés .

Le dépouillement a été fait avec les familles un samedi matin. Il a été choisi « Les Petits Gressins » en raison des gressins qui sont proposés à chaque accueil au « coin café tisane jus de fruits » et dont raffolent les enfants !

Durant la période de confinement, un lien a été conservé par des envois par mail de vidéos de chansons, de comptines, de photos d'animaux en pleine nature ou vidéos d'oiseaux filmés dans nos jardins. Les retours de parents ont été positifs. Des enfants ont suggéré l'interprétation des chansons, d'autres ont partagé leurs recettes de pâtisseries ou des vidéos d'oiseaux pris dans leur jardin.

Comme cela a été pour l'intérieur de la crèche, nous avons repensé l'aménagement extérieur. Lors des accueils du samedi matin, nous occupons une partie du jardin qui n'était pas utilisé par les enfants de la crèche en semaine. En investissant davantage l'extérieur, cela a incité les parents à observer leurs enfants regarder les insectes, les plantes, entendre les cloches sonner, l'oiseau qui chante, jouer avec l'eau, arroser le potager de la crèche, étendre le linge...

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS LI CALINOUS DE LA TRINITÉ

Présentation:

Adresse : 18 Chemin de l'Olivaie – 06340 La Trinité

Jours et horaires : les mercredis de 14h30 à 16h30

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Activités de la structure:

Nombre de séances dans l'année : 25

Nombre de familles différentes accueillies dans l'année : 17

Nombre d'enfants différents accueillis dans l'année : 22

Nombre d'adultes différents accompagnants dans l'année : 19

Fréquentation par âge de jusqu'au 31 décembre 2020 :

	A naitre	0/3 ans	4/6 ans
Nombre d'enfants	0	13	9

Qualité de l'adulte accompagnant jusqu'au 31 décembre 2020 :

	Mère	Père	Grand-mère	Autre
Nombre d'adultes	11	1	4	3

Les objectifs liés à l'accompagnement à la fonction parentale:

Le temps d'accueil reste un temps de rencontre, de partage entre les enfants, les parents et les accueillantes.

Les familles ont trouvé un lieu d'accueil et d'écoute où le temps du quotidien laisse place ç une convivialité partagée. Les parents ont pu partager leur expérience et échanger sur de nombreux sujets du quotidien.

L'équipe a souhaiter accompagner les familles par une écoute bienveillante dans le respect de chacun, dans l'encouragement et le soutien.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE « LA BULLE PAREN'THÉ »

Présentation:

Adresse : 33 boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Jours et horaires : Les jeudis de 8h30 à 11h

Périodes de fermeture: 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Activités de la structure:

Nombre de séances dans l'année : 25

Nombre de familles différentes accueillies dans l'année : 9

Nombre d'enfants différents accueillis dans l'année : 12

Nombre d'adultes différents accompagnants dans l'année : 13

Fréquentation par âge de jusqu'au 31 décembre 2020 :

	0/3 ANS	4/6ANS
Nombre d'enfants	12	0

Qualité de l'adulte accompagnant jusqu'au 31 décembre 2020 :

	Mère	Père	Grands-parents	Autre
Nombre d'adultes	9	2	2	0

Les enfants investissent très bien l'espace du LAEP et semblent très à l'aise. Les espaces de jeux sont tous exploités de façon libre par les enfants. Différents pôles sont proposés de façon stable et en libre-service :

- Etagères avec des caisses dessin/gommettes, pâte à modeler, jeux de construction, jeux de transvasement, aimants, puzzles ;
- Pôle motricité : piscine à balles et modules de motricité, tapis ;
- Pôle lecture, livres ;
- Pôle bébés : tapis d'éveil, jeux bébés ;
- Pôle semoule/patouille ou pièce lumineuse sensorielle ;
- Pôle peinture en libre-service dans la salle de bain.

Le groupe d'enfants formé fin 2019 est revenu en début d'année 2020. Les échanges d'enfants sont désormais efficaces, ce qui favorise les échanges entre adultes.

L'aménagement de l'espace a été travaillé pour qu'il soit toujours accueillant. Il a été mis en place un coin salon propice aux échanges variés et à la rencontre autour d'un café ou d'un thé.

La relation de confiance est bien installée et chaque famille semble trouver ce qu'elle recherche : une écoute bienveillante, du lien social, des échanges variés, des réponses, de la confiance, ces interactions entre enfants, un changement de rythme au milieu de leur semaine, du matériel qu'elles n'ont pas forcément chez elles.

Il a été constaté une baisse de fréquentation au 2ème confinement car les attestations n'étaient pas très claires concernant la possible fréquentation du lieu pour les parents. Afin de ne refuser l'accès à des familles, le lieu est proposé sur inscription téléphonique.

Présentation:

Adresse : 71 Chemin Saint Sébastian – 06690 Tourrette-Levens

Jours et horaires : les mardis de 16h à 18h30

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Activités de la structure:

Nombre de séances dans l'année : 25

Nombre de familles différentes accueillies dans l'année : 35

Nombre d'enfants différents accueillis dans l'année : 46

Nombre d'adultes différents accompagnants dans l'année : 47

Fréquentation par âge de jusqu'au 31 décembre 2020 :

	A naître	0/3 ANS	4/6ANS
Nombre d'enfants	3	33	10

Qualité de l'adulte accompagnant jusqu'au 31 décembre 2020 :

	Mère	Père	Grands-parents	Autre
Nombre d'adultes	30	12	3	2

Les horaires d'accueil du fait de la crise sanitaire ont été réduits de 30 minutes en 2020.

En cette année difficile, le lien social est plus important que jamais. Le témoignage général a été le plaisir de pouvoir sortir librement et de revoir du monde, de la vie. Concernant le LAEP, nous avons constaté que :

Les accueils en extérieur (Parc Mauran) après le confinement ont favorisé le retour et la participation des familles. Pour certaines, la peur des espaces clos empêchait les rencontres avec d'autres personnes ;

La visibilité du LAEP par sa présence à l'extérieur dans un espace très fréquenté par les familles du village a permis de toucher de nouveaux parents étonnés et curieux de nous y trouver. Certaines d'entre elles nous ont suivies lorsque nous avons repris les accueils au LAEP.

Dans tous les cas, l'espace de rencontre, de paroles et d'échanges proposé par le LAEP a été apprécié par les familles. Elles étaient contentes d'être là.

LUDOTHÈQUE DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

Présentation:

Adresse : 33 boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Jours et horaires : Les mercredis de 9h à 12h

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agent : 1

Activités de la structure:

Répartition mensuelle de fréquentation jusqu'au 31 décembre 2020 :

	Nb.d'heures	Nb. d'enfants	Nb.d'adultes
Janvier	12	21	15
Février	6	20	11
Mars	COVID	0	0
Avril	COVID	0	0
Mai	COVID	0	0
Juin	COVID	0	0
Juillet	15	6	8
Août	3	0	0
Septembre	15	25	17
Octobre	12	36	25
Novembre	COVID	0	0
Décembre	12	23	14
TOTAL	75 h	131	90

La fréquentation

La ludothèque permet d'accueillir les enfants de 0 à 6 ans et leur famille.

La ludothèque répond à une réelle demande de socialisation de leur enfant (rencontrer d'autres enfants, côtoyer un nouvel environnement, prendre du plaisir en découvrant de nouveaux jeux...).

La fréquentation reste très aléatoire. Nous constatons cependant que depuis la mise en place de réunions collectives « Devenir Parents », la communication sur ce lieu d'accueil s'est développée et de nouvelles familles s'inscrivent.

A noter également, que la disponibilité du lieu durant les vacances scolaires, permet d'accueillir des groupes d'enfants du Centre de loisirs (en fonction du planning des activités de l'ALSH et de la disponibilité de l'animatrice de la ludothèque). Ce partenariat est très positif, il permet aux enfants du centre de loisirs de passer du temps dans un espace différent durant leurs activités périscolaires.

Répartition des familles par communes :

Châteauneuf	Drap	Falicon	La Trinité	Levens	Nice	St André	St Blaise
1	1	2	4	2	2	13	1

Répartition des enfants par âge :

0 - 1 an	1 - 2 ans	2 - 3 ans	3 - 4 ans	4 - 5 ans	5 - 6 ans
12	11	2	2	3	1

Répartition des adultes par qualité (sur 29 adhésions)

Mères	Pères	AM	Grand-mères	Grand-pères	Autres (enfant + de 6 ans)
15	3	6	3	1	1

Ouvertures / Fermetures en 2020 :

75 heures d'ouverture (126h en 2019), soit 25 mercredis.

Fermeture de 16 semaines entre Mars et juin 2020 (période du 1er confinement)

Fermeture de 3 semaines en novembre 2020 (période du 2ème confinement)

Fermeture de 6 semaines (vacances annuelles et fermetures crèches)

2 Mercredis fériés

Les deux Ludothèques du SIVoM Val de Banquière (Tourrette-Levens et St André de la Roche) sont gérées par le Relais Petite Enfance.

Un règlement commun de fonctionnement est en cours de validation et une demande de logiciel accessible en réseau aux deux ludothèques (afin de mettre en commun les inscriptions, les inventaires de jeux et un prêt entre les deux structures) doit être finalisé.

Une journée dédiée à l'éveil sensoriel (organisée dans le cadre du projet « Petites Parenthèses », d'accompagnement à la fonction parentale) a été organisée par les deux animatrices (le matin à St André et l'après-midi à Tourrette-Levens), ce qui a aussi permis

de communiquer sur la complémentarité des deux ludothèques de les faire connaître et de présenter les deux animatrices aux familles.

Les horaires décalés de ces deux structures nous permettent également de nous remplacer l'une l'autre en cas d'absence et, de ce fait, optimiser les temps d'ouverture au public.

— LUDOTHÈQUE DE TOURRETTE-LEVENS

Présentation:

Adresse : 71 Chemin Saint Sébastian – 06690 Tourrette-Levens

Jours et horaires : Les mercredis de 14h30 à 17h30

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agent : 1

Répartition des nouvelles familles par commune :

Communes	Nombre
Castagniers	1
Contes	1
Levens	2
Saint-André de la Roche	4
Aspremont	3
La Trinité	2
Tourrette-Levens	28
Nice	1
Saint-Blaise	2
Saint-Martin-du-Var	3

Age des enfants de janvier à décembre 2019 :

	0 – 1 an	1 – 2 ans	2 – 3 ans	3 – 4 ans	4 à 5 ans	5 – 6 ans	TOTAL
Nombre d'enfants	5	12	13	7	4	6	47

Qualité de l'adulte accompagnant de janvier à décembre 2019 :

	Mère	Père	Assistante maternelle	Grands-parents	Autre	Mineurs + 6 ans	TOTAL
Nombre d'adultes	34	8	0	9	2	9	62

En 2020, il y a eu 8 nouvelles adhésions.

Cette année a été une année particulière avec la crise sanitaire, le confinement et la fermeture de la ludothèque.

La ludothèque a été fermée au total 20 semaines sur l'année, il y a eu 6 semaines de fermeture pour vacances. Donc il y a eu 75 heures d'accueil du public (25 mercredis) sur l'année 2020, en 2019 il y avait eu 126 heures d'accueil du public.

Avant la réouverture de la ludothèque au mois de juin 2020, nous avons fait le tour de toutes les communes (de la Trinité à Duranus) en distribuant des flyers dans les mairies et les écoles maternelles afin d'informer de la réouverture des lieux.

Dans ce contexte de confinement, les familles se sont pour la plupart retrouvées isolées. La réouverture des ludothèques a permis de se retrouver et aux familles de partager cette période si particulière. Le confinement a été positif dans le sens où il a permis à la majorité des familles de marquer un temps de « pause » dans le quotidien et de replacer le jeu et le partage au centre de la famille, un des axes majeurs de la ludothèque.

En effet, une ludothèque est un espace socio-culturel, ouvert sur l'extérieur. Il favorise les rencontres et les liens sociaux à partir du médiateur qu'est le jeu.

Elle est un lieu de ressourcement et accompagne le joueur dans son « voyage ludique » : se divertir et vivre le plaisir de jouer ensemble dans un espace privilégié.

Une journée de partenariat entre les deux ludothèques (Saint-André et Tourrette-Levens autour de l'éveil sensoriel).

Avec la ludothèque de Saint-André de la Roche, nous avons souhaité faire un partenariat autour du projet Petites Parenthèses pour plusieurs raisons :

Faire connaître aux familles les deux lieux.

Réfléchir ensemble à des supports de jeux pour les enfants et leur famille afin d'enrichir les actions.

Construire un projet avec l'intervenante et proposer une journée ludothèque avec des objectifs communs.

Dans le cadre du projet Petites Parenthèses, nous souhaitons proposer aux familles une journée autour de l'éveil sensoriel avec un parcours sur les 5 sens : « une balade sensorielle ».

Une artiste devait intervenir pour mettre en place des explorations lumineuses mais elle n'a pas pu venir à cause des intempéries dans l'arrière-pays.

De ce fait, nous avons décidé de maintenir cette journée : le matin sur Saint-André de la Roche et l'après-midi sur Tourrette Levens.

Les familles ont apprécié ce temps de jeux et d'exploration avec leur enfant. Les différents ateliers ont permis à chacun de trouver sa place et d'avoir des idées de jeux à reproduire chez eux.

Les missions générales de la psychologue sont de contribuer au bien-être des enfants accueillis par l'adaptation des structures et des pratiques professionnelles à leur besoin, de soutenir les professionnels dans une réflexion sur leurs pratiques professionnelles et d'accompagner les familles par l'observation des enfants et la rencontre des parents. L'exercice des missions au cours de l'année 2020 a été modifié par rapport aux années précédentes pour respecter les différents dispositifs de protection sanitaire.

TEMPS D'OBSERVATION SUR LE LIEU D'ACCUEIL

Objectifs :

Ces observations peuvent être ciblées, par exemple, sur la dynamique du groupe d'enfants, sur une pratique professionnelle ou sur le développement d'un enfant en particulier. Il s'agit de prévenir et repérer les troubles psychiques du jeune enfant ; de mettre en évidence les pratiques professionnelles inadaptées au développement harmonieux de l'enfant et à son épanouissement psychologique et de pérenniser les pratiques adaptées.

Indicateurs quantitatifs :

67 journées en structures collectives

15 Participations aux animations du Relais Assistants Maternels.

LIEN AVEC LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Objectifs :

Proposer une orientation adaptée aux difficultés rencontrées par le public.

Assurer une continuité et une cohérence entre les différents acteurs institutionnels.

Coordonner des actions de formation des personnels avec nos partenaires.

Indicateurs quantitatifs :

40 échanges ont été nécessaires cette année, avec les écoles, les professions libérales ou les professionnels de services médico, socio, psycho, éducatifs.

1 réunion de coordination avec la PCO (Plateforme de Coordination et d'Orientation) du département.

1 réunion avec le réseau local parentalité « offre de séparation ».

1 réunion avec les directeurs de formation de L'IESTS.

1 accompagnement de stagiaire psychologue en 5^{ème} année et présence au jury de validation du titre.

ENTRETIENS FAMILIAUX

Objectifs :

Soutenir la fonction parentale : informer, accueillir les doutes et inquiétudes, orienter si nécessaire.

Indicateurs quantitatifs :

36 entretiens et 32 appels ont été réalisés cette année pour des préoccupations variées des familles, comme le sommeil, la gemellité, la relation aux autres, par exemple.

RÉUNIONS D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES PARENTS/PROFESSIONNELS

Objectifs :

Elles permettent des échanges entre parents et professionnels sur les thèmes incontournables de la petite enfance.

Indicateurs quantitatifs :

Les réunions en partenariat avec la référente parentalité, les structures collectives ou/et le RAM n'ont pu être réalisées cette année.

RÉFLEXION SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Objectifs :

Echanger autour des questionnements des professionnelles et des observations réalisées afin de soutenir la nécessaire réadaptation constante aux besoins des enfants.

Permettre aux accueillantes de mettre en mots les émotions ressenties au contact des enfants et de leurs familles, afin d'optimiser leur positionnement professionnel.

Favoriser l'accès à des savoirs spécifiques.

Apporter un éclairage spécifique dans l'élaboration des projets du service.

Certaines réunions ont été réalisées en visioconférence.

Indicateurs quantitatifs :

67 temps d'échange en structure collective lors des présences en structure.

4 réunions en soirée pour réunir une équipe en totalité pour un projet spécifique.

15 réunions avec l'équipe du RAM

5 réunions d'échange de pratique avec les assistantes maternelles de crèche familiale

1 réunion avec les éducatrices de jeunes enfants du pôle

1 supervisions du Lieu d'Accueil Enfants - Parents Trinité

4 supervisions du Lieu d'Accueil Enfants - Parents Tourrette-Levens

17 réunions d'échanges avec les directrices et le DGS, responsable du pôle par intérim

Suivi des projets issus de la journée pédagogique.

ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL D'ENFANTS NÉCESSITANT UN ACCUEIL SPÉCIFIQUE OU PORTEURS DE HANDICAP OU DE MALADIE CHRONIQUE :

Lors du repérage d'une inadéquation, temporaire ou définitive, entre les possibilités physiques, sensorielles, cognitives, relationnelles, psychiques, d'un enfant et les conditions d'accueil proposées habituellement, nous engageons un accompagnement spécifique.

Cet accompagnement spécifique a pour but de favoriser l'inclusion, la compensation, l'équité et la représentation positive de la différence.

Objectifs :

Évaluer les besoins de l'enfant au fil de son évolution dans la structure.

Accompagner les parents dans la reconnaissance des compétences et des différences de leur enfant.

Proposer des espaces de parole pour les professionnels autour du handicap, de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Organiser des temps de formation ou d'information autour du handicap.
Etre identifié comme interlocuteur spécifique par les partenaires extérieurs.
Participation trimestrielle à la rencontre des référents Accueil Spécifique petite enfance piloté par la CAF des Alpes Maritimes.
Développer un partenariat avec les écoles de formation (psychologue, orthophoniste, psychomotricien, éducateur) pour accueillir des stagiaire « compagnon individuel ».

Indicateurs quantitatifs :

39 familles ont bénéficié de ce type d'accompagnement.
87 observations spécifiques ont été menées.
164 temps d'information et de régulation avec les professionnels ont été nécessaires pour ajuster régulièrement l'accueil de l'enfant et sa famille.
24 orientations ont abouti à une prise en charge extérieure.
5 familles ont été accompagnées spécifiquement vers l'institution scolaire.
1 famille a choisi un maintien partiel en crèche, pour leur enfant d'âge scolaire, ayant des besoins spécifiques.
Ces indicateurs mettent clairement en évidence l'impact fort de l'accompagnement préventif dans la petite enfance.
En effet, au cours de l'année 2020, 39 enfants ont interpellé les professionnels par des spécificités dans leur développement au niveau moteur, affectif, cognitif ou relationnel.
L'appui et les ressources, proposés par les différents professionnels du pôle Petite Enfance à ces 39 familles, ont participé à une évolution favorable des situations, permettant à 24 enfants de poursuivre leur développement harmonieusement sans prise en charge extérieure.

Certains troubles repérés ne relevant pas de nos compétences, 24 prises en charges extérieures ont été nécessaires et favoriseront par leur précocité le devenir de ces enfants.

6 | DEVELOPPEMENT

Afin de structurer le parcours de ces enfants de la petite enfance à l'âge adulte, la collectivité s'engage dans un parcours d'accompagnement avec le CNFPT.
Participation aux 2 journées et 3 demie journées.
Cet accompagnement a permis de débiter un projet nommé « compagnonnage individuel ». Cf projet intégral.
Deux accompagnements de ce type ont débuté et ont nécessité 8 relectures de compte rendus et 1 supervision en présentiel.

ANIMATION DU TERRITOIRE

1 | BILAN SYNTHÉTIQUE

TABLEAU DES RESSOURCES HUMAINES	
122 ETP dont	68 agents permanents (Titulaires et non Titulaires)
	180 animateurs vacataires – totalisant 900 arrêtés /an
<ul style="list-style-type: none"> • 1 Responsable de Pôle • 6 Responsables de Service ou de Secteur 	
<ul style="list-style-type: none"> • 6 Coordonnateurs • 30 Directeurs ACM • 11 Éducateurs sportifs • 7 Agents administratifs 	

Acteur et/ou partenaire des Politiques Éducatives et de Loisirs des communes du Territoire, le Pôle Animation s'efforce d'améliorer chaque année, le service aux usagers dans un contexte sanitaire, social et budgétaire complexe.

Marquée par la crise de la Covid-19, l'année 2020 a nécessité

À RETENIR POUR 2020 :

UNE POLITIQUE « RESSOURCES HUMAINES » ATTRACTIVE

- Accompagnement des agents durant la crise sanitaire :
 - maintien, en grande partie, des rémunérations pour les agents vacataires et non titulaires.
 - prise en compte des situations particulières [ASA garde enfants, cas contact...].
- Stabilisation de tous les directeurs ACM, encadrants de proximité sur des contrats de non titulaires [réalisé totalement en septembre 2021].
- Mise en œuvre d' « Arrêtés de vacataire » plus conforme au cadre réglementaire, tout en garantissant une rémunération très satisfaisante.

SUR LE SECTEUR ENFANCE (3 – 11 ANS)

- Un développement des services proposés :
 - Ouverture d'un accueil collectif de Mineurs (ACM) sur la période de Noël (3 jours) pour les communes d'Aspremont – Castagniers – Falicon – St André de la Roche – La Trinité.
 - Augmentation de la période d'ouverture sur l'été [Castagniers + 10 jours en août 2020].
 - Élargissement des plages horaires d'ouverture des ACM périscolaires et/ou extra-scolaires [La Trinité 7h30 – 18h30 sur l'extra-scolaire et le mercredi]... vers une harmonisation sur le territoire !
 - Renforcement du soutien administratif au secteur des Collines, en évolution constante.

EN PERSPECTIVE SUR 2021 :

- Adhésion de Bonson et transfert pour septembre 2021 des temps périscolaires, mercredis et extra-scolaires en gestion SIVoM.
- Reprise de la compétence Enfance par La Trinité en janvier 2022.
- Signature de PEDT et plans mercredis sur plusieurs communes Aspremont – Bonson – Falicon – St André de la Roche – La Trinité.
- Maintien de l'ouverture d'ACM à Noël 2021 sur plusieurs communes (4 jours).
- Évolution des tarifications pour septembre 2021.
- Mise en œuvre du logiciel CIVIL NET Enfance et formation des agents.

SUR LE SECTEUR JEUNESSE

- Inscription des adolescents par bloc de 2 ou 3 jours pour un meilleur suivi des projets pédagogiques et favoriser leur implication dans la co construction des activités et programmes.
- Stabilisation des équipes d'Animation sociale, mise en place d'un référent Jeune et mise en œuvre de projets solidaires, en particulier sur St André de la Roche.

EN PERSPECTIVE SUR 2021 :

- Mise en œuvre de la « prestation de service Jeunes » [CAF] et développement de l'accompagnement social des Jeunes.
- Évolution des tarifications pour septembre 2021.

SUR LE SECTEUR SÉJOUR

- Participation à l'opération « Colo apprenantes » subventionnée par l'état pour les vacances d'été et d'automne.

EN PERSPECTIVE SUR 2021 :

- Réorganisation du secteur et changement du coordonnateur.
- Évolution des tarifications (séjours ski en particulier) pour septembre 2021.

SUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES

- Poursuite et accélération du développement du secteur Sport Santé – Sport sur Ordonnance sur le territoire [Colomars – St Martin du Var – La Trinité – St André de la Roche...].

EN PERSPECTIVE SUR 2021 :

- Projets d'équipements structurants (projets en cours de réalisation sur 2021)
 - Réhabilitation des sentiers de randonnées sur La Trinité et St André de la Roche.
 - Création de parcours urbain « Sport Santé » (St André – Collines)
 - Création d'un parcours de Santé dans le cadre du projet « Poumon vert » de St André de la Roche.
- Évolution des tarifications pour septembre 2021.

2 | FORMATION

ES OBJECTIFS :

- Répondre aux exigences réglementaires (taux d'encadrement).
- Augmenter les compétences des équipes d'Animation.
- Favoriser la stabilisation des équipes.

Les Formations diplômantes

INTITULÉ	Aspremont	Castagniers	Colomars	FALICON	LA TRINITE	LEVENS	R/VAR	SADLR	SMV	ST BLAISE	TOURRETTE LEVENS	COÛT PAR STAGE
BPJEPS NATATION								1				3000 €
BPJEPS LTP LA TRINITE					1							8500 €
VAE LICENCE APA					1							500 €

Les Formations qualifiantes

INTITULÉ	Aspremont	Castagniers	Colomars	FALICON	LA TRINITE	LEVENS	R/VAR	SADLR	SMV	ST BLAISE	TOURRETTE LEVENS	COÛT PAR STAGE
BAFA 1	2			1	5	2	2	4	2	1		320 €
PSC1		1	1	7	9		3	10		6		70 €

Les formations internes animées par les Responsables du Pôle Animation, ces formations de qualité, s'adaptent au mieux aux exigences du terrain et représentent un coût budgétaire minime

INTITULÉ	LA TRINITÉ	SADLR	FALICON	ST BLAISE	R/VAR	CASTAGNIERS	SMV	LEVENS	COLOMARS	ASPREMONT
7 ^{ème} JOURNÉE DE L'ANIMATION	55	25	12	15	4	2				
DEVENIR ANIMATEUR			14	14	8					5
ECOLSOFT	1									

OBSERVATIONS :

- La journée de formation du Pôle Animation du 02 septembre 2020 a été organisée par secteur et décentralisée sur trois sites, [en raison du manque de temps pour la préparation en amont et de l'obligation de respecter un protocole stricte].

Cette formule, a cependant permis de mieux adapter le contenu aux spécificités et contraintes locales.

Elle sera conservée pour 2021 – mercredi 01 septembre 2021.

- La session de BAFA 3 perfectionnement a été décalée et réalisée en 2021.
- En raison de la crise sanitaire, de nombreuses formations organisées en intra et animées par les Responsables du Pôle n'ont pu être organisées.
- Un effort budgétaire important a été fait sur des formations diplômantes pour deux agents titulaires.

PERSPECTIVES :

- Poursuite d'une politique de formation ambitieuse :
- S'appuyant sur des formations « courtes », facilement adaptables à la gestion des temps périscolaires et encadrées par nos Responsables et/ou des partenaires pour en diminuer le coût budgétaire.
- Maintien d'une session BAFA (base et/ou perfectionnement) chaque année.
- L'acquisition du logiciel d'inscription CIVIL Net Enfance nécessite la mise en place d'un plan de formation important impactant les agents du SIVoM et des communes concernées.
- Prise en compte d'une formation BNSSA pour renforcer les qualifications sur le secteur aquatique.

L' ENFANCE

3 – 11 ans

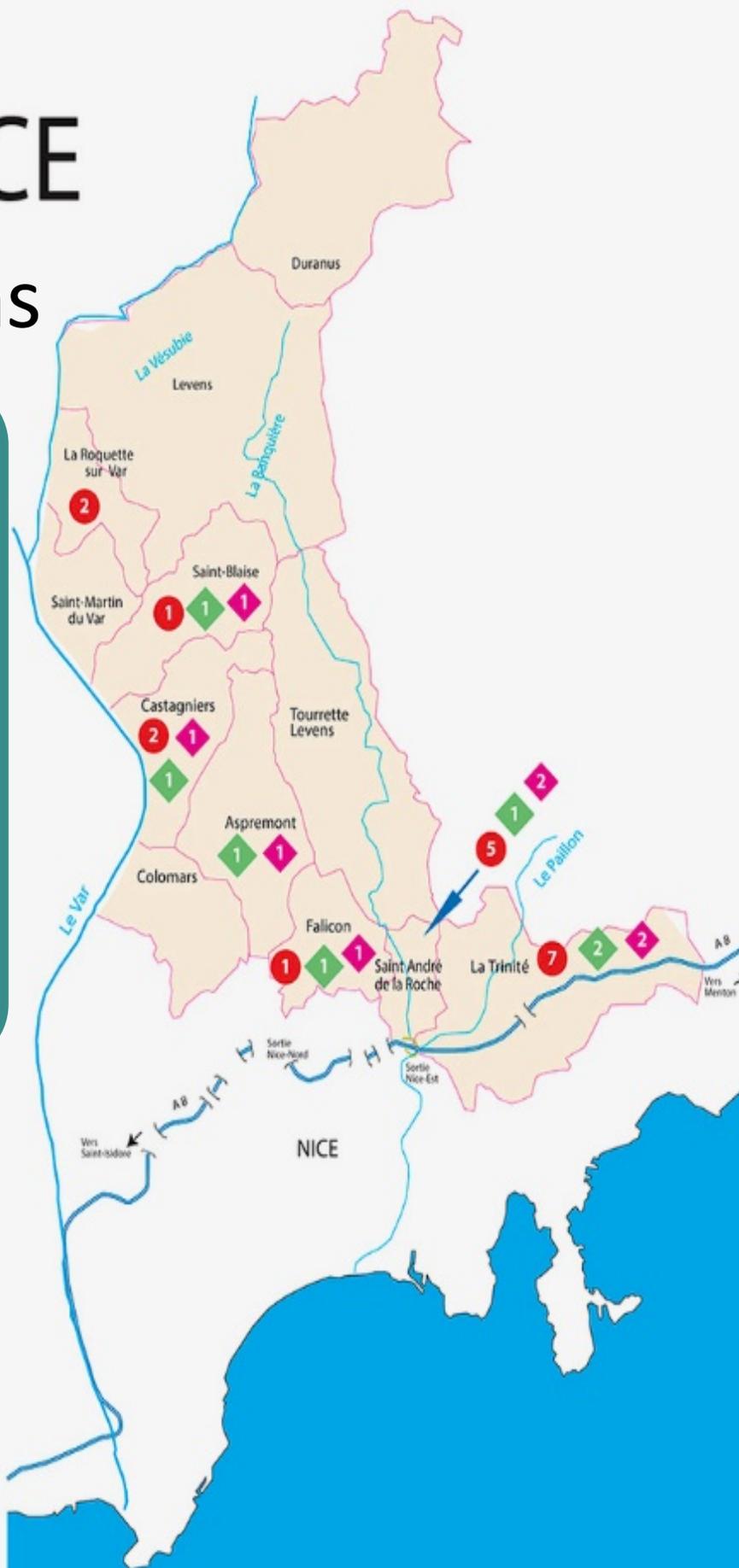


Les + :

- *Un comité de pilotage Instance de réflexion et de validation*
- *Des liens partenariaux forts avec les communes, la CAF, la DDCS, l'Éducation Nationale*
- *Une cohérence du projet éducatif (validé par les élus du comité de pilotage)*
 - ↳ *aux projets pédagogiques spécifiques à chaque ACM*
 - ↳ *aux projets d'activités mis en œuvre par les animateurs*
- *Un organigramme structuré – une professionnalisation renforcée*
- *Une formation interne efficace permettant d'améliorer les compétences des équipes*

LÉGENDE

- ACM - Périscolaire
- ◆ ACM - Mercredi
- ◆ ACM - Extra-scolaire



Enfance

Secteur des Collines

Responsable du secteur

Michaël GUIEU - 06 29 36 39 24 - mguieu@svdb.fr

Coordonnatrice : **Coralie BEACCI** - 06 12 94 08 21 – cbeacci@svdb.fr

Nb d'ACM déclarés : Péri-scolaires 4 (+2 Castagniers) Mercredis 4, Extra-scolaires 4

Nb de directeurs diplômés BPJEP 3

Nb de directeurs qualifiés BAFD 5

Nb d'Animateurs péri-scolaires 22 diplômés 13 Non diplômés

Nb d'Animateurs mercredis 18 diplômés 3 Non diplômés

NB moyen enfants accueillis par jour	Péri	Mercredis	Extra
	586	121	155

EFFECTIFS PAR COMMUNES

ACM PÉRISCOLAIRES MERCREDIS

	ASPREMONT	CASTAGNIERS	FALICON	ST BLAISE
Nb jours d'ouverture	20	29	29	29
Nb inscrits année	84	87	93	70
Moyenne fréquentation maternelles	7,3	10,41	13,38	6,93
Moyenne fréquentation élémentaires	16,4	12,52	18,79	13,62
TOTAL	23,7	22,93	32,17	20,55

ACM PÉRISCOLAIRES				
	BAUS ROUX	FALICON	ROQUETTE/VAR	ST BLAISE
Nb inscrits école	67	180	54	141
Nb maternelles	13	60	19	58
Nb élémentaires	24	120	35	83
Moyenne fréquentation matin	8,5	31	7,6	11,03
Moyenne fréquentation midi	62,43	137	45,97	102,6
Moyenne fréquentation soir	24,1	36	17,29	39,72

ACM EXTRA-SCOLAIRE 2020				
	ASPREMONT	CASTAGNIERS	FALICON	ST BLAISE
HIVER				
Nb jour d'ouverture	10	10	10	10
Nb d'actes	331	269	416	266
Moyenne fréquentation par jour	33.1	26.9	41.6	26.6
PRINTEMPS				
Nb jour d'ouverture	0	0	0	0
Nb d'actes	0	0	0	0
Moyenne fréquentation par jour	0	0	0	0
ÉTÉ				
Nb jour d'ouverture	23	28	33	18
Nb d'actes	1006	1116	1354	437
Moyenne fréquentation par jour	43.73	39.85	41.03	24.28
AUTOMNE				
Nb jour d'ouverture	10	10	10	10
Nb d'actes	425	485	266	294
Moyenne fréquentation par jour	42.5	48.5	26.6	29.4
NOEL				
Nb jour d'ouverture	3	3	3	0
Nb d'actes	112	73	141	0
Moyenne fréquentation par jour	37.38	24.33	47	0

➤ LES ACTIONS INTERCOMMUNALES



• Formation des équipes d'animation

Pour la rentrée de septembre 2020, toutes les équipes d'animation ont été réunies pour une journée de formation.

Au programme : rappel du protocole sanitaire, réflexion sur le métier d'animateur, intervention de la psychologue institutionnelle autour de la violence et de la bienveillance de l'adulte.

L'après-midi a été consacrée à la partie pratique avec la mise en place de 4 ateliers : gestes de 1^{er} secours, acceptation des différences, montage de projets et sports de coopération.

• Ouverture ACM Noël

Pour la première fois, les ACM de Falicon, Castagniers et Aspremont ont ouvert leurs portes pour les vacances de Noël.



• Mise en place du service minimum d'accueil durant le confinement :

Durant la période de confinement, un service minimum a été mis en place sur les mercredis et vacances d'avril à Castagniers et Falicon pour les enfants des familles prioritaires.

• Le projet de Noël

Sur tout le mois de décembre, les animateurs ont proposé des activités diverses et variées sur le thème de Noël afin de transporter les enfants dans l'imaginaire et dans la magie des fêtes de fin d'année.

Une boîte au père Noël a été déposée devant les écoles.

Une collecte de jouets a été organisée pour récolter des jouets.

- **Projet CCAS en partenariat avec les structures de Falicon, Aspremont, Castagniers, St Blaise** : Pour créer un lien inter générationnel, les enfants ont confectionné des cartes de vœux pour les communes et une vidéo de chants de Noël revisités.

- **Intercentre à la neige** :

Nous avons organisé un inter centre entre les accueils de loisirs de Castagniers, St Blaise, Falicon et Aspremont pour une journée à la neige sur la piste de luge de Beuil pour favoriser le partage et développer la socialisation des enfants.

Une journée spécifique avec les maternelles et une journée pour les primaires de chaque accueil de loisirs.

➤ **ACM FALICON**

- **Projet sur les droits de l'enfant**

En collaboration avec l'association communale PAIEDEIA, un projet autour des droits de l'enfant a été mis en place sur les temps périscolaires. Tous les enfants ont pu participer à des activités manuelles, sportives dans le but de découvrir leurs différents droits.



- **Des mercredis à thème**

Chaque mois l'équipe d'animation propose un thème avec un fil conducteur permettant de développer nos objectifs pédagogiques. Les animateurs mettent en place des décorations, une histoire et des activités en lien avec ce thème, grâce à cela, les enfants sont, tout de suite, plongés dans l'imaginaire.



▪ Les nuits au centre l'été

Un été au camping paradis ! De juillet à août 2020, les enfants ont pu profiter de journées sous le thème du camping paradis au centre de loisirs. Une nuit a été proposée aux enfants par tranches d'âges (3/5 ans, 6/7 ans et 8/11 ans). Au programme, pizza party, veillée et nuit sous la tente.

• Des veillées pendant les vacances

Pendant les vacances d'été et d'automne, des veillées sur différents thèmes ont été organisées.

Des veillées contes, grand jeux et halloween ont été proposées de 18h à 20h en plus de la journée de centre pour les enfants. En moyenne des petits groupes de 12 enfants étaient présents.

➤ ACM ST BLAISE

• Les Mercredis de la rentrée

Projet journalisme avec un reportage fait par et pour les enfants afin de s'immerger dans le monde de la télé.



• Halloween sur l'île aux monstres.

Ces premières vacances ont été rythmées par les gentilles créatures de l'île aux monstres. Divers grands jeux collectifs, maquillages, déguisements et une belle et impressionnante visite de la grotte de Saint Cézaire.

• Les mercredis sur les transports !

Tout au long des mercredis qui ont suivi les vacances d'Automne, les enfants ont pu découvrir différents type de transports et leurs histoires.

• Noël à St Blaise

Pour cette période de Noël, nous avons travaillé la solidarité.

En raison des conditions météorologiques survenu au mois

d'octobre dans l'arrière-pays niçois, les enfants et familles ont participé à une collecte de denrées alimentaires, ainsi que du matériel de premières nécessités.



En lien avec le corps enseignant et la commune de St Blaise, le périscolaire a pu également participer, grâce notamment à un goûter, le dernier jour de classe, à la suite du spectacle de Noël offert aux enfants.



➤ ACM CASTAGNIERS



- **Visite d'une exposition artistique**

Nous avons eu la chance en ce début d'année de pouvoir participer à une exposition de patchwork et de sculptures. Les enfants ont pu créer leur propre œuvre d'art, à base d'objets recyclés.

- **Clean up**

Durant les vacances de la Toussaint les enfants ont nettoyé les environs du centre des Moulins dans une démarche écologique.



- **Concours du plus beau pull de Noël :**



➤ ACM ROQUETTE SUR VAR / BAUS ROUX

- Confection de décors pour le carnaval en relation avec le comité des fêtes et l'école

- Ateliers théâtraux

Les objectifs étaient de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités et de gagner en confiance en soi. Une animatrice préparait et mettait en place des ateliers 2 fois par semaine.



Veillée Halloween pour les 6/11 ans



Veillée de Noël pour les maternelles



➤ ACM ASPREMONT

- Atelier sur la Biodiversité:

La découverte du monde de la ruche, le mode de vie des abeilles ainsi que la confection de produits artisanaux autour d'ateliers ludiques.

- Randonnées à Aspremont:

Dès que le temps nous le permet, nos petits Aspremontois se transforment en véritable petits randonneurs...

Pique-nique, cabanes, grands jeux sportifs et défis sont au rendez-vous sur notre si joli plateau.

Tous sont heureux de pouvoir profiter du grand air.



➤ PERSPECTIVES SUR LE SECTEUR DES COLLINES :

- Intégration de la commune de Bonson au SIVoM : gestion péri et extra-scolaire en septembre 2021.
- Envisager un renfort sur la coordination au vu du développement du nombre d'ACM en gestion.
- Développer la formation des agents pour augmenter leurs compétences.
- Développer les actions intercommunales (intercentres) et mutualisation des moyens.
- Maintenir les actions existantes.
- Projet commun autour du potager.
- Projet commun autour de la littérature jeunesse et des animations autour du livre.
- Développer les LUDOS RESTOS sur le secteur.
- Continuité du développement du projet « Accueil enfants différents » : Suite à l'accroissement significatif de demandes d'accueil du nombre d'enfants à besoins spécifiques, des animatrices qualifiées sont positionnées en tant que référentes. Elles répondent aux besoins de ces enfants en toute bienveillance pour leur permettre une inclusion optimale.

Enfance

Secteur Trinité

Responsable du secteur

Margot SESTON - 06 13 32 71 31 - margot.seston@svdb.fr

En congé maternité à partir du 18/07/2020 (poste non remplacé).

Coordonnatrice périscolaire : **Najia Bendieb** 06 16 65 56 14 nbendieb@svdb.fr

Coordonnatrice périscolaire : **Malika Gaido-Daniel** 06 16 65 56 26 mgaido@svdb.fr

[En formation BPJEPS en alternance durant cette année]

Coordonnateur extrascolaire : **Laurent Aubouy** 06 69 61 00 85 aubouy.laurent@gmail.com

- 7 ACM périscolaires déclarés : Victor Asso maternelle, Victor Asso élémentaire, Lepeltier, Vira Souléù, Denis Delahaye, Chêne Vert et La Plana.
- 2 ACM périscolaires mercredis : Victor Asso maternelle et Victor Asso élémentaire
- 2 ACM extra-scolaires : Victor Asso maternelle et Victor Asso élémentaire
- Nb de directeurs diplômés BPJEPS : 3
- Nb de directeurs qualifiés BAFD : 3
- Nb de directeurs diplômés autres : 1
- Nb d'animateurs diplômés : 25
- Nb d'animateurs stagiaires BAFA : 14
- Nb d'animateurs non diplômés : 18

Effectifs en acte année 2020 avec prise en compte des données de 2019 durant les périodes de confinement :

Moyenne par jour	2020
Temps méridien	110304
Accueils matin et soir	27287
Étude	14144
Mercredis	2879
Vacances	8067

L'année 2020 a été marquée par la crise de la Covid 19. Dès le 16 mars 2020 et jusqu'au 12 mai de la même année, le confinement a porté un coup d'arrêt aux activités périscolaires et extra-scolaires.

Malgré une prise en charge des actes à l'identique de ceux réalisés en 2019 du 13 mars au 31 Juillet 2020, par la CAF, les recettes familles n'ont pas pu être perçues.

En effet, l'arrêt des activités durant la période de confinement, la mise en place d'un pique-nique fourni par les familles du 12 mai au 15 juin 2020, le peu d'enfants retournant à l'école jusqu'à ce que celle-ci redevienne obligatoire le 22 juin 2020 et les horaires décalés à 17h30 en raison des besoins liés à l'entretien des locaux et leur désinfection lors du 1^{er} déconfinement (en périscolaire du soir) ont grevé de manière importante la part des recettes familles qui auraient dû être perçues à cette période .

Pour autant, la CAF 06 a maintenu les financements sur la base de la fréquentation 2019 pour accompagner les collectivités dans cette crise.

De plus la lourdeur des protocoles sanitaires à mettre en œuvre, que ce soit lors des temps périscolaires que lors des temps extra-scolaires, ont mis à mal la réalisation des projets d'activités prévus. Les équipes se sont concentrées sur la mise en œuvre des différents protocoles en fonction de l'évolution des mesures prises par le gouvernement.

Néanmoins, dès l'été la confiance des usagers revenant, la fréquentation des différents accueils est revenue à la quasi-normale.

PROJETS ET NOUVEAUTÉS 2020 :

➤ Intervention 2S2C / Covid 19 :

En raison de la crise de la Covid 19, le SIVoM, suite à la signature d'une convention tripartite (Éducation Nationale- commune-SIVoM), a mis à disposition, dans les écoles, des animateurs afin de favoriser l'accueil des élèves durant la période de déconfinement.

Difficultés dans la mise en œuvre et le positionnement en raison du manque de concertation en amont, (essentiellement une réponse en termes de respect des protocoles sanitaires d'accueil et des schémas d'organisation).

➤ Accueil d'urgence durant le confinement :

Durant la période du confinement du 16 mars au 12 Mai 2021, le Service Enfance a mis en place un accueil d'urgence en lien avec l'Éducation Nationale pour accueillir les enfants des personnels prioritaires incluant les week-ends et les jours fériés. Durant les temps « scolaires » les animateurs sont intervenus de 13h00 à 18h00 puis sur des journées complètes comprenant les week-ends et les jours fériés. Très peu d'enfants sur ces temps d'accueil (en moyenne 6 enfants].

➤ Extension des horaires d'ouverture de l'ACM :

7h30 à 18h30 au lieu de 8h00 à 18h00

C'est une réponse aux besoins des familles trinitaires qui est plus significative le matin que le soir pour l'année 2020. À observer sur la durée, lorsque les familles auront mieux intégré les nouveaux horaires d'accueil.

➤ **Ouverture de l'ACM extra-scolaire une semaine lors des vacances de Noël :** Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire un succès et donc une véritable réponse aux besoins des familles avec en moyenne 140 enfants inscrits par jour.

➤ **Organisation des ACM été Lepeltier – Denis Delahaye :** Les maternelles ont été accueillies sur l'école Denis Delahaye lors de la période des vacances d'été comme chaque année. En revanche, suite aux retours de l'année 2019, premier accueil des élémentaires sur l'école de Lepeltier.

Penser à mettre en place une concertation avec la collectivité en fonction des retours des équipes (bilan été) notamment à propos de la localisation de l'accueil des élémentaires.

➤ **Adoption de deux lapins de la Petite Ferme de l'Abadie : projet « LA PLANA se met au vert » :**

Projet initié par le Service Enfance du SIVoM à l'école de La Plana. Réalisation en 2020 malgré les freins en termes de respect de l'échéancier lié à la crise de la Covid 19.

Travail partenarial avec l'école de La Plana dans le cadre du lien avec le projet d'école axé sur l'éducation à l'environnement et au développement durable avec en perspective la labellisation d'une « éco école ».



➤ **Projet citoyenneté laïcité :** Organisation d'un projet en lien avec le projet d'école de Victor Asso élémentaire dans le cadre des projets mis en œuvre sur le périscolaire du mercredi.

Aboutissement avec la réalisation d'une fresque inaugurée par le maire et ses adjoints avec un échange autour de la question de la laïcité avec les enfants.

➤ **Réflexion autour d'une démarche projet PEDT :**

En fin d'année 2020, un pré projet avec de grandes lignes est soumis à la validation des élus dans le but, d'une part, d'amener les acteurs du secteur éducatif à se concerter et à définir un projet éducatif spécifique au territoire et, d'autre part, de produire des économies de fonctionnement en réduisant le taux d'encadrement de façon significative.

Ce travail initié par la collectivité en lien avec les Services de l'Enfance du SIVoM, devrait être adopté et mis en œuvre en septembre 2021.

PERSPECTIVES 2021 :

➤ Transfert de la compétence Enfance à la commune de La Trinité :

À compter du 01-01-2022, la commune de La Trinité a décidé de récupérer la compétence Enfance gérée actuellement par le SIVoM.

Ce transfert de compétence est étudié dès mars 2021 grâce à la création d'un « groupe projet transfert » coordonné par un agent du Service Enfance mis à disposition de la commune de La Trinité à 50% dès mai 2021.

➤ Mise en place du PEDT à compter de septembre 2021 :

Souhait de la municipalité de signer un PEDT dans le but de rechercher des sources d'économie budgétaire par rapport au taux d'encadrement allégé, mais surtout dans le but de favoriser la concertation entre les différents acteurs éducatifs.

Points positifs :

- Travail en transversalité avec les différents Services de l'Enfance commune / SIVoM..
- Concertation avec l'ensemble de la communauté éducative.
- Équipe uniquement composée d'animateurs compétents et formés.
Création d'emplois durables avec un recentrage de l'équipe avec des animateurs qualifiés.

Points négatifs :

- Réorganisation.
- Baisse du taux d'encadrement et incidence sur l'emploi de certains agents vacataires.
- Un agent du service enfance a été missionné pour coordonner ce projet afin d'organiser sa mise en œuvre pour septembre 2021.

➤ Mise en place du Plan Mercredis à compter de septembre 2021 :

Dans la continuité du PEDT sera mis en place le « Plan mercredis » à compter de septembre 2021 afin de redynamiser les actions et permettre un taux d'encadrement allégé à savoir 1 animateur pour 10 enfants en maternelle et 1 animateur pour 14 enfants en élémentaire.

➤ Mutualisation des accueils périscolaires maternels et élémentaires sur les groupes scolaires :

Mutualisation des équipes maternelles et élémentaires les matins sur les écoles de type groupes scolaires, [moment de la journée qui ne nécessite pas la mise en place d'activités trop spécifiques].

➤ Amplitude et période d'ouverture :

Augmentation de l'amplitude horaire d'ouverture jusqu'à 18h30 en périscolaire dans la continuité de ce qui a été mis en place les mercredis et les vacances scolaires depuis juillet 2020.

Confirmation de par le succès rencontré en 2020 de l'ouverture, une semaine par an, durant les vacances scolaires de Noël.

➤ **Création d'un accueil périscolaire pour les élémentaires :**

En lieu et place de l'étude qui était proposée jusqu'à juillet 2021, sera proposé un accueil périscolaire jusqu'à 18h30 avec une aide aux devoirs et des activités périscolaires en partenariat, entre autres, avec le service des sports. Cela permettra une participation financière de la CAF dans le cadre de la CTG car le périscolaire sera désormais déclaré.

Les familles bénéficieront de tarifs ajustés sur les QF des familles.

➤ **Équipe de coordination :**

L'équipe de coordination du Service Enfance est réduite de 3 à 2 coordonnateurs avec une réorganisation des missions en interne.

Un coordinateur repasse en direction sur du temps périscolaire, impliquant un poste de directeur vacataire qui sera automatiquement non reconduit [départ volontaire].

Nécessité de conserver 2 postes de coordination pour accompagner de façon efficace la mise en place du projet PEDT et articuler correctement, sur les temps de vie de l'enfant, les objectifs du projet.

➤ **Annualisation des responsables périscolaires :**

Il a été voté au budget 2021 la demande d'annualiser les responsables périscolaires encore en vacation à compter de septembre 2021.

Une avancée importante et indispensable à la stabilité des équipes de direction pour les deux agents concernés, un contrat de non titulaire leur sera proposé de septembre à décembre 2021. Ceux-ci seront repris par la commune à partir du 01/01/2022.

➤ **Formations :**

Prévoir la mise en place de formations adaptées pour permettre aux directeurs de parvenir à plus d'autonomie suite à l'impact de la réorganisation de l'équipe de coordination.

Prévoir la formation des animateurs qui participeront à l'amélioration qualitative des activités périscolaires dans le cadre du PEDT.

À déterminer lors des temps d'échange avec la municipalité.

➤ **Tarififications :**

Volonté de la commune de revoir les tarififications actuelles de tous les temps périscolaires et extra-scolaires. Travail en cours.

Enfance

Secteur

St André de la Roche

Responsable secteur :

PASTORINO Stéphanie- 06 77 20 22 75 coordocej@sadlr.fr (jusqu'en juin 2020).

Coordonnatrice périscolaire : DI BENEDETTO Virginie 06 88 88 46 17
vdibenedetto@svdb.fr (et Responsable de secteur à partir de septembre 2020)

Coordonnatrice extra-scolaire : MAHROUG Alexandra 06 23 09 06 40
amahroug@svdb.fr (jusqu'à novembre 2020).

Nb d'ACM déclarés : périscolaire : 4 – mercredi : 1 – extra-scolaire : 1 ou 2 selon la période.

Nb de directeurs diplômés : 4

Nb d'animateurs diplômés : 15 + 6 ATSEM

Nb d'animateurs stagiaires : 5

Nb d'animateurs non diplômés : 4

EFFECTIFS 2020

ACM PÉRISCOLAIRES				
	PLAN	MUSSO	COLOMAS	GERMAINE CHEMIN
MOYENNE FRÉQUENTATION MATIN	19	18	15	18
MOYENNE FRÉQUENTATION MIDI	127	110	89	84
MOYENNE FRÉQUENTATION SOIR	34	47	33	30

ACM PÉRISCOLAIRES MERCREDIS	
ST ANDRÉ	
NOMBRE JOURS D'OUVERTURE	33
MOYENNE FRÉQUENTATION MATERNELLES	16.2
MOYENNE FRÉQUENTATION ÉLÉMENTAIRES	28.6
TOTAL	45

ACM EXTRA-SCOLAIRES 2020		
SITES	BABI MATERNELLES	COLOMAS ÉLÉMENTAIRES
HIVER		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombres actes	429	407
Moyenne fréquentation par jour	42.9	40.7
PRINTEMPS		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombre actes	0	0
Moyenne fréquentation par jour	0	0
ÉTÉ		
Nombre jours d'ouverture	33	
Nombre actes	352	311
Moyenne fréquentation par jour	35.2	31.1
AUTOMNE		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombre actes	394	
Moyenne fréquentation par jour	39.4	37.6
NOËL		
Nombre jours d'ouverture	3	3
Nombre actes	372	464
Moyenne fréquentation par jour	37.2	46.4

➤ **GESTION DE LA CRISE SANITAIRE :**

- L'année 2020 a été très particulière suite à la crise sanitaire. Toutes les activités péris et extra-scolaires ont été suspendues du 16 mars au 12 mai 2020, en raison du confinement.
- Un accueil pour les enfants des personnels prioritaires a été mis en place sur la commune.
- Une convention a été signée avec l'Éducation Nationale afin de mettre en place le dispositif : 2S2C qui consiste à mettre à disposition des écoles, des agents d'animation afin d'accueillir un plus grand nombre d'élèves et assurer le respect des protocoles sanitaires.
- Dès le 12 mai, les écoles ont repris et malgré la lourdeur des protocoles, des actions ont pu être effectuées sur le terrain.
- Les éducateurs sportifs sont intervenus sur les temps d'animation.

➤ **RÉORGANISATION DU SECTEUR :**

- Le service a été restructuré en fin d'année, avec une évolution d'emploi pour la coordinatrice qui est passée responsable et le futur recrutement d'un nouveau coordinateur.
- Nous avons fait le choix d'utiliser deux sites pour les ACM durant les vacances scolaires afin de limiter le brassage entre les maternelles et les élémentaires et avoir des locaux plus adaptés ; ainsi nous utilisons le « baby-club » et « Félix Colomas ».

➤ OUVERTURE DE L'ACM EXTRA-SCOLAIRE – VACANCES DE NOËL :

- Le SIVoM a pour la 1^{ère} fois, ouvert un ACM pendant 3 jours sur les vacances de Noël avec une fréquentation de quasiment 100 enfants par jour ce qui correspond vraiment à un besoin des familles.

Les faits marquants :

Activités sportives/jeux

Objectifs opérationnels visés : développer des objectifs communs, promouvoir l'esprit d'équipe, échange et mettre en place des règles évolutives, créer des rituels...



Activités manuelles

Objectifs opérationnels visés : favorise la créativité



Projets spécifiques :

Le projet crèche : **Objectif** : Créer des décorations pour la crèche de Noël de Saint-André de la roche située au jardin du GHET.



Le projet potager : **Objectif** : Sensibiliser à l'écocitoyenneté, être acteur de son centre et découvrir la biodiversité.



Projets en partenariat avec les écoles :

Objectifs : Privilégier l'accès à la culture, faire un projet commun, respect de l'environnement.



Objectifs : Zéro déchets :

Des actions ponctuelles ont été menées dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement.

Objectifs opérationnels visés : Réinventer les jeux traditionnels, lien fabulation, expression corporelle, aménagement des espaces, décoration des lieux, favoriser la récupération.



Perspectives 2021 :

➤ SERVICE ENFANCE :

- Recrutement d'un nouveau coordinateur afin de finaliser la restructuration du service et accompagner les équipes d'animation.
- Signature du nouveau PEDT et Plan mercredi avec une démarche davantage collaborative avec les enseignants, les parents d'élèves et les associations de la commune.

➤ FONCTIONNEMENT :

- Le SIVoM va :
 - Ouvrir l'ACM 3 jours supplémentaires sur le mois d'août
 - Rallonger l'ouverture de l'ACM d'un jour durant les vacances scolaires de Noël soit 4 jours.
- Mise en place d'un accueil du soir directement à la ferme 1 à 2 fois par semaine.

➤ PROJETS :

- Un grand axe sur l'environnement avec : installation de composteurs sur chaque école, création de potager sur chaque site, mise en place du tri-sélectif, récupération de feuilles de papier usagés...
- Élaborer un projet de communication en direction des familles.
- Sensibiliser de manière ludique les enfants et les familles aux dangers des écrans.
- Poursuite du projet « crèche » qui consiste à décorer une partie du village à l'aide de matériaux de récupération...

4 | JEUNESSE

L'Accompagnement Social des Jeunes Cédric PALLINI - Coordinateur – 06 17 44 99 52 – cedric.pallini@svdb.fr	
2- L'Animation Sociale	
<ul style="list-style-type: none">• 3 quartiers :<ul style="list-style-type: none">○ Saint André de la Roche : le Manoir et le Château○ La Trinité : les Hautes Vignes• 6 agents :<ul style="list-style-type: none">○ 1 coordinateur de l'Animation Sociale titulaire d'un DEJEPS○ 1 directrice périscolaire titulaire d'un BPJEPS○ 2 animateurs diplômés○ 2 animateurs sociaux diplômés	
3- L'Information Jeunesse	
<ul style="list-style-type: none">• 1 agent d'Animation référente Information Jeunesse Sabrina BRAEIK - 04 92 00 10 37	

1- Les Maisons des Jeunes

- 6 MDJ gérées par le SIVoM Val de Banquière
- 4 directeurs titulaires d'un BPJEPS
- 1 directeur titulaire d'un DEUST Animation et Gestion
- 1 directeur titulaire d'un BAFD
- entre 6 à 10 animateurs diplômés
- entre 16 et 32 jeunes accueillis sur chaque structure en fonction de la période

LA JEUNESSE



11-17 ans

Les + :

- une équipe professionnelle
- une approche globale de la jeunesse, du loisir vers l'accompagnement social
- une démarche éducative et préventive
- une dynamique inter centre dans la construction et dans la mise en place de projets
- L'information Jeunesse,

L'INFORMATION JEUNESSE

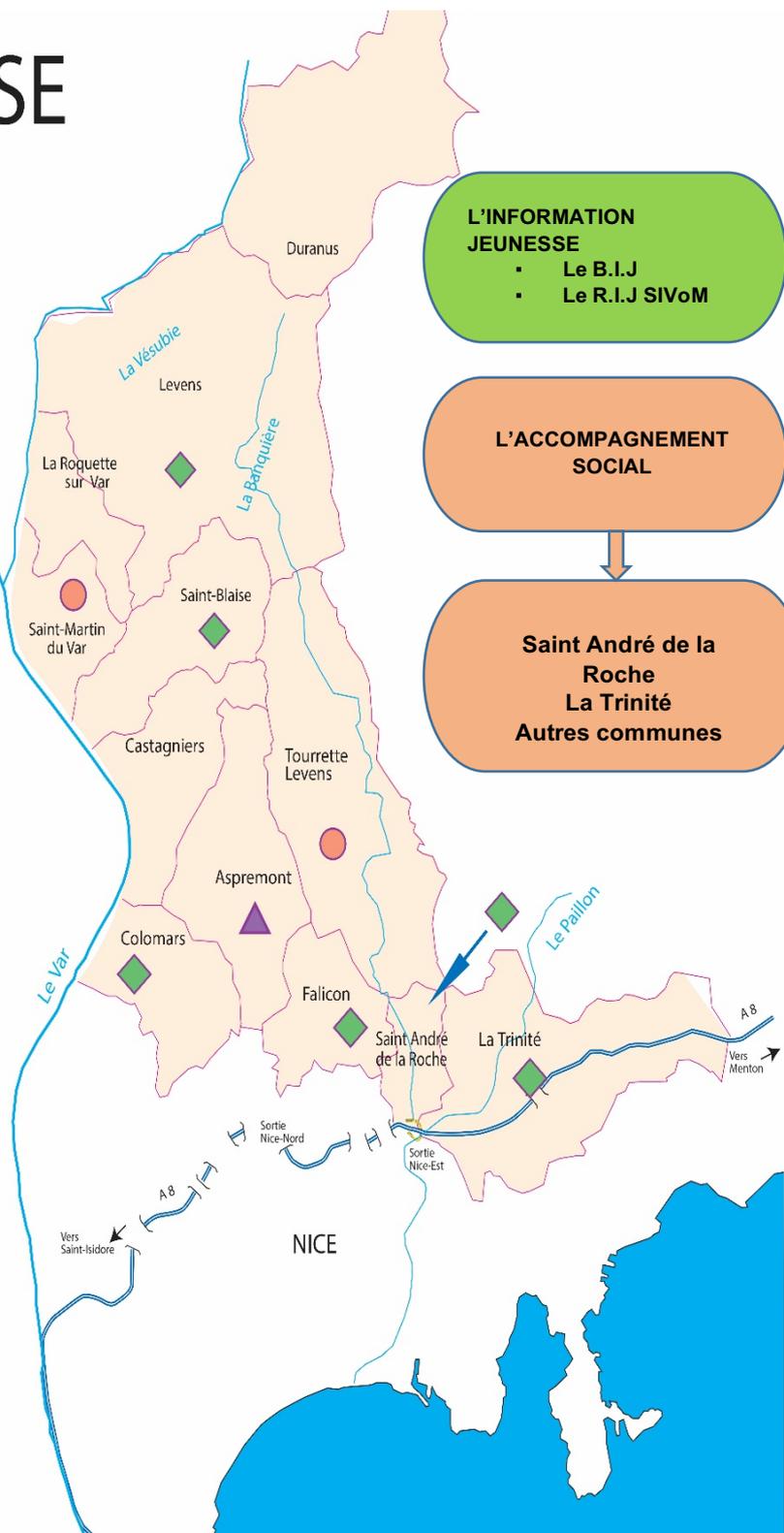
- Le B.I.J
- Le R.I.J SIVoM

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Saint André de la Roche
La Trinité
Autres communes

LÉGENDE

- ◆ ACM Ados gestion SIVoM
- ACM Ados gestion communale
- ▲ ACM Ados gestion associative



1) LES MAISONS DES JEUNES

Maison des Jeunes	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
St Blaise	<ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine par petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été • 3 samedis ski • 1 soirée par mois (7 par an) 	27	472
Falicon	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois ½ en été • 3 samedis ski • 1 soirée par mois (7 par an) 	57	1212
Colomars	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois ½ en été • Le mercredi après-midi et le vendredi en soirée en période scolaire • 5 soirées sur l'année • 5 samedis sur l'année • 4 week-ends sur l'année 	73	1627
Levens	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois et 3 semaines en été • samedis après-midis en période scolaire (15 par an) • 2 soirées par mois (15 par an) 	66	1196
St André de la Roche	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (1 seule semaine à Noël) • 1 mois ½ en été • 3 soirs par semaine en péri-scolaire • Les mercredis après-midi en période scolaire • 2 soirées et 2 samedis par mois (20 de chaque par an) 	65	1781

La Trinité	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois et 3 semaines en été • 1 samedi sur 2 en période scolaire • 1 vendredi soir sur 2 en période scolaire 	59	947
St Martin du Var	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 6 semaines en été 	Gestion municipale	
Tourette Levens	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été 	Gestion municipale	
Aspremont	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • Vacances d'été 	Gestion associative (LSCA)	

- 347 jeunes inscrits sur les Maisons des Jeunes gérées par le SIVoM Val de Banquière (403 en 2019 et 362 en 2018) et 7235 actes ont été réalisés (7418 en 2019 et 6969 en 2018).
- Le travail entre les différents directeurs et les équipes d'animation des MDJ permet de mettre en place des activités avec une plus-value pédagogique importante et avec de véritables valeurs éducatives. Toutes les équipes se sont projetées sur un travail autour de la labélisation de la structure (Label qualité de la DDCS).
- En 2020, le directeur de la MDJ de La Trinité a souhaité quitter son poste pour des raisons personnelles à compter du 1^{er} novembre 2020. Il a été remplacé par un directeur titulaire d'un BPJEPS : Valentin COMTE.
- Des rencontres inter centres sont prévues et organisées, tout au long de l'année, entre les différentes MDJ. En raison de la situation sanitaire, seuls les samedis ski ont pu être organisés en 2020 soit 98 journées / enfants.



- En temps normal, 5 des 6 Maisons des Jeunes organisent des séjours courts de 4 jours complémentaires des séjours intercommunaux. Ils répondent à une volonté forte d'impliquer les jeunes dans la mise en place et la gestion de leurs vacances. En raison des conditions sanitaires, seules 2 MDJ ont organisé des séjours courts sur la période des vacances d'Automne.



Communes	Période	Lieu	Durée	Nb d'enfants	Nb d'actes
St André de la Roche	Automne	Dignes les Bains (04)	4 jours	12	48
Colomars	Automne	Blieux (04)	4 jours	16	64

Ces actions ont permis de faire partir en vacances 28 adolescents représentant 112 actes.



Perspectives :

Les besoins des jeunes et les actions menées auprès d'eux nous obligent à ne plus regarder l'Animation Jeunesse que sous l'angle du loisir mais de plus en plus avec une dimension d'accompagnement social.

La mutualisation, la formation permettra aux équipes de ne pas rater ce virage.

L'accompagnement à la scolarité à destination des adolescents réalisé, jusqu'à maintenant, uniquement sur Saint André de la Roche, sera proposé normalement en 2021 sur les MDJ de La Trinité et de Levens.

L'accompagnement des jeunes dans les démarches touchant au champ de l'emploi, de la formation, de la santé, de la mobilité, des loisirs sera proposée rapidement sur toutes les structures jeunesse grâce à la création d'accueils de jeunes, structures destinées aux grands mineurs et permettant d'aborder, dans un cadre moins contraignant pour les ados, les problématiques énoncées.

Depuis quelques années, la jeunesse est un axe prioritaire de la CNAF. Les actions de prévention (addictions, santé, sécurité routière, formation,...), le départ en vacances, le lien à la parentalité sont des portes d'entrée pour de nombreux projets portés par les Maisons des Jeunes. Rendre les jeunes, acteurs de leurs loisirs, les impliquer dans la vie « citoyenne » et dans le bien vivre ensemble sont des objectifs sur lesquels les équipes jeunesse vont travailler en 2021.

De cet axe prioritaire, découle un travail avec la CAF autour de la Prestation de Service Jeunes. Elle a pour finalité d'aborder les problématiques jeunesse sous un nouvel angle d'approche : aller au contact des jeunes (12 – 25 ans), créer du lien, intervenir auprès d'eux dans la résolution des problèmes grâce à un accompagnement individuel ou collectif en partenariat avec les partenaires institutionnels.



Perspectives de développement sur le Secteur Jeunesse :

- possibilité d'ouverture d'une MDJ mutualisée sur l'ouest du Territoire pour les jeunes de Bonson, La Roquette sur Var, Saint Martin du Var. La réflexion est à engager avec les différentes communes.
- ouverture en 2022 d'une Maison des Jeunes sur Castagniers.
- possibilité d'une gestion de la Maison des Jeunes d'Aspremont par le Service Jeunesse du SIVoM Val de Banquière.



2) L'ANIMATION SOCIALE : « de l'Animation à la Prévention »

L'Animation Sociale est intervenue en 2020 principalement sur 3 quartiers, sur les communes de Saint André de la Roche et La Trinité :

De l'animation et l'aide aux devoirs auprès des jeunes du quartier (6 – 15 ans) à la médiation et la mise en place d'activités pour les jeunes (15 – 25 ans) et les familles, cette action a pour vocation d'accompagner les différents publics et d'apporter une réponse efficiente aux problèmes ou freins rencontrés.

Porteur de projets spécifiques de prévention dédiés à l'Enfance, la jeunesse et les familles, l'Animation Sociale met en place des journées thématiques de prévention à destination des Quartiers de la Politique de la Ville (Prioritaire ou en veille active) mais également pour tous les jeunes et les familles du SIVoM Val de Banquière.

Un projet « VVV » (Ville - Vie – Vacances) a été mené sur le quartier du Manoir en octobre 2020, intitulé « Objectif Nature » avec comme thématique la découverte du milieu montagnard et le respect de la nature. 11 jeunes du quartier du Manoir et de

l'Ariane ont participé sur les 5 jours du projet. Un travail en partenariat a été réalisé sur cette opération avec l'association de prévention ALC.

Perspectives:

Prévue à compter de la rentrée 2020 – 2021, l'Animation Sociale des Hautes Vignes (aide aux devoirs, accompagnement des jeunes et des familles,...) n'a pas commencé, les élus de La Trinité ayant fait le choix de ne pas actionner ce dispositif.

Le recrutement d'une équipe stable et diplômée (1 agent assistant social et 1 animateur) à compter de juillet 2020 a permis de structurer et pérenniser l'Animation Sociale sur les différents secteurs notamment sur des poste de « Référent Jeunes » en lien avec l'Espace de Vie Sociale sur Saint André de la Roche.

Le travail entrepris avec la CAF sur la Prestation Service Jeunes est portée par l'Animation Sociale en partenariat avec toutes les équipes jeunesse et l'Information Jeunesse. Un réseau partenarial est tissé et inclut l'EVS de Saint André, la Mission Locale, la MSD, les collèges du territoire, Pôle Emploi,...

Le dossier « Prestation Service Jeunes » monté par le Service Jeunesse du SIVoM Val de Banquière – Animation Sociale passera en commission d'attribution de la CAF, le 22 juin 2021.

Mise en place en 2021 d'un « VVV » sur le Manoir en collaboration avec l'association de Prévention « ALC » basé sur une action solidaire en direction des vallées sinistrées lors de la tempête Alex du 02 octobre 2020. 14 jeunes issus du quartier du Manoir, du Château et de l'Ariane partiront, du 08 au 13 juillet 2021, soit 6 jours, restaurer les sentiers de randonnée et de VTT à Breil sur Roya.

3) L'INFORMATION JEUNESSE

Le Bureau Information Jeunesse et sa déclinaison le Réseau Information Jeunesse labélisé « Information Jeunesse » en 2019 a continué de mener ses interventions à destination des jeunes du territoire.

L'Information Jeunesse intervient dans la mise en place d'actions et d'informations pour les jeunes dans les domaines de la formation, l'emploi, le logement, la santé et le loisir.

En 2020, 1955 actes ont été réalisés (passage sur la structure, demandes téléphoniques ou mails et actions extérieures) (2202 actes en 2019).

L'animatrice Information Jeunesse intervient chaque semaine sur le collège de la Bourgade de La Trinité dans le cadre du projet SAS (Structure d'Accompagnement Spécifique) luttant contre le décrochage scolaire avec les élèves de 3^{ème}.

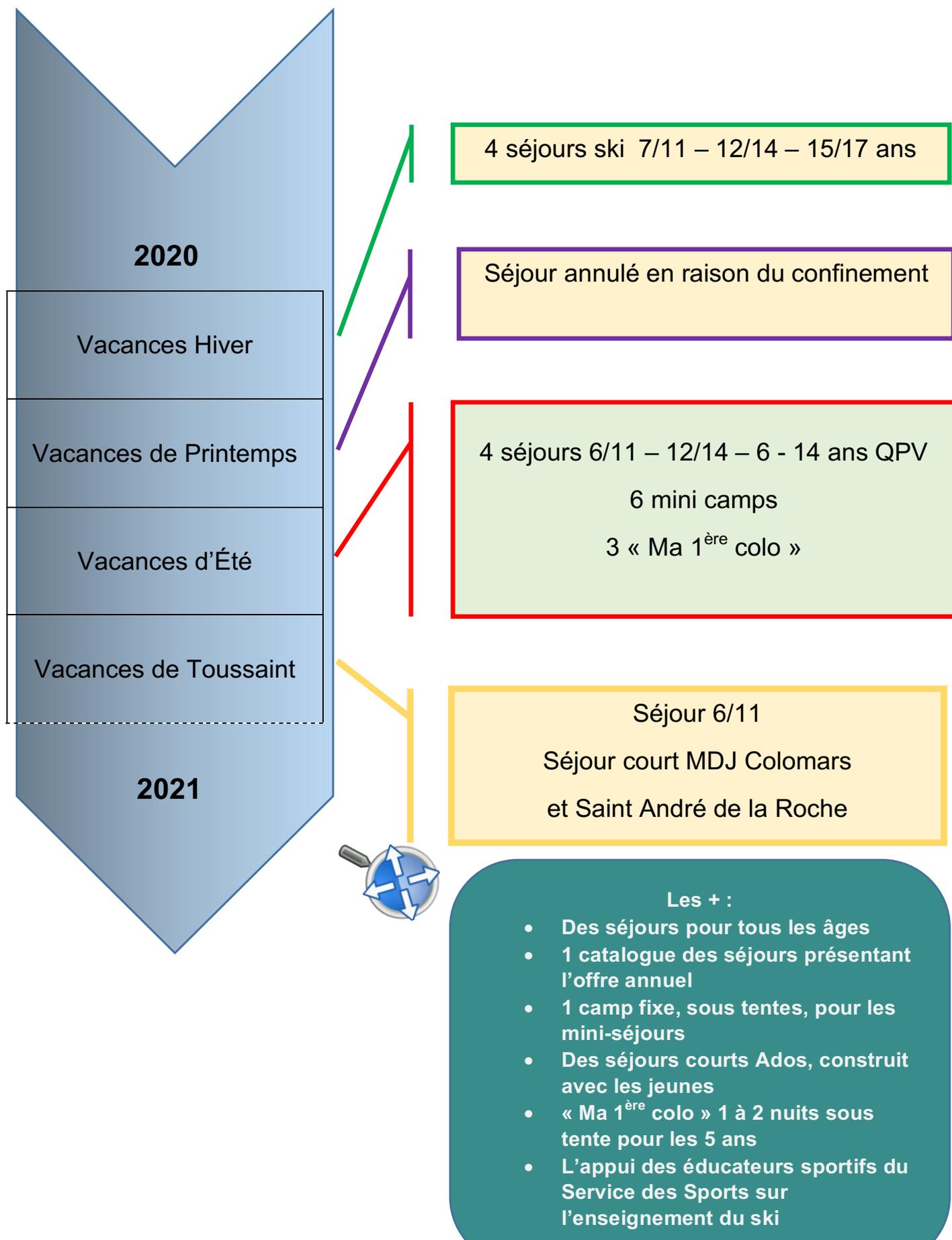
L'Information Jeunesse

- assure toutes les semaines des permanences sur les quartiers de Saint André de la Roche (Manoir et Château) et jusqu'en mars 2020 sur le quartier des Hautes-Vignes à La Trinité.
- participe à des journées exceptionnelles (Tous en route, cross scolaire, forum de l'emploi, journée de l'Olympisme...).

- met en place des animations au sein des quartiers : projet « Quartier Libre », Projet « SOS »,...
- est un partenaire du projet « SAS » mis en place par le collège de la Bourgade à La Trinité.



5 | SÉJOURS



Les Séjours

- 9 séjours mis en place par le SIVoM Val de Banquière.
- 1 directeur par séjour titulaire d'un BPJEPS ou d'un BAFD.
- 19 animateurs diplômés.
- 7 ETAPS.
- Entre 11 et 38 enfants/jeunes accueillis sur chaque séjour en fonction de la période.
- Communes qui ont participé : St André de la Roche, La Trinité, Falicon, Levens, Colomars, St Martin du Var, Castagniers, La Roquette sur Var, Tourrette-Levens.

Les Mini séjours

- 6 mini séjours mis en place par le SIVoM Val de Banquière.
- Partage des mini séjours avec 2 directeurs titulaires d'un BPJEPS ou d'un BAFD.
- 7 animateurs diplômés.
- 1 stagiaire.
- 1 ETAPS.
- 1 non diplômé.
- Entre 15 et 30 enfants inscrits par mini séjour.
- Communes qui ont participé : St André de la Roche, La Trinité, Falicon, Levens, Colomars, St Martin du Var, Castagniers, Aspremont, Tourrette-Levens, Saint Blaise.

Ma 1^{ère} colo

- 2 nuits mises en place par le SIVoM Val de Banquière mais déclarées en activité accessoire sur les ACM concernés.
- 1 animateur référent déclaré par un ACM.
- 1 animateur diplômé.
- 24 enfants de 5 – 6 ans ont participé à cette action.

1) LES SÉJOURS

Séjours	Âges	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
HIVER	• 7-11 ans	6 jours / 5 nuits	38	228
	• 7-11 ans	6 jours / 5 nuits	37	222
	• 11-13 ans	6 jours / 5 nuits	30	180
	• 13-17 ans	6 jours / 5 nuits	27	162
PRINTEMPS	Séjour annulé en raison de la COVID – reporté sur les vacances d'automne 2020			
ÉTÉ	• 6 -11 ans	6 jours / 5 nuits	25	150
	• 11-13 ans	6 jours / 5 nuits	24	144
	• 6 – 11 ans	6 jours / 5 nuits	26	156
	• 6 – 14 ans Pour les enfants des quartiers Politique de la Ville (Saint André et La Trinité)	5 jours / 4 nuits	11	55
AUTOMNE	• 6 -11 ans	6 jours / 5 nuits	29	174
TOTAL		53 jours/44 nuits	247	1471

	HIVER				ÉTÉ				AUTOMNE		Total
	7-11 ANS	7-11 ANS	12-14 ANS	15-17 ANS	6-11 ANS	11-13 ANS	6-11 ANS	6-14 ANS	6-14 ANS		
		Auron Alpes maritimes	Frabosa (Italie)	Sestrière (Italie)	Beuil Alpes maritimes	Beuil Alpes maritimes	Beuil Alpes maritimes	Beuil Alpes maritimes	Iles Ste Marguerite Alpes maritimes		
	du 17 au 22 février 2020	du 24 au 29 février 2020	du 17 au 22 février 2020	du 24 au 29 février 2020	du 06 au 11 juillet 2020	du 13 au 18 juillet 2020	du 03 au 08 août 2020	du 24 au 28 août 2020	du 26 au 31 octobre 2020		
La Trinité	10	14	10	7	5	7	7	5	11		76
St André de la Roche	15	15	14	8	11	7	14	6	10		100
Saint Martin du Var	4	1	2	2	3	3	5		6		26
Levens			1	4		1					6
La Roquette sur Var		3									3
Falicon	9	4	1	3	4	1			2		24
Colomars				3		1					4
Castagniers			2		1	2					5
Tourrette- Levens					1	2					3
	38	37	30	27	25	24	26	11	29		247

2) LES MINI SÉJOURS

Mini-Séjours	Âges	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
ÉTÉ	• 6-11 ans	• 4 jours/3 nuits	15	60
	• 6 - 8 ans	• 4 jours /3 nuits	18	72
	• 6 - 11 ans	• 4 jours/3 nuits	23	92
	• 6 - 11 ans	• 4 jours/3 nuits	16	64
	• Ados	• 4 jours/3 nuits	21	84
	• 6-11 ans et Ados	• 4 jours/3 nuits	31	124
TOTAL		• 24 jours/18 nuits	124	496



Communes	Nombre d'enfants	Nombre d'adolescents	Nombre total	Nombre d'actes
Aspremont	5		5	20
Castagniers	14		14	56
Colomars		2	2	8
Falicon	1		1	4
La Trinité	30	9	39	156
Levens		6	6	24
St André de la Roche	18	15	33	132
St Blaise	7	3	10	40
St Martin du Var	4		4	16
Tourrette-Levens	10		10	40
	89	35	124	496

3) MA 1^{ère} COLO

Cette année, le SIVoM Val de Banquière a organisé des nuitées pour les 5 - 6 ans.

Mini-Séjours	Âges	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
Du 27 au 28 juillet	• 5-6 ans	• 2 jours/1 nuit	15	30
Du 03 au 04 août	• 5-6 ans	• 2 jours/1 nuit	9	18
TOTAL		• 4 jours/2 nuit	24	48

Ces nuitées ont été déclarées en activité accessoire sur chaque Accueil de Loisirs.

27 – 28 / 07		03 – 04 / 08		Total
La Trinité	8	Aspremont	3	
St André de la Roche	7	Castagniers	1	
		La Trinité	5	
Total	15		9	24

4) BILAN

- 247 enfants et jeunes inscrits sur les séjours gérés par le SIVoM Val de Banquière et 1471 actes ont été réalisés.
- 124 enfants et jeunes inscrits sur les mini séjours gérés par le SIVoM Val de Banquière et 496 actes ont été réalisés.
- 24 enfants de 5 - 6 ans ont pu se familiariser à la vie en collectivité et dormir hors de chez eux. Dans la continuité « des nuits au centre » organisées par les ACM du SIVoM Val de Banquière, ces nuitées ont pour but de donner envie aux enfants de partir progressivement aux séjours courts puis aux séjours.
- En raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19, l'action « Séjour » a été fortement impacté en 2020 :
 - Réduction de 2 jours du séjour ski 14 – 17 ans à Sestrière (Italie).
 - Annulation du séjour de Printemps qui a été repositionné lors des vacances d'Automne.
 - Modification des séjours d'été (changement de lieu, de tranches d'âge, nombre de participants,...) pour répondre au cahier des charges émis par la DDCS.
 - Intégration des séjours d'été et d'Automne au dispositif « Colos apprenantes » initié par l'État.
 - Mise en place d'un séjour de 5 jours pour les enfants et adolescents issus des quartiers Politique de la Ville (La Trinité et Saint André de la Roche).

- Réduction du nombre de jeunes accueillis sur les mini camps pour des raisons sanitaires (2 enfants maximum par tente).
- Respect des protocoles sanitaires sur l'ensemble des séjours (aucun cas COVID détecté).



Les séjours ont permis:

- De développer la socialisation des enfants et des jeunes, dans un nouvel environnement.
 - D'éduquer les enfants et les jeunes à devenir des futurs citoyens.
 - De développer l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et pendant les activités.
 - De responsabiliser les enfants dans les tâches de la vie quotidienne.
 - D'éveiller la créativité et l'imagination des enfants.
 - De faire découvrir des activités sportives et de pleine nature.
- Mise en place d'un catalogue de présentation de l'ensemble des séjours organisés par le Pôle Animation du Territoire, diffusé en novembre 2019.

Perspectives :

- Planifier les séjours en 2021 en fonction des contraintes sanitaires liées à la COVID-19. Les séjours d'hiver et de printemps ont été annulés, les ACM avec hébergement n'étant pas autorisés.
- Structurer le secteur des séjours (secrétariat, directeur, animateur...) pour faciliter le travail des équipes et les démarches des familles.
- Nouvelle organisation sur les mini camps : afin d'optimiser les camps et de réduire le nombre de participants, en raison de la situation sanitaire. Nous allons proposer 11 mini séjours au lieu de 6, réduire le nombre d'ACM et le nombre de jeunes présents sur chaque séjour.
- En septembre 2021, la coordinatrice des séjours va quitter son poste. Un agent sera recruté à ½ temps, en mobilité interne, pour la remplacer.





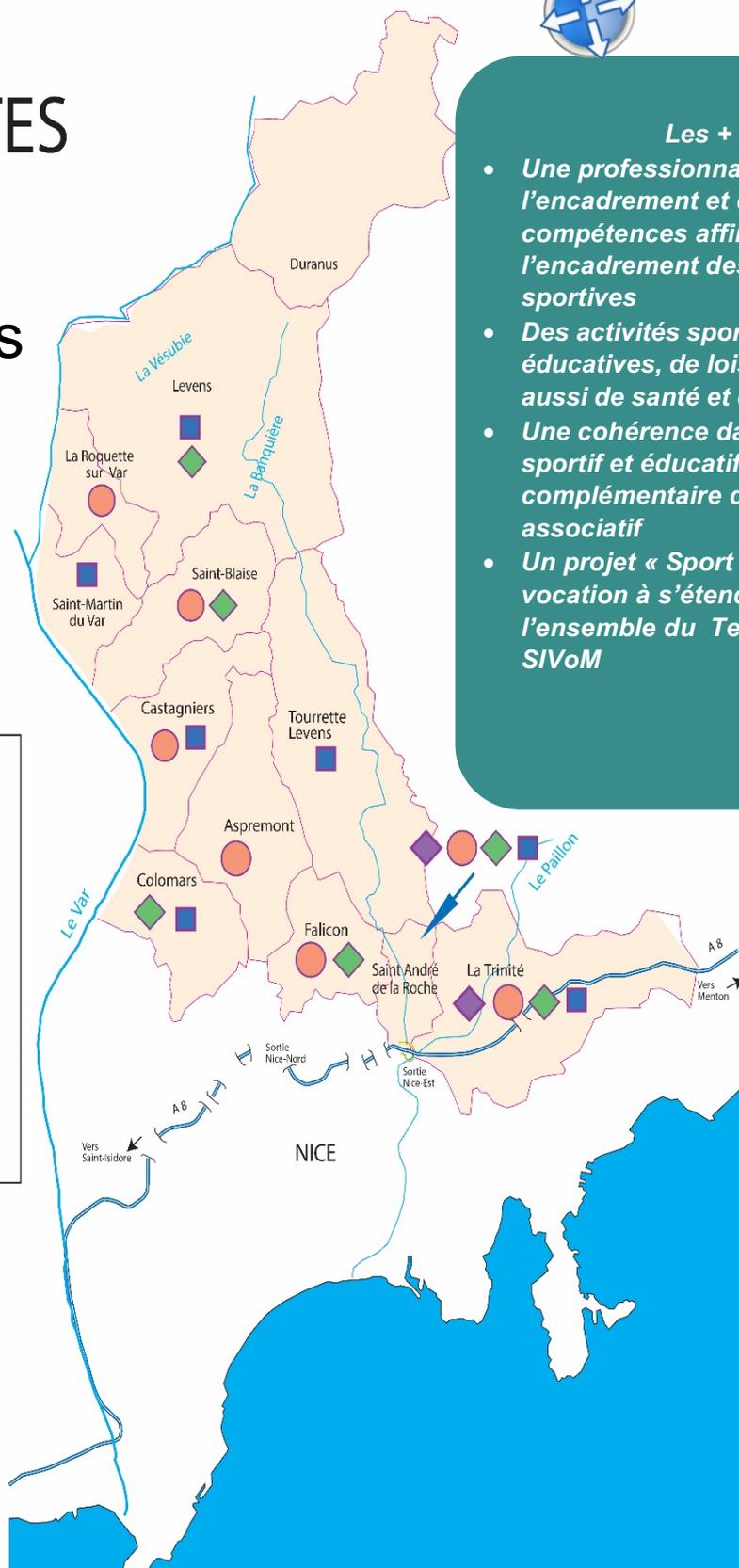
LES ACTIVITES SPORTIVES

Tous Publics



Les + :

- Une professionnalisation de l'encadrement et des compétences affirmées dans l'encadrement des activités sportives
- Des activités sportives, éducatives, de loisirs, mais aussi de santé et de bien-être.
- Une cohérence dans le projet sportif et éducatif complémentaire du milieu associatif
- Un projet « Sport Santé » qui a vocation à s'étendre sur l'ensemble du Territoire du SIVOM



ACTIVITÉS SPORTIVES

Responsable du Service des Sports

Jean Yves MURRIS - 06 23 09 06 57 jymurris@svdb.fr

Responsable secteur st André de la Roche en 2020

(Responsable projet sport santé SIVoM en 2021)

Véronique NIHOTTE - 06 19 71 37 75 sportsante@svdb.fr

Nombre d'éducateurs APS : 11 (plus les intervenants non titulaires et saisonniers).

Nombre total d'usagers réguliers : 1050 [750 à La Trinité, 300 à St André de la Roche] (toutes tranches d'âges, hors interventions aux bénéfices des autres compétences).

2 communes ont délégué la compétence activités sportives
La TRINITE – St ANDRÉ de la ROCHE.

- Le Service des Sports assure la gestion des secteurs suivants : Animation sportive enfants, adultes, seniors, familles – EPS scolaire - événementiels sportifs — projet sport santé – gestion des installations sportives et des associations sportives (St André).
- Interventions au bénéfice des autres compétences du Pôle Animation du Territoire (sur l'ensemble du Territoire)
Petite Enfance – Enfance – Jeunesse – Social.

Le Service des Sports c'est aussi :

Des conseils et expertises au bénéfice des communes du SIVoM (installations sportives, activités, sport sur ordonnance...), la gestion et l'animation de la piscine de St André de la Roche.



ACTIVITÉS SPORTIVES MISES EN PLACE POUR LES COMMUNES AYANT TRANSFÉRÉES LA COMPÉTENCE : LA TRINITE – ST ANDRÉ DE LA ROCHE.

Préambule :

L'année 2020 est marquée par la pandémie qui a considérablement perturbé les animations sportives. Durant cette période, le Service des Sports a dû faire preuve de créativité pour maintenir ou adapter les actions sportives aux directives ministérielles qui nous ont conduit à changer constamment la programmation de nos activités (activités à l'intérieur pour les enfants uniquement, en vidéo, puis à l'extérieur avec des groupes limités en nombre, avec des contenus modifiés ... avec des évènementiels préparés mais non réalisés au dernier moment).

Cette énergie déployée au quotidien a permis de maintenir des actions bénéfiques pour la santé les usagers en particulier pour les enfants et les seniors (qui pour la plupart ont maintenu un nombre de séances similaires à l'année précédente).

SECTEUR EPS SCOLAIRE :

Objectifs : En partenariat avec l'Éducation Nationale l'intervention des ETAPS enrichie l'EPS, en ayant la certitude de toucher tous les enfants de la commune, pour de véritables acquisitions motrices.

ÉCOLES PRIMAIRES

Communes	Classes enfants	Enfants	Cycles	Projets	Activités différentes	Éducateurs agréés
TRINITÉ	28	684	51	14	11	6
ST ANDRÉ	19	424	46	5	13	5

En 2020 le projet EPS conçu et réalisé en collaboration avec l'Éducation Nationale à l'intention des écoles de La Trinité et de St André de la Roche :

Pour les écoles élémentaires : 2 ou 3 cycles de 8 à 9 séances réalisées par classe sur une période de deux mois et demi. En cette année spéciale, les cycles ont souvent été modifiés :

- Interventions des ETAPS dans les cours d'écoles, en extérieur...
- Modifications des contenus de séances (pas de contact, distanciation...)
Prise en charge des élèves en ½ classe.

Des actions qui se sont parfois éloignées des contenus du cursus scolaire prôné par l'Éducation Nationale mais qui ont permis de maintenir une activité physique très attendue par les enfants avec un nombre d'intervention égal à ce qui était prévu.

À souligner : Un partenariat avec les associations ou les fédérations sportives :

Tennis à St André, futsal encadrement District Côte d'Azur de Football à La Trinité et St André.

Le Service des Sports vient également en soutien des écoles :

- Par le prêt de matériels pédagogiques et d'équipements (ex : kit de gym, kit jeux de balles, tapis...). Par la mise à disposition des installations sportives.
- Par l'organisation « d'événements sportifs » à l'attention de toutes les classes (maternelles – CM2) 1 seul réalisé cette année à La Trinité : « Sport Passion orientation » : 6 classes, 150 élèves en mai .1 seul réalisé sur St André : « sport passion endurance» en réadaptant l'organisation (pas de brassage).
- Les « défis dans la Ville » à La Trinité n'ont pu se dérouler en totalité pour cause d'alerte rouge (tempête Alex) une seule journée a pu être maintenue (12 classes 300 élèves).



Course d'orientation au plateau de la justice.

Perspectives :

- À St André de la Roche : la création de classes doubles avec des GS maternelles et des CP va nous amener à modifier le contenu des interventions sportives.

COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE

À La Trinité, le Service des Sports coordonne les interventions EPS du Collège et des primaires dans les installations sportives. Il intervient également en soutien des actions organisées par le Collège de La Trinité par du prêt de matériel ou de véhicules.

Annulation : 2 « sport passion » CM2-Sixième ».

SECTEUR ANIMATION SPORTIVE (Enfants)

Objectifs :

Permettre une pratique sportive, éducative et de loisirs pour les enfants de tous les âges afin de découvrir et de s'initier à de nombreuses APS.

Proposer des activités en complémentarité avec le mouvement associatif permettant d'augmenter le nombre de disciplines proposées sur les communes.

Activités sportives	La Trinité	St André
Baby gym – 3 ans (ouvert aux familles du SIVoM)	14	
Éveil sport 3 - 5 ans	47	33
Ini sport 6 – 8 ans	42	20
Multisports 9 – 11 ans	36	
Escalade	41	
Danse enfants et adolescents 6 – 18 ans		51
Gymnastique /cirque enfants 6-11 ans		30
TOTAL	180 (199 en 2019)	134 (129 en 2019)
SOIT	314 (328 en 2019)	

Le Service des Sports a également créé des événements pour animer ces différents secteurs :

- En organisant conjointement avec le CDOS, **la Caravane du Sport** à St André (octobre 2020).
- **Annulation** : « défis dans la ville » et « caravane du sport » à La Trinité, Remise des diplômes et spectacle de danse St-André-de-la Roche. Spectacle de gym/cirque Trinité/St André.



Éveil sport saint André / Éveil sport Trinité / Escalade à La Trinité.

Observations :

Une année avec des adaptations permanentes afin de respecter les directives de l'État, avec la volonté de maintenir ou de rattraper les séances qui n'ont pas pu être réalisées (rattrapage de séances lors de chaque vacance).

Néanmoins, pour certaines activités, notamment baby gym, il faudra envisager un « avoir » pour la rentrée de septembre 2021.

La forte demande sur les activités de l'animation sportive souligne l'attente des parents pour des activités complémentaires de l'associatif à un coût limité.

Perspectives :

La Trinité : En septembre 2021, la mise en place d'activités sportives dans le cadre du PEDT (périscolaire de 16h30 à 18h30 une fois par semaine dans chaque école primaire) en partenariat avec le Service Enfance de La Trinité engendrera une réorganisation de l'animation sportive et un arrêt de l'activité escalade et de la baby gym. Cela ne signifie pas l'arrêt de l'activité escalade (possibilité associative) car lors des activités périscolaires du soir, le mur d'escalade pourra être utilisé ainsi que le gymnase.

St André de la Roche : Reprise de l'activité danse par une association (création en cours).

SECTEUR « PARENTALITÉ » :

Objectifs : Créer du lien social et favoriser les activités sportives familiales.

Soutien à la parentalité (partenariat avec le réseau parents 06).

Activités sportives	Trinité	St André
Sorties familiales « sport de nature » (randonnée avec les ânes, visite de la réserve des bisons, raquettes à neige, sortie montagne...)	3 sorties 65 (28 enfants -37 adultes)	3 sorties 36 (14 enfants -22 adultes)
Activités sportives parents/enfants (zumba, CrossFit,)	Fermeture de l'espace fitness Non réalisé	
En famille au jardin aquatique (Été piscine de St André)	Piscine fermée en 2020 : activité non proposée	
TOTAL	101 (384 en 2019) adultes et enfants	

3 sorties réalisées seulement sur 7 et annulation des activités en salle de fitness en raison de la Covid.

Perspectives :

Développer l'offre en proposant de nouvelles activités, yoga, ...

Impliquer d'avantage les parents dans la relation avec leurs enfants lors de l'activité.

SECTEUR ADULTES :

Objectifs :

Sport loisirs - Sport santé et Bien-être.

Activités sportives	Trinité	St André
Musculation / fitness / danses	106 (262 en 2019)	45 (71 en 2019)
TOTAL	151 (331 en 2019)	

L'espace Fitness de La Trinité : Une salle de musculation

Des cours collectifs

- Une équipe de 2 éducateurs.
- 16 cours adultes et 3 cours seniors.

Les cours collectifs de Fitness à St- André-de-la Roche (5 cours par semaine).

- Annulation de tous les événementiels fitness.

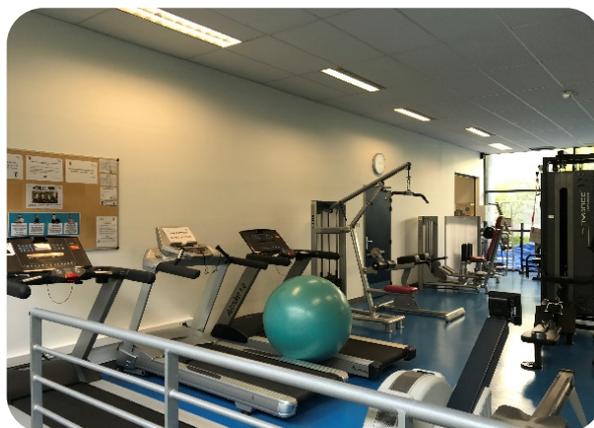
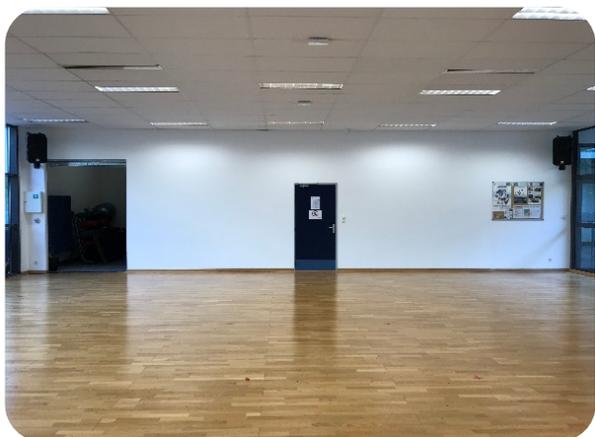
Observations :

À La Trinité : La mise en place de divers changements a été amorcée en septembre 2020 : tarif unique (29€ / mois) + tarif étudiant, assouplissement des dérogations, accès aux membres des associations et aux mineurs mais les fermetures pour raison sanitaire ne nous ont pas permis de constater les évolutions attendues.

Durant les fermetures (environ 6 mois) nous avons effectué de multiples travaux de peinture (2 salles de pratiques, 2 locaux pédagogiques, couloir d'accès, vestiaires, armoires de rangement) et d'aménagements (fabrication d'un meuble de protection pour les miroirs, distanciations des machines pour les protocoles Covid).

Au printemps, nous avons installé l'espace musculation et effectué tous les cours collectifs en extérieur.

À noter le maintien à un niveau quasi constant pour les cours collectifs en septembre et à chaque reprise.



Réfection des deux salles.



Perspectives : en attente des décisions municipales.

- Proposition : fin de l'accessibilité uniquement réservée aux trinitaires.

À St André : un planning diversifié a été proposé afin de répondre aux attentes des adhérents (Zumba, Step, renforcement postural) malheureusement très peu de cours ont eu lieu.

À partir de septembre 2021 : prise en charge de l'activité fitness pour 2 soirées par un agent titulaire du secteur de La Trinité.

SECTEUR SENIORS

Objectifs :

Favoriser la pratique sportive pour tous et pour tous les âges dans un but de loisirs et d'entretien. Permettre aux Séniors de pratiquer une ou plusieurs activités, en rapport avec leurs capacités physiques, dans un environnement convivial et de bonne humeur. Proposer des activités complémentaires des autres structures (CCAS).

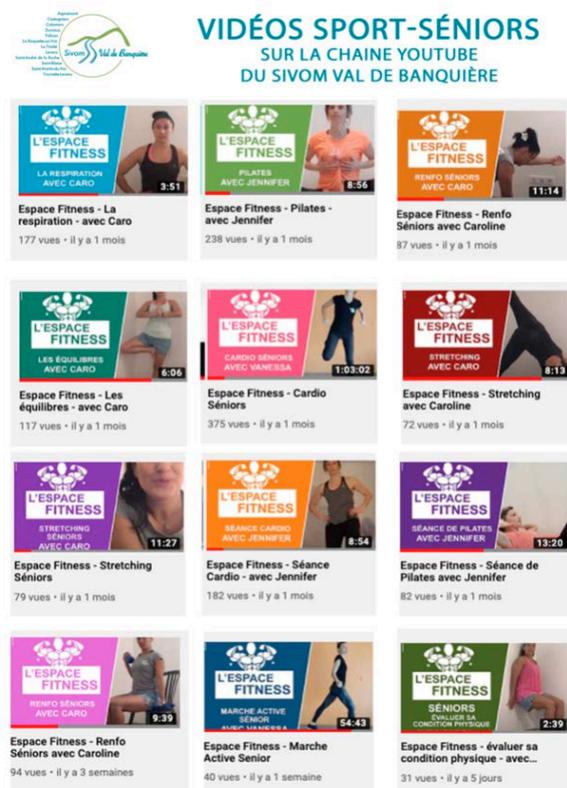
- Actions directes

Activités sportives	Trinité	St André
Gymnastique d'entretien, Pilates Renforcement musculaire	60	31
Promenades, randonnées et marche nordique	110	17
Mini-séjours (printemps et automne)	Non réalisés	
TOTAL	170 (289 en 2019)	48 (54 en 2019)
Aquaforme (piscine de st André de la roche) été 2020	Annulé	
SOIT	218 (343 en 2019)	

- **À La Trinité** : 5 éducateurs sportifs + bénévoles totalisant : 53 heures d'intervention par semaine.
- **À St André de la Roche** : 4 éducateurs sportifs :
1 cours de gymnastique douce.
3 cours de gymnastique (renforcement musculaire, pilates, gym dansée).

Le + : Dans le cadre du projet « Sport Santé séniors », durant la période de confinement, le Service des Sports a mis en place des actions avec pour objectifs de garder le lien avec nos bénéficiaires et de leur permettre de conserver une activité physique.

- Les agents administratifs et/ou les éducateurs sportifs ont appelé régulièrement les adhérents pour prendre des nouvelles, donner des informations et encourager le maintien d'activités physiques en autonomie.
- Un groupe Whatsapp a été créé afin qu'ils puissent échanger entre eux ainsi qu'avec les éducateurs.
- Une chaîne You tube a été créée par le SIVoM Val de Banquière. Les éducateurs ont réalisé des vidéos adaptées à tous les niveaux.



Dès que les conditions sanitaires l'ont permis, les cours ont repris en extérieur :



Jardin de la piscine à St André.



Stade de La Trinité.



Marche active dans le village à Saint-André.

Observations : 4 mois d'arrêt pour la gymnastique, mais un nombre de randonnées quasiment équivalent au nombre prévu car nous avons maintenu les activités durant les vacances scolaires. Les présences ont été limitées du fait de la réglementation mais la dynamique s'est maintenue positivement sur les deux secteurs.

Perspectives : Maintenir le nombre de participants en proposant des nouveautés, mais également en baissant le niveau physique des randonnées du jeudi (public vieillissant).

Création d'un parcours urbain et d'un parcours santé sur Saint-André de la Roche. Proposer une fois par mois une animation sur ces deux parcours pour les personnes inscrites à l'activité Gym Seniors.



ACTIVITÉS SPORTIVES MISES EN PLACE AU BÉNÉFICE D'AUTRES COMPÉTENCES, EN PARTENARIAT

SECTEUR PETITE ENFANCE (- 3 ans)

Objectif :

Favoriser l'épanouissement moteur du jeune enfant en mettant à disposition une équipe d'éducateurs sportifs, des installations sportives et du matériel adapté.

- Une équipe de 4 éducateurs sportifs intervenant sur les 15 structures « Petite Enfance » du SIVoM Val de Banquière (Crèches – Relais petite enfance – LAEP – Crèche familiale).

Observations :

Malgré le contexte sanitaire, nous avons pu maintenir un suivi des séances sur chaque structure (hormis avec le relais petite enfance de St Martin du var, pas la possibilité d'intervenir au complexe sportif).

Annulation des rencontres de fin d'année (Baby-olympiades, portes ouvertes et LAEP).



Samedi 25 mai 2019
de 9h30 à 11h30
**RENDEZ-VOUS
POUR LES
BABY
OLYMPIADES**

PROGRAMME
9h30-11h00:
Accueil des enfants et des parents
Découverte du parcours gymnique
11h00-11h30:
Goûter

VENEZ NOMBREUX !

Pas plus de deux adultes pour un enfant
Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents

Renseignements :
04.92.00.50.53 / 06.75.84.45.55

Commune de Saint-André de la Roche

SIVoM Val de Banquière



Perspectives :

Nouvelles interventions du Service des Sports suite à la création d'une crèche sur la commune d'Aspremont.

Harmonisation de nos interventions sur toutes les structures de la Petite Enfance, avec une fréquence de 2 x mois.

SECTEUR ENFANCE /JEUNESSE

Pour tous les Accueils de loisirs et Maison des jeunes gérés par le SIVoM Val de Banquière :

Objectifs :

- En partenariat avec les Services Enfance et Jeunesse, contribuer au bien-être et au développement de l'enfant et de l'adolescent en apportant « un plus » dans la découverte ou l'initiation d'activités sportives au sein de chaque structure d'accueil.

Les petites vacances scolaires en 2020 ont été fortement perturbées par la crise sanitaire, les stages sportifs et des séjours ont été annulés mais cela a permis de déployer des ETAPS ou des stagiaires BPJEPS sur les ACM et les maisons des jeunes lors de chaque vacance.

Les vacances d'été 2020.

En raison de la crise sanitaire, la piscine municipale de St André de la Roche n'a pas ouvert ses portes en 2020. Cela a fortement impacté les missions du Service des Sports.

Les éducateurs qui travaillent habituellement sur l'enseignement et la surveillance aquatique sont intervenus en soutien du Service Enfance et du Service Jeunesse du SIVoM Val de Banquière sur des missions d'encadrement, afin de répondre aux attentes, aux besoins des enfants et des familles en proposant des activités sportives à l'intention de toutes les tranches d'âge (enfants – adolescents).

Le Service des Sports est intervenu durant l'été 2020 sur plusieurs actions, avec comme objectifs :

- de permettre la pratique sportive pour le plus grand nombre.
- de proposer une multitude d'activités sous plusieurs formes :
 - 1 à 3 séances de découverte.
 - des journées découvertes avec des thématiques sport de nature ou ludo-éducative.
 - un projet aquatique:
 - ⇒ Surveillance de la piscine de Denis Delahaye (ACM 3-10 ans).
 - ⇒ Organisation de stages « aisance aquatique » pour les 4/5 ans.

1. Stages « aisance aquatique »

Objectifs :

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan « aisance aquatique » initié en avril 2019 par le ministère des sports pour faciliter la familiarisation avec l'eau dès le plus jeune âge (de 4 à 6 ans), favoriser l'apprentissage de la natation et ainsi, mieux prévenir les risques de noyade.

La volonté était de cibler en priorité les enfants de 4 à 6 ans ne sachant pas nager.

Organisation :

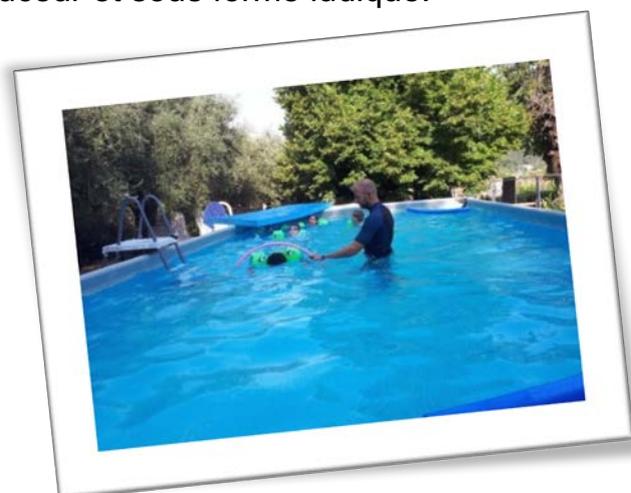
Cette action s'est déroulée au sein de la piscine de l'Accueil de loisirs Denis DELAHAYE.

Mise en place de 4 stages de 12 enfants maximum âgés entre 4 et 5 ans, des rotations par groupes de 5 enfants maximum dans l'eau avec un ETAPS ont permis d'améliorer la qualité de l'enseignement. En revanche, le temps pédagogique a été réduit (entre 15 et 30 minutes par groupe).

À la fin de chaque stage, les enfants ont été évalués.

Nous avons pu constater une bonne progression des enfants dans l'ensemble.

Une familiarisation réussie tout en douceur et sous forme ludique.



Pour l'ensemble de ces actions nous avons perçu 15.500 euros du département.

Annulation en raison de la Covid : la piscine municipale de St André n'ayant pas ouvert en 2020, les stages « J'apprends à nager » en juillet/août pour les 6/10 ans et en juin pour l'animation sociale du Manoir ont été annulés.

2. INTERVENTIONS ET ENCADREMENT DES ÉDUCATEURS DU SERVICE DES SPORTS (exceptionnellement en 2020)

Interventions	Dates	Activités	Public	Encadrement	Lieux
Stage « aisance aquatique »	Du 6 juillet au 18 août 2020 Du lundi au vendredi de 9h à 12h	Natation	3/5 ans	M.VANHOVE M.LANDRA	Piscine Denis DELAHAYE
Séjours	Du 6 juillet au 10 juillet	Tir à l'arc Flag Rugby Slackline	6/11 ans	M. GRANIER	Beuil

		Escalade Orientation			
	Du 21 juillet au 24 juillet	VTT Course d'orientation Surveillance baignade	6/11 ans	M.CASSINI	Roquebillière
Encadrement sur ACM					
La Trinité Groupes des maternelles	Du 6 juillet au 2 août	Expression corporelle Parcours de motricité Jeux athlétiques Escalade	3/5 ans	Mme Dragoni	École Denis DELAHAYE
St André élémentaires	Du 6 juillet au 19 juillet	Tir à l'arc Pyramide des défis Hockey sur gazon Cirque	9/11 ans	M. Basbord	École Colomas
St André maternelles	Du 3 au 23 Août	Parcours moteur Expression corporelle Flash mob Jeux de lancer	3/5 ans	Mme IERACE	École le Plan
St André élémentaires	13 août 18 Août 20 Août	Surveillance baignade	6/11 ans	Mme IERACE	École Colomas
Interventions sportives (en demi-journée)	Juillet/ Août	34 interventions au total 1 à 3 séances Athlétisme Biathlon Disc golf Jeux d'orientation Tir à l'arc Tennis Tennis de table	6/11 ans	M.LELEU M .LANDRA M.VANHOVE	La Trinité Aspremont Falicon St Blaise
Encadrement sur les Maison des jeunes					
La Trinité	6 juillet au 23 août	Tournois volley ball, Futsal, handball, défis sportifs, Kayak Boules carrées	11/17 ans	M. CASSINI Mme LABBE	MDJ La Trinité
Falicon	3 au 14 août	Boules carrées biathlon	11/17 ans	M. BASBORD	MDJ Falicon



Yoga avec les 3/5 ans St André.



Tir à l'arc avec les 11/17 ans à Falicon.



Jeux d'opposition 3/5 ans à La Trinité.



Course d'orientation avec remise de Diplômes et un Podium.

Conclusions :

Les éducateurs ont su s'intégrer pleinement dans leurs missions d'animation et d'encadrement dans les différentes structures d'accueil.

La diversité des interventions a permis d'enrichir qualitativement les actions des ACM et MDJ.

SECTEUR SOCIAL ET CCAS (Seniors)

Actions en partenariat avec la Compétence Sociale du SIVoM Val de Banquière, les CCAS de La Trinité et Saint-André. Cette action entre dans le cadre du programme subventionnée « sport santé senior ».



- ✓ Accueil et encadrement du « Jardin de l'équilibre » et « Parcours d'incitation à la marche » pour les trinitaires et « ateliers équilibre, gymnastique douce, prévention des chutes » pour les St Andréens, action gratuite.

ACTIVITÉS	TRINITE INSCRITS	ST ANDRÉ INSCRITS
Jardin de l'équilibre	22	15
Gym douce	23	16

- 1 Éducateur sportif à disposition.



La Trinité – St André de la Roche.

- ✓ Mise en place de parcours médicaux-sportifs individualisés (entretiens individuels, tests...) afin de permettre la reprise d'une activité physique adaptée et le suivi des participants.

Pour cela, des outils ont été créés :

- livret de suivi annuel distribué à 200 exemplaires.
- guide de pratique autonome « Gardons la Forme ».
- affiches « Sport Santé Seniors » diffusées dans les administrations et les cabinets médicaux.



216 personnes suivies sur cette période :

- 175 femmes / 41 hommes.
- 60/69 ans : 92 70/79 ans : 86 80/89 ans : 35 + 90 ans : 3
- 160 Trinitaires 90 Saint-Andréens 7 autres communes SVDB

- ✓ Maintenir la motivation avec des animations et des temps forts.

La journée d'information prévue le 21 septembre 2020 a été annulée en raison de la reprise de l'épidémie du Coronavirus.



Perspectives 2021 :

- Développer les actions Sport Santé sur l'ensemble du territoire du SIVoM.
- Développer des actions de Sport Santé pour tous les publics, notamment les enfants.
- Mettre en place le « Sport sur ordonnance » pour prendre en charge les personnes souffrant d'affections longues durées.
- Continuer le travail préparatoire en vue de la création d'une Maison Sport Santé Intercommunale.

À noter : le Service des Sports c'est aussi :

- Dossier labellisation « ville active et sportive » 2^{ème} laurier pour 2018-2021 pour La Trinité.
- La gestion de la vie associative de St André de la Roche.
- La gestion et l'animation de la piscine de St André de la Roche. Une piscine qui « bouge » avec les stages d'apprentissage, les cours particuliers et des animations pour les adultes et seniors (aquabike, aquafitness et aquaforme).
Soit plus de 23000 entrées dans la piscine en période normale.

Perspectives générales : Les changements à appréhender en termes d'organisation.

➤ Sur le secteur de La Trinité

- Départ d'un agent du Service des Sports pour l'équivalent de 2/3 d'un emploi temps plein à partir de mai 2021.
- Interventions régulières (50 heures par mois) sur le temps périscolaire en début de soirée sur la commune de La Trinité à partir de septembre 2021.
- Le développement du projet Sport Santé à l'échelle du SIVoM Val de Banquière qui mobilise un nombre d'éducateurs plus important.
- Espace fitness (en attente de décisions de la municipalité).

Autant d'éléments qui vont impacter la programmation de l'ensemble des activités du Service des Sports.

Avec la suppression de certaines activités de l'animation sportive (escalade, baby gym), pour la Petite Enfance (harmonisation avec 2 séances par mois pour chaque structure) ...

➤ Sur le secteur de St André :

La prise de responsabilité de Mme NIHOTTE sur le projet Sport Santé, sera compensée par une ventilation de ses missions en tant que référente du secteur de St André sur les autres agents du service.

ACCUEIL SPÉCIFIQUE

Coordinatrice du projet: Isabelle MILCZAREK
imilczarek@sadlr.fr 06.29.65.01.81

ANIMATION ENFANCE/ JEUNESSE

RÉFÉRENTS « SECTEUR ENFANCE ET JEUNESSE » :

- Saint André de la Roche : Virginie DI BENEDETTO

- La Trinité : Malika GAIDO

- Les collines : Karine BRUNI

Une équipe de 19 animateurs référents repartis sur l'ensemble des structures donc 2 sur le secteur sportif

NB D'ACM CONCERNÉS :

Enfance : La Trinité, Saint André de la Roche, Aspremont, Castagniers, Falicon, St Blaise, Roquette sur Var (péri et extrascolaire) et sur les séjours

Jeunesse : Maison des Jeunes (Colomars, Falicon, La Trinité, Levens, Saint André de la Roche, Saint Blaise)

NB D'ENFANTS ACCUEILLIS BÉNÉFICIAIRE D'UNE RECONNAISSANCE MDPH (AEEH) : 51+8 (EN ATTENTE DE RECONNAISSANCE MDPH)
NB D'ENFANTS PRÉSENTANT « DES COMPORTEMENTS PROBLÈMES » : 56 ENFANTS



PETITE ENFANCE

RÉFÉRENTS PETITE ENFANCE

Auriele MADONNA

Une équipe de référents structure : 10

STRUCTURES CONCERNÉES :

10 (EAJE Castagniers, Colomars, la trinité, Levens, Saint André de la Roche, Saint Martin du Var, Tourrette Levens, Aspremont, HG Inter'Val Formation, Aspremont), 1 crèche familiale (la Trinité) et le RAM

NB D'ENFANTS ACCUEILLIS BÉNÉFICIAIRE D'UNE RECONNAISSANCE MDPH (AEEH) : 9 ENFANTS
NB D'ENFANTS PRÉSENTANT « DES COMPORTEMENTS PROBLÈMES » : 11 ENFANTS



UN PROJET STRUCTURÉ ET EFFICIENT MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

- une coordinatrice, 3 référents secteur enfance, un référent PE, des accompagnants structure (enfance et Petite Enfance)
- La coordinatrice dispose à présent et depuis le 1er décembre 2020 d'une assistante à temps partiel qui a notamment pour missions de proposer des outils pour l'accueil des enfants en suivi. Cette personne possède également un diplôme d'infirmière qui peut être un atout pour le projet.
- la création d'outils: espace ressources, procédure d'accueil pour optimiser et cadrer les accueils, un groupe de réflexion pluridisciplinaire pour améliorer les accueils, élaboration d'un protocole d'accueil individualisé et évolutif, centré sur l'enfant, ses besoins et des fiches de suivi pour chaque enfant, adolescent afin de suivre la cohérence de l'accueil et son évolution qui sont transmises aux partenaires pour un travail complémentaire et transversal et vice versa.
- la mise en place (sur chaque structure enfance ou jeunesse et service des sports) de projets de sensibilisation au handicap (et à la différence) en direction de tous les publics accueillis (prévention, accompagnement à la citoyenneté et à la socialisation) et l'élaboration collective sur le territoire d'une semaine de projets sur l'acceptation de « la différence ».
- le développement d'un partenariat externe avec les familles, les structures spécialisées locales, l'éducation nationale, la MDPH, les MSD, le GADH, la PMI, les médecins, les associations... Une augmentation des partenaires opérationnels (orientation plateforme trisomie 21, PCO 06,) facilite les investigations des dépistages précises en proposant des examens médicaux coordonnés long à obtenir et/ou souvent très coûteux.
- Optimisation de nos ressources internes (PRE, parentalité, psychologue, EVS, projet inter-compétences)
- Augmentation du nombre d'enfants accueilli dans les activités sportives des communes de la Trinité et de Saint André de la Roche et partenariat avec des associations locales « sport adapté » où des projets commun sont menés ensemble sur de la sensibilisation au handisport et sport adapté.
- Expérimentation Petite Enfance de la mise en place de plusieurs « accompagnant individualisé » crée sur le principe « des compagnons thérapeutique » de Sylvie Guicher : 2 ou 3 demi-journée /enfant) avec un étudiant (en psychologie, AEJE...)
Ayant pour objectif de proposer un soutien individualisé pour l'enfant et d'être un relai pour l'équipe
- Satisfaction des familles qui se trouvent soutenues et satisfaction de l'accueil de leur enfant qui progresse dans leur apprentissage et dans leur socialisation
- Représentation forte du SIVOM Val de Banquière sur le POLE RESSOURCES HANDICAP 06

DES DEMANDES D'ACCUEILS ET D'ACCOMPAGNEMENTS DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES

- Le nombre de demandes ne cesse d'augmenter sur les différentes tranches d'âges.
- Le nombre de dépistage en AEJE augmente également, ce qui demande un grand investissement des équipes et un besoin de renfort d'encadrement.
- Le nombre d'enfants présentant des difficultés reste important (principalement « comportement problème ») avec replis, crises, refus de l'autorité, violences physiques ou verbales ou comportements à risque.
Les équipes d'animation accueillent de plus en plus d'enfants présentant « un handicap social » et nous devons de plus en plus faire des IP afin de déclencher une prise en charge familiale ou d'étayer des mesures AED ou AEMO. En lien permanent avec les MSD ou les éducateurs des familles, un grand nombre des enfants (la moitié environ) bénéficient maintenant d'une prise en charge externe (psychologique ou médicale). Ce résultat est en partie dû à l'utilisation efficace de notre réseau.
- Le nombre d'accompagnement des familles est important: elles ont aussi besoin d'écoute active, parfois de soutien ou d'orientation dans le suivi de leur enfant. En effet, les situations, les parcours sont souvent longs et jonchés d'obstacles et les familles se trouvent démunies (droits de l'enfant en situation de handicap, dossier de plus en plus complexe, se faire entendre par les institutions d'accueil ou de soins, choisir une institution...). La coordinatrice du projet a donc, durant cette année, renforcé le partenariat avec la MDPH, les ERH, les assistantes sociales, les psychologues et médecins scolaires, les associations, les plates formes départementales....
La référente parentalité et la coordinatrice « accueil spécifique » ont identifié des besoins sur le territoire : mettre en place des ateliers de confiance dans lequel ils peuvent parler de leurs difficultés, et prévenir de difficultés plus importantes en orientant les familles vers des institutions ressources (PMI, MSD, MDPH, ...).





CONCLUSION

Les demandes étant de plus en plus importantes, le SIVOM a dû faire des choix pour concilier les demandes et les coûts financiers (baisse des fonds attribués dans le cadre des FPT) : privilégiant ainsi les accueils périscolaires et surtout le temps méridien quand l'enfant est scolarisé et ralentir les accueils extrascolaires des anciens pour permettre de nouveaux accueils et ainsi donner les mêmes droits aux loisirs pour tous.

Aujourd'hui, nous sommes au maximum des accueils possibles malgré la forte volonté du syndicat qui continue à s'investir dans ce projet. Des recherches de cofinancement ont été engagées sans obtenir de résultat favorable. Les nouvelles demandes FPT 2021 élaborées ont été plus importantes. Le SIVOM VDB travaille actuellement sur la CTG 2022 afin que la compétence soit plus durable et stable en proposant une fonction de chargé de coopération. La CAF semble y être favorable.

Actuellement, en pleine réflexion, nous intégrons aussi le fait que nos établissements ne sont pas des institutions spécialisées, même si la volonté de la collectivité est de disposer de personnels volontaires en formation renforcée.

PARENTALITÉ

DÉFINITION DE LA PARENTALITÉ DU COMITÉ NATIONAL DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant ».

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- La reconnaissance du parent, comme premier éducateur de l'enfant
- Les dispositifs et les actions de soutien à la parentalité s'adressent à l'ensemble des parents ; qu'ils rencontrent des difficultés ou seulement pour un complément d'information ou renforcer le lien parent/enfant
- Ouverture à la diversité des modes d'organisation et des configurations familiales, des cultures, des caractéristiques socio-économiques, dans le respect des droits de l'enfant et dans le cadre de la loi
- Prise en compte du principe d'égalité homme/femme dans l'exercice de la parentalité
- Respect des places, statuts, et rôles de chacun : parents, professionnels, bénévoles.

DES OBJECTIFS

- Les dispositifs s'adressent avant tout aux parents
- Les actions visent explicitement à améliorer le bien-être de l'enfant et/ou des parents
- Les actions cherchent à agir sur les « compétences parentales ».

IMPACTS ATTENDUS SUR LES PARENTS ET LES ENFANTS

- Amélioration du bien-être de l'enfant et/ou des parents
- Réassurance des parents dans leur environnement familial et social, renforcement de la confiance des parents dans leurs compétences parentales
- Meilleure communication entre les parents et les enfants.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

- Une démarche participative : il ne s'agit pas « d'avoir un projet à la place des parents » mais d'organiser des rencontres, de fournir des cadres (à la fois souples et structurants) permettant aux parents d'élaborer leurs points de repères éducatifs et enfin de soutenir des initiatives parentales ;
- Basée sur une participation volontaire de la part des parents ;
- Valorisation des compétences parentales ;
- Les intervenants ne sont pas dans une posture d'experts mais d'accueillants, de tiers neutres, de facilitateurs dans les échanges.

LES OBJECTIFS DU SIVOM VAL DE BANQUIÈRE SONT D'ASSURER DES SERVICES ACCESSIBLES À TOUS ET DE RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION, NOTAMMENT DANS LES COMPÉTENCES D'ACCOMPAGNEMENT AUX FAMILLES.

LA COLLECTIVITÉ PRIVILÉGIE ÉGALEMENT LA QUALITÉ ET LA PROXIMITÉ DE SES PRESTATIONS, TOUT EN DÉVELOPPANT RÉGULIÈREMENT DES PROJETS INNOVANTS. CES DERNIERS SE SONT PRÉSENTÉS DE LA MANIÈRE SUIVANTE POUR L'ANNÉE 2020 :

CES ACTIONS SONT GRATUITES, SUBVENTIONNÉES DANS LE CADRE DU REAAP (RÉSEAU D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS), ELLES S'ADRESSENT AUX FAMILLES COMPOSÉES D'ENFANTS DE 0 À 18 ANS

1

« PARTAGES ET PAPOTAGES », RENCONTRES ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS

Des rencontres régulières sont proposées aux parents afin de mettre en commun leurs questionnements, leurs ressources et leurs expériences autour d'un thème proposé par les professionnels suite à des échanges informels ou directement proposé par les parents (ex : les fratries, le langage, les différentes écoles, la séparation en crèche...)

Le rôle des professionnels accueillants consiste à réguler les échanges, proposer quelques apports théoriques sur les besoins et le développement des enfants et assurer un cadre bienveillant reposant sur le respect des valeurs et des questionnements de chacun.

Suite à la crise sanitaire et au confinement les rencontres ont été réduites sur l'année 2020 (4 ateliers au lieu de 13) un bon nombre ont dû être annulées (fermeture de la médiathèque qui accueillait l'action), cependant lorsque celles-ci ont eu lieu nous avons pu constater l'intérêt que les familles leur portaient. Elles étaient très participatives et certaines revenaient d'un atelier à l'autre.

Chaque famille a pu s'exprimer. En début de séance, le professionnel rappelle le cadre bienveillant et l'importance du non-jugement

RENCONTRE
entre **Parents**
& accueillants
de la petite enfance



“Partage et Papotage”

Gratuit

INSCRIPTIONS SUR
reseau.parentalite@svdb.fr
ou au 0619713974

RÉUNIONS THÉMATIQUES, DÉBATS, ÉCHANGES ...

DE MARS À JUIN 2020

L'ALIMENTATION DU JEUNE ENFANT

SAMEDI 7 MARS

DE 10H30 À 12H

MÉDIATHÈQUE DE LA TRINITÉ



LES LIMITES

SAMEDI 6 JUIN

DE 10H30 À 12H

MÉDIATHÈQUE DE LA TRINITÉ



INTERVENANTE : EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS, AVEC UNE CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES

**JOUR ET HORAIRES : LE SAMEDI MATIN
DE 10H À 12H.**

Date	Lieu	Thème	Participation globale
1 ^{er} février	Médiathèque la Trinité	Les fratries	8 familles résidant sur la commune de la Trinité 2 familles résidant sur la commune de Tourrette Levens 5 familles dont la commune n'a pas été précisée lors de l'inscription Soit un total de 15 adultes et 7 enfants qui ont pu tourner sur les ateliers
11 février	PMI Saint Martin du Var	Les limites	
07 mars	Médiathèque la Trinité	L'alimentation du jeune enfant	
04 juillet	Médiathèque la Trinité	Les limites	

2 | RENCONTRE AVEC SON BÉBÉ

Action portée par une l'Association « Ensemble près de bébé » avec laquelle nous avons établi un partenariat. Entre autres, la mise à disposition de locaux en contrepartie des sensibilisations proposées sur le territoire du SIVoM.

Ce projet a pour but d'accompagner les parents à trouver leurs propres ressources dans les débuts de la parentalité, à travers des outils favorisant la communication verbale et non verbale. Se situant sur un large territoire qui accueille de nombreuses familles, il est important de réfléchir et de proposer des actions en leur faveur. Au sein des crèches et des lieux d'accueil enfants/parents, nous constatons les nombreux questionnements des parents, liés à un manque de transmission intergénérationnelle. Auparavant, la famille était élargie, et soutenait activement les jeunes parents. Actuellement, la famille se réduit au noyau parental, le soutien des jeunes parents se fait donc autrement. C'est en partant de ce constat que nous avons créé des espaces où les parents partagent du temps avec leur enfant, avec d'autres parents, ces temps sont soutenus par des professionnels de la petite enfance.

L'objectif est de proposer des ateliers parents/enfants autour du portage et du massage, des outils qui vont permettre aux futurs et jeunes parents de trouver la confiance nécessaire grâce au contact physique avec leur bébé, au temps et à la disponibilité qu'ils vont accorder à ces interactions. Les capacités relationnelles de l'enfant vont se développer si son entourage sait le regarder, l'écouter, le toucher, le porter, d'où l'importance dans notre société actuelle de favoriser le contact proximal avec son enfant, la communication par le corps est essentielle.

Le contexte sanitaire n'a pas permis la mise en place de toutes les sensibilisations prévues sur 2020, une partie sera donc reportée sur 2021.

Période	Nombre de séances prévues	Nombre de séances réalisées	Nombre de séances reportées en 2021
De janvier à mars	3	2	9
De mars à juillet	3	1	
De juillet à décembre	13	7	
Global	19	10	

RENCONTRE avec son

Bébé

Gratuit
ouvert à tous

en partenariat avec

Ensemble
près de Bébé



PORTAGE

Lundi 6 avril 2020
à 16 h à Castagniers

MASSAGE

Samedi 21 mars 2020
à 10 h à Saint-Martin-du-Var

Samedi 13 juin 2020
à 16 h à Levens

Inscriptions : 06 19 71 39 74

Informations : reseau.parentalite@svdb.fr



3

PETITES PARENTHÈSES

PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE
au 04 92 00 50 53
ou 06 75 64 45 55
ou par mail: equiperam@svdb.fr

Aspremont :
samedi 17 octobre 2020
à la crèche "Les poussins Câlins"

Colomars : samedi 7 novembre 2020
à la crèche "Les P'tits bouts"

Saint-André de la Roche :
samedi 14 novembre 2020
à la ludothèque (à côté de la crèche)

TOUTES LES SÉANCES DE
10H À 11H



Les professionnelles de la Petite Enfance ont la volonté de favoriser une dynamique de socialisation, afin de créer du lien. Pour ce faire, le projet d'accompagnement à la fonction parentale permet de mettre en place des temps d'animation avec un intervenant-artiste professionnel durant lesquels les parents sont conviés. Ces rencontres sont l'occasion pour les enfants mais aussi pour les parents de créer des liens entre eux. Ainsi, les parents peuvent trouver des réponses à leurs préoccupations, trouver des repères, être rassurés et se construire en tant que parents. Nos propositions d'action sont au plus près des besoins. Les professionnelles de la Petite Enfance tiennent compte des besoins des familles.

NOMBRE TOTAL DE PARTICIPATIONS À L'ACTION : 167

NOMBRE TOTAL DE PARENTS DIFFÉRENTS AYANT PARTICIPÉ À L'ACTION : 101

NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DIFFÉRENTS AYANT PARTICIPÉ À L'ACTION : 60

NOMBRE TOTAL DE FAMILLES DIFFÉRENTES AYANT PARTICIPÉ À L'ACTION : 77

INTERVENANTS ET PARTENARIAT : 3 INTERVENANTES DE L'ASSOCIATION "ENSEMBLE PRÈS DE BÉBÉ"

LIEUX D'ACCUEIL : CRÈCHES, LUDOTHÈQUES

FRÉQUENCE : ATELIERS MENSUELS EN ALTERNANCE PORTAGE ET MASSAGE UN MOIS SUR DEUX. 2H PAR ATELIER

Cette année, particulière du fait de la crise sanitaire, ce projet a pris tout son sens. Entamé pour certaines structures, interrompu et parfois repris, les séances proposées ont été très bien accueillies par les parents qui avaient hâte de participer à ces temps de partage, d'échanges, de socialisation autant pour les enfants que pour eux, adultes.

Depuis 2007, les différents projets partagés par les professionnelles des crèches et les assistantes maternelles, puis plus récemment par les accueillantes des ludothèques et des LAEP, les enfants et leurs parents d'autre part, (musique, terre, arts plastiques, environnement, cabane sensorielle, historiettes, cirque) ont connu un succès croissant tant par leur qualité que par l'augmentation de la participation des professionnelles et surtout des familles de l'ensemble du territoire.

Cette année, la constitution des groupes de familles lors des séances a été limité en nombre. Les professionnelles ont alors fait en sorte qu'il y ait un roulement des familles, afin que le plus grand nombre puisse participer.

NOMBRE DE FAMILLES AYANT PARTICIPER À L'ACTION PAR COMMUNE :

La trinité	St André de la Roche	Tourette Levens	Levens	Castagniers	Aspremont	Colomars	St Blaise	La roquette	St martin du var
1	16	25	24	8	9	20	6	2	15

AU TOTAL : 126 FAMILLES SUR TOUT LE TERRITOIRE

NOMBRE TOTAL DE PARTICIPATIONS À L'ACTION : 416

(IL S'AGIT DU NOMBRE DE PARENTS DIFFÉRENTS AYANT ÉTÉ PRÉSENTS AU MOINS À UNE SÉANCE DE L'ACTION)

NOMBRE TOTAL DE PARENTS DIFFÉRENTS AYANT PARTICIPÉ À L'ACTION : 120

(IL S'AGIT DU NOMBRE DE PARENTS DIFFÉRENTS AYANT ÉTÉ PRÉSENTS AU MOINS À UNE SÉANCE DE L'ACTION)

NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DIFFÉRENTS AYANT PARTICIPÉ À L'ACTION : 171

(IL S'AGIT DU NOMBRE D'ENFANTS DIFFÉRENTS AYANT ÉTÉ PRÉSENTS AU MOINS À UNE SÉANCE DE L'ACTION)

NOMBRE TOTAL DE FAMILLES DIFFÉRENTES AYANT PARTICIPÉ À L'ACTION : 126

(IL S'AGIT DU NOMBRE DE FAMILLES DIFFÉRENTES AYANT ÉTÉ PRÉSENTES AU MOINS À UNE SÉANCE DE L'ACTION)

INTERVENANTS : ARTISTE PROFESSIONNEL ET RÉFÉRENTE PARENTALITÉ

LIEUX D'ACCUEIL : CETTE ACTION SE DÉROULE SUR 7 DES 12 COMMUNES DU TERRITOIRE DANS LESQUELLES EXISTENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE (CRÈCHES, LUDOTHÈQUES ET LAEP) : LA TRINITÉ, ST ANDRÉ DE LA ROCHE, TOURRETTE-LEVENS, LEVENS, CASTAGNIERS, COLOMARS, ST MARTIN DU VAR ET PRÉVISION EN 2021, ASPREMONT.

FRÉQUENCE : 4 À 5 SÉANCES ENFANTS-PARENTS PROPOSÉES DANS CHAQUE CRÈCHE ET AUX TEMPS D'ANIMATION DU RELAIS, 2 EN LUDOTHÈQUE ET EN LAEP (SELON LA RÉPARTITION DU BUDGET), DE JANVIER À JUILLET. LES SÉANCES PROPOSÉES EN LUDOTHÈQUES OU LAEP PERMETTENT D'ALLER AU-DEVANT DE FAMILLES ET D'ENFANTS ÉLOIGNÉS DES MODES D'ACCUEIL ET QUI POURRAIENT EN AVOIR BESOIN. LES SÉANCES PEUVENT DURER ENTRE ¾ D'HEURE ET 1 HEURE, EN FONCTION DE LA DISCIPLINE ET DE L'ÂGE DES ENFANTS.

PROGRAMME DE SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE : PSFP

C'est un programme de renforcement des compétences parentales. Sur inscription volontaire des familles.

PSFP apporte aux parents des clés, des outils concrets pour l'éducation des enfants.

Il s'adresse aux familles, parents et enfants de 6 à 11 ans.

Il a été proposé de le mettre en place sur la commune de Saint André et ouvert aux familles de La Trinité et de Saint André.

3 Familles de la Trinité et 1 de Saint André de la Roche s'y sont inscrites.

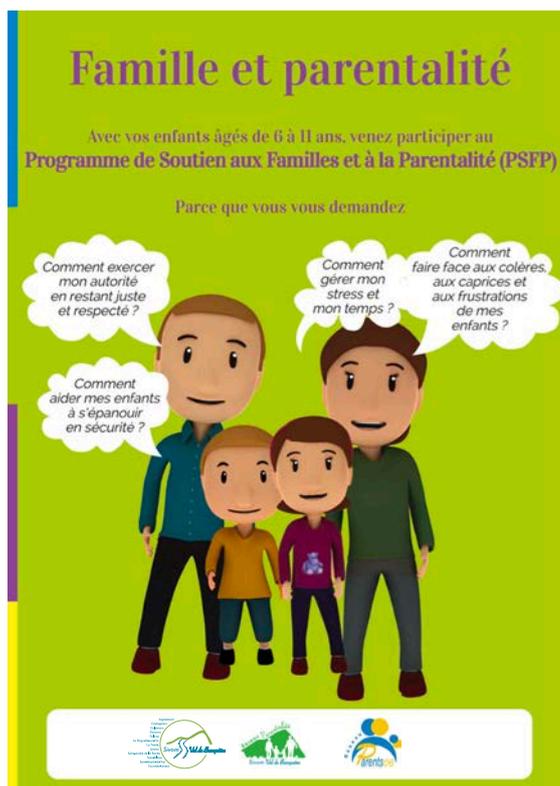
Le groupe parents était constitué de 11 adultes et le groupe enfants était au nombre de 9. Groupe hétérogène autant en âge quand catégories sociaux-professionnels et présence de famille monoparentale. Certains sont venus en précisant qu'ils rencontraient des difficultés avec leurs enfants et d'autres sont venus se rassurer sur les bien-fondés des pratiques éducatives. On notera l'investissement de 2 pères.

En raison du peu d'ateliers réalisés (le 3 et 10 Mars 2020) et suite à la crise sanitaire et au confinement, il est difficile d'évaluer l'impact des apports et des échanges sur les familles. Cependant, on peut noter un intérêt des participants qui ont pris la parole et ont suivi les recommandations entre les 2 séances.

Dès la 2ème séance, des réflexions ont émané ainsi que les remises en question.

On notera notamment, les jeux d'enfants qui ont été réalisés et l'utilisation de l'émotiomètre.

Cette action est subventionnée dans le cadre du REAAP, cette action a pu être reportée sur le premier semestre 2021 avec maintien de la subvention.



**INTERVENANTS ET PARTENAIRES:
AGENTS DU SIVOM FORMÉS PAR LE CODES**

LIEU D'ACCUEIL : LE BABI CLUB

**FRÉQUENCE : DES ATELIERS DE 2H
LE MARDI DE 17H30 À 19H30.**

NOUVEAU !!!!

De mars à juin, venez participer gratuitement, avec vos enfants de 6 à 11 ans, aux ateliers hebdomadaires du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) :

- Pour renforcer vos compétences parentales en communication, gestion des émotions, régulation des conflits
- Pour que vos enfants apprennent à mieux écouter et dialoguer, à gérer leurs colères, à résister aux pressions

Infos & inscriptions : 06 19 71 39 74



5 | RÉSEAU LOCAL PARENTALITÉ SIVOM

Le réseau parentalité est composé du CLAS, du PRE, du RAM, de la CAF, du Conseil Départemental, des Crèches du SIVOM, des Associations, de l'Inspection Académique, des EVS, des EFS, du service des sports du SIVOM, des PMI, des élus, du service Animation jeunesse du SIVOM, de ses centres de loisirs, des médiathèques, des psychologues scolaires et petite enfance, des LAEP.

Le réseau est animé par la référente parentalité.

Ces rencontres entre professionnels permettent de faire émerger des problématiques locales, sociales et éducatives. Un recensement des besoins peut alors se faire avec un travail sur la mutualisation des moyens. Le groupe de travail sur l'offre séparation a émané de ces rencontres.

En 2020, 3 réunions ont été mises en place, la participation des membres du réseau a été assez régulière, environ 15 personnes à chaque réunion.

Ces échanges pluri disciplinaires du réseau ont permis de mieux évaluer les problématiques repérées

Plusieurs sont ressorties de ces temps d'échanges en voici la liste classée par ordre d'importance (1 étant la valeur la plus importante) :

Socialisation du jeune enfant	5
Scolarité	2
Handicap	3
Santé	9
Adoption	11
Addictions	10
Enjeux de l'adolescence, relations parents-adolescents	7
Communication parents-enfants	4
L'usage du numérique	8
La place des pères	6
Autres thèmes (préciser) séparation, information préoccupante	1

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :
LA MISE EN RELATION DES ACTEURS LOCAUX INTRA ET EXTRA SIVOM INTERVENANT ET

PARTENAIRES :
RÉFÉRENTE PARENTALITÉ, PROFESSIONNELS LOCAUX, AGENTS DU SIVOM

LIEU D'ACCUEIL POSSIBLE :
LIEU CONVIVIAL, LE SIVOM
FRÉQUENCE : 3 FOIS DANS L'ANNÉE

Cet espace a pris vie suite à une enquête menée début 2019 par l'Espace de Vie Sociale auprès des habitants.

Il consiste à proposer aux parents de se rencontrer autour d'un café, dans un lieu convivial (l'EVS) parfois déjà connu par les familles, pour échanger sur leur rôle de parent. L'atelier devait être proposé une fois tous les quinze jours et ouvert à tous les parents et futurs parents résidants sur la commune de Saint André de la Roche. Les thématiques abordées pour ces échanges peuvent être variées. Elles sont recensées par la coordinatrice de l'EVS, cela peut être des questionnements sur l'éducation en général, sur la scolarité et les difficultés qu'ont leurs enfants, ou bien encore sur l'adolescence.

Sur l'année 2020, 3 rencontres seulement ont pu avoir lieu. Ce sont des mamans et des grand-mères qui y ont participé, 5 personnes s'étaient inscrites mais suite à des hospitalisations ou autre seulement 3 étaient présentes. Les thématiques souhaitées pour ces 3 rencontres étaient : la scolarisation, l'adolescence et l'emprise de la famille. Ces temps d'échanges ont été animés par une professionnelle de la parentalité qui travaille au planning familial. En fonction des thématiques, l'animation de ces rencontres pouvait aussi se faire par la référente parentalité, la coordinatrice du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et du PRE (Programme de Réussite Educative) ou/et la coordinatrice de l'EVS.

Afin de cibler au mieux les besoins et relancer un peu le projet, un questionnaire a été diffusé en fin d'année 2020, les retours laissent présager une plus forte participation des familles dès que la situation sanitaire nous le permettra. Reconduction de cette action sur 2021.

Les réunions d'informations « devenir parents » sont organisées et animées par le Relais Petite Enfance. Ce sont des temps permettant aux parents et futurs parents d'avoir un ensemble d'informations concernant les différents modes de gardes possibles sur le territoire du SIVOM (crèches ou/et assistantes maternelles). Ces réunions sont faites en partenariat avec la PMI et la CAF, soit il y a possibilité à ce que les institutions soient physiquement représentées et exposent directement les services qu'ils proposent, soit le Relais Petite Enfance donne les informations les concernant. La référente parentalité participe aussi à ces réunions autant que possible afin de présenter l'ensemble des actions parentalité et les 4 LAEP (Lieux d'Accueil Enfants Parents) du SIVOM. C'est l'occasion d'établir un premier contact et de proposer aux parents de s'inscrire sur une liste de diffusion leur permettant de recevoir diverses informations sur les actions mises en place et de leur donner les coordonnées de la référente pour tout questionnement ou difficultés en termes de parentalité.

35 réunions dans l'année, mises en place sur les communes de Saint André de la Roche et Saint-Martin du Var.

Il existe actuellement 4 LAEP sur le territoire du SIVoM. Un 5ème va ouvrir ses portes en septembre 2021 à Saint Martin du Var.

Comme définis par la CAF, les LAEP sont des espaces particulièrement pertinents pour favoriser la qualité du lien d'attachement entre les parents et les enfants et permettre à l'enfant de se construire dans de bonnes conditions. Ils participent à cet objectif en développant une approche particulière de l'accompagnement précoce de la fonction parentale, basée sur l'écoute et l'échange autour du lien familial et social. Ce sont des lieux de rencontre, d'écoute, d'échanges, de détente et de parole où sont accueillis conjointement l'enfant de moins de 6 ans et son parent, ou l'adulte qui l'accompagne (parent, futurs parents, grand parent...).

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie du COVID. Les structures n'ont donc pas pu fonctionner normalement en raison du confinement sanitaire du 27/02/2020 au 9/07/2020. La reprise s'est faite avec des restrictions en termes de capacité d'accueil dans les espaces. Les familles se sont saisies de ces accueils, beaucoup d'autres structures étant fermés, mais les effectifs ont toutefois réduit.

La référente parentalité a accompagné les accueillantes sur certains points techniques et administratifs.

Elle eu participer à des temps d'accueil.

Les formations en lien avec l'organisme « le furet » ont été être mises en attente, toujours dû au contexte sanitaire.



9 | JARDIN AQUATIQUES

L'activité « jardin aquatique » le samedi matin et les animations autour de jeux en famille lors de moments informels répondent aux objectifs suivants :

- Renforcer la relation parents/enfants en vivant un moment privilégié en toute sécurité
- Développer un sentiment de confiance réciproque
- Tendre vers l'autonomie
- Partager un moment de loisir, de plaisir et d'éducation grâce à une activité motrice.

La familiarisation avec l'eau oblige l'enfant à s'adapter à de nouveaux repères. Il découvre des positions et des mouvements inédits dans l'espace extérieur et convivial de la piscine. La piscine de Saint-André de la Roche est une piscine familiale ouverte de juin à août. De par sa situation géographique, elle accueille des familles provenant de milieux socioprofessionnels différents.

Elle propose depuis 7 ans une activité « jardin aquatique » le samedi matin de 10h à 11h30. Ce créneau est réservé au moins de 6 ans et à leur famille qui pour un coût très accessible peuvent profiter d'une pataugeoire, un toboggan et un parcours ludique aménagé dans le petit bain.

Les objectifs travaillés dans cette action sont :

POUR LES PARENTS :

- Développer l'attention positive à l'enfant
- La gestion du stress et des émotions
- Communiquer de manière bienveillante
- Partage et échanges avec les autres parents
- Prise de confiance en leur enfant, en eux.
- Valorisation du parent auprès de son enfant.

POUR LES ENFANTS :

- La gestion des émotions
- Résolutions de problèmes
- Sécurité affective par la présence et la disponibilité de son ou ses parents

Malheureusement cette action n'a pu être mise en place en 2020, la piscine est restée close de part la pandémie.

10 | SORTIES FAMILLES

Cette action est portée par le service des sports du SIVoM Val de Banquière. Ce sont les éducateurs sportifs qui organisent et encadrent ces journées.

L'activité « sorties nature en famille » répond aux objectifs suivants :

- Renforcer la relation parents/enfants en vivant un moment privilégié en toute sécurité
- Développer un sentiment de confiance réciproque
- Partager un moment de loisir, de plaisir et d'éducation grâce à une activité en pleine nature
- Reconnecter la famille avec la nature : observation de la faune et de la flore, du changement opéré par les saisons, limiter notre impact sur la nature lors des sorties.

Activités sportives	Trinité	St André
Sorties familiales « sport de nature » (randonnée avec les ânes, visite de la réserve des bisons, raquettes à neige, sortie montagne...)	3 sorties 65 (28 enfants -37 adultes)	3 sorties 22 (14 enfants -22 adultes)
TOTAL	87 (384 en 2019) adultes et enfants	

Ces moments partagés sont un véritable atout dans l'éducation de l'enfant et dans la construction parentale. Les activités proposées durant les sorties font vivre des moments forts pendant lesquels les échanges entre l'enfant et son ou ses parents et sa fratrie sont intensément partagés, contribuant à renforcer la relation.

Ces sorties permettent aussi aux familles de se rencontrer, de créer des liens sociaux autour d'une même activité de loisir, d'un même plaisir.

Cela leur permet d'échanger de manière détendue, entraînant ainsi des relations plus paisibles et donc plus constructives pour tous.

Animation familiale
Val de Fontanelba
découverte des gravures rupestres

SPORT & NATURE

Samedi 26 septembre 2020
8h à 18h

Inscriptions
au Palais des sports de La Trinité
Renseignements : 04 92 00 72 90
au secrétariat du Pôle Animation du Territoire
Renseignements : 04 93 27 72 80

Adultes 12 €
- de 18 ans 5 €

à partir du 7 septembre

Départ : 8h du palais des sports de la Trinité
Transport : En véhicules de la collectivité ou véhicule personnel

L'encadrement de cette journée sera assuré par des éducateurs diplômés du Service des Sports.

Animation familiale

SPORT & NATURE

- Randonnée à la découverte des gravures rupestres du Mont Bago
26 septembre 2020
- DÉFIS DANS LA VILLE
3 octobre 2020
- RANDONNÉE EN RAQUETTE NOCTURNE
30 janvier 2021
- RAQUETTE À NEIGE
13 février 2021
- SORTIE «GÉOLOGIE» ET RANDONNÉE INSOLITE
27 mars 2021
- PARCOURS IMAGINAIRE
17 avril 2021
- SPORT NAUTIQUE (PADDLE-KAYAK)
26 juin 2021

Inscriptions
au Palais des sports de La Trinité
Renseignements : 04 92 00 72 90
au secrétariat du Pôle Animation du Territoire
Renseignements : 04 93 27 72 80

Adultes 12 €
- de 18 ans 5 €

L'encadrement de cette journée sera assuré par des éducateurs diplômés du Service des Sports et un guide.

11 | LES PERSPECTIVES

- Maintien et déploiement des actions existantes en redynamisant l'existant grâce à la constitution d'une équipe motivée (créer du lien entre les différentes actions)
- Améliorer la lisibilité de l'Offre à destination des familles. Proposer un programme annuel sous forme de livret, avec ou sans dates, pour que chacun puisse trouver l'atelier adapté à sa situation.
- Améliorer la communication entre les partenaires. Proposer deux réunions par an afin de présenter les différents acteurs (du SIVOM), proposer des pistes d'actions et d'activités et réaliser un retour (en mai/juin : bilan et projection, en septembre/octobre : présentation des actions). Si chaque partenaire connaît les actions de l'autre il pourra mieux orienter son public.
- Développement des actions de prévention ou de réductions des risques à destination des familles ayant des enfants et des jeunes allant de 3 à 18 ans (les addictions, le bon usage des écrans, les réseaux sociaux...)
- Travail en transversalité avec la référente des accueils spécifiques afin de proposer aux familles, qui ont des enfants différents, des actions leur permettant d'avoir des réponses à leurs interrogations. D'être rassurées, écoutées et dirigées vers des services pouvant les aider... (ex : rencontre avec une association de parents ayant des enfants porteurs de handicap, quelles démarches au niveau de la Maison Départementales des Personnes Handicapées, informations sur les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), activités enfants parents dans un lieu adapté...)
- Mise en place d'ateliers famille pour de la sensibilisation au sport santé (loisir, prévention santé par le sport, le sport parent/enfant pour renforcer les liens, ...)

LA MUTUALISATION DES MOYENS « INTERNES » ET LE DYNAMISME DES DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS ET PARTENAIRES, SONT INDISPENSABLES POUR PERMETTRE AU SERVICE PARENTALITÉ DE CONTINUER À DÉVELOPPER LES ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES DU TERRITOIRE

SOCIAL



1

ESPACE SOCIAL ET FORMATION SAINT-MARTIN-DU-VAR

I PRÉSENTATION

1. HISTORIQUE

La création de l'Espace social et formation de Saint-Martin-du-var est le fruit d'une volonté politique et d'une collaboration entre la ville de Saint-Martin-du-var et le SIVOM Val de Banquière afin de répondre aux problématiques rencontrées par les administrés sur le territoire.

Véritable lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, se caractérisant par son rôle de pivot entre les différentes institutions et partenaires, cet espace a pour vocation de faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits du public qu'il accueille.

Outre ses missions de lien social, l'Espace social et formation a également pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et l'accompagnement dans les métiers de l'aide à la personne par la mise en place de formations qualifiantes et l'implantation d'un point relais particulier employeur (Fédération des Particuliers Employeurs de France).

Implantée dans un lieu stratégique de l'espace local, la structure permet un maillage partenarial efficient et une appropriation facilitée des services par les administrés.

2. FONCTIONNEMENT

L'Espace social et formation est ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h, sur rendez-vous.

Cet accueil sur rendez-vous, instauré depuis la crise sanitaire de la COVID-19 favorise un accueil dans le respect des règles sanitaires.

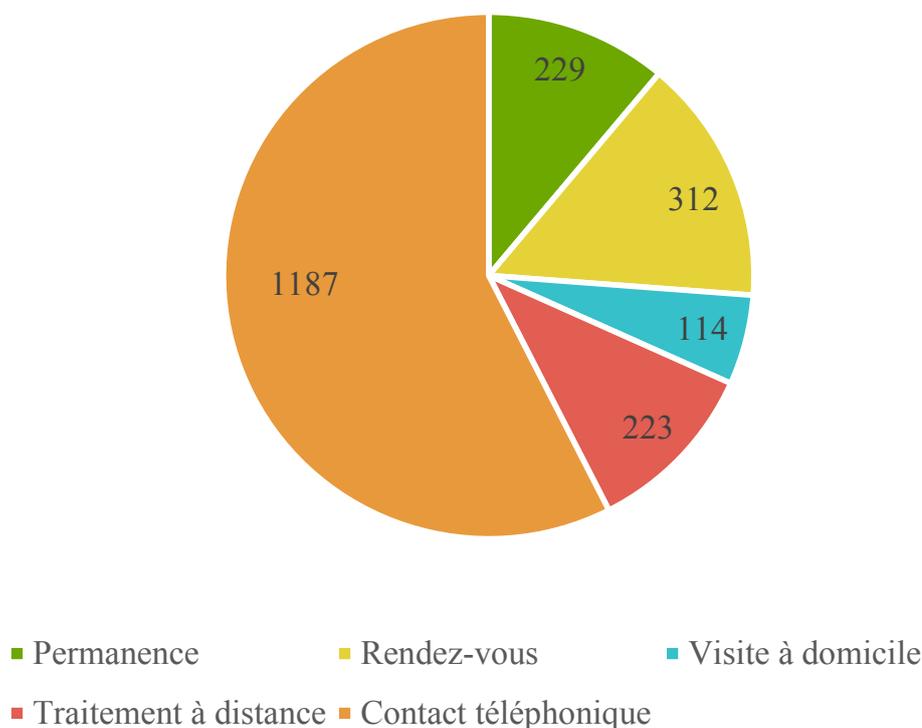
En fonction des problématiques et des difficultés de déplacement des personnes fragilisées, nous effectuons également des visites à domicile en après-midi.

L'offre de proximité et la flexibilité des horaires avec la mairie de Saint-Martin-du-var assure une continuité de service et permet ainsi une contenance et une réassurance de tous les habitants.

II FRÉQUENTATION

1. FRÉQUENTATION PAR TYPE D'ACCUEIL

Sur l'année 2020 un total de **2065 demandes** a été comptabilisé.



Du fait du contexte COVID-19 le service social a fermé son accueil physique de mi-mars à début juin. Une continuité de service a été effectuée par le biais d'un accueil téléphonique et le traitement à distance des situations.

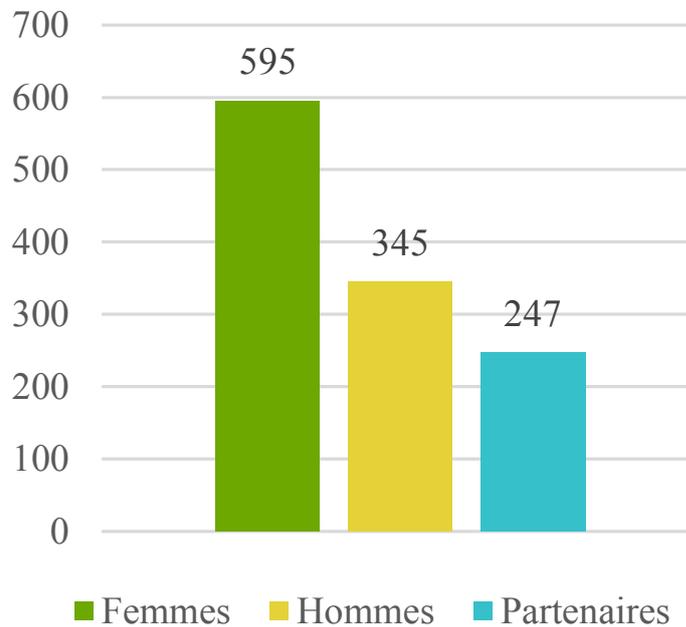
Au total sur l'année nous avons accueilli **655 personnes physiquement** dont **114 visites effectuées à domicile** et recueilli **1410 appels** dont **223 situations traitées à distance**.

Les déplacements à domicile concernent les situations des personnes isolées dans l'incapacité de se déplacer ou dont l'évaluation de la situation nécessite une analyse approfondie des éléments dans l'environnement de la personne suivie.

A. L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

L'accueil téléphonique standard (hors situations traitées à distance) a recensé au total **1187 appels** entrants dont **940 usagers et 247 partenaires**.

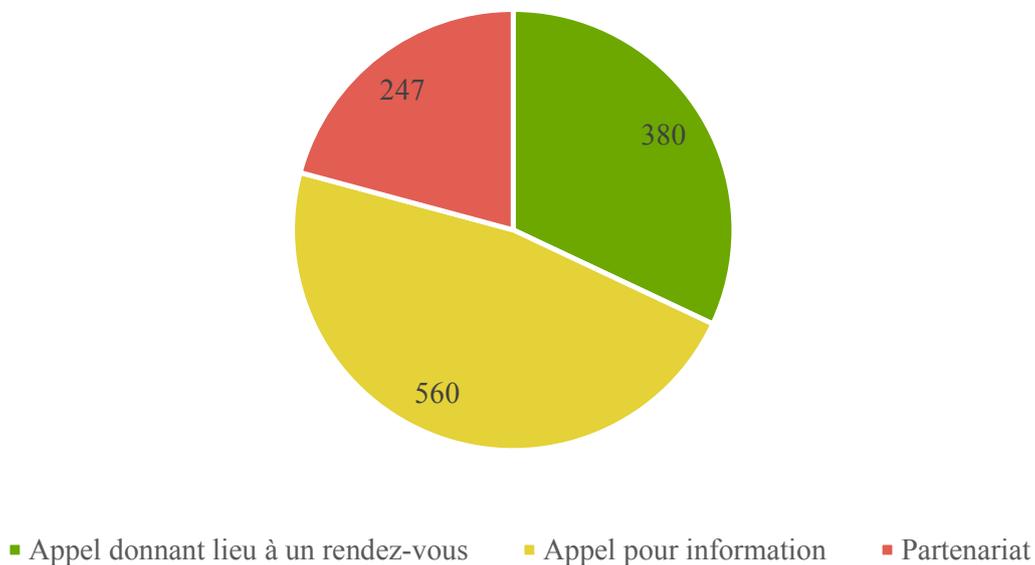
Typologie des appelants



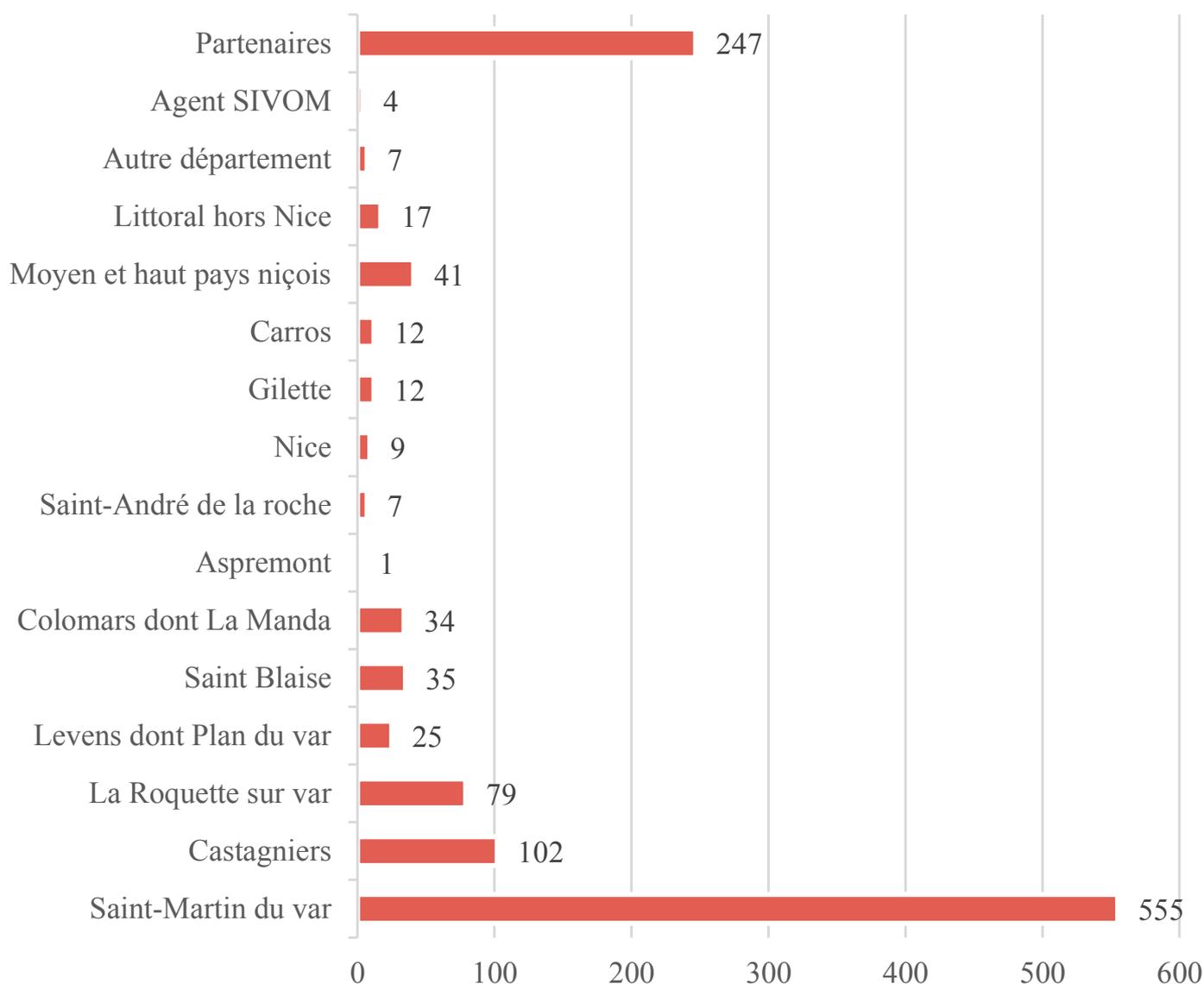
La permanence d'accueil étant bien identifiée par les usagers, les appels ne donnent pas forcément lieu à des rendez-vous, mais sont l'occasion d'apporter directement des réponses, notamment aux personnes autonomes dans leurs démarches administratives.

Ce premier accueil téléphonique est également un canal pertinent pour réorienter les personnes qui ont une demande ciblée correspondante au suivi d'un partenaire de secteur, dans ce cas, nous faisons généralement office de relais.

Types d'appels et suites données



Provenance des appels reçus



La majorité des appelants sont originaires de Saint-Martin-du-var.

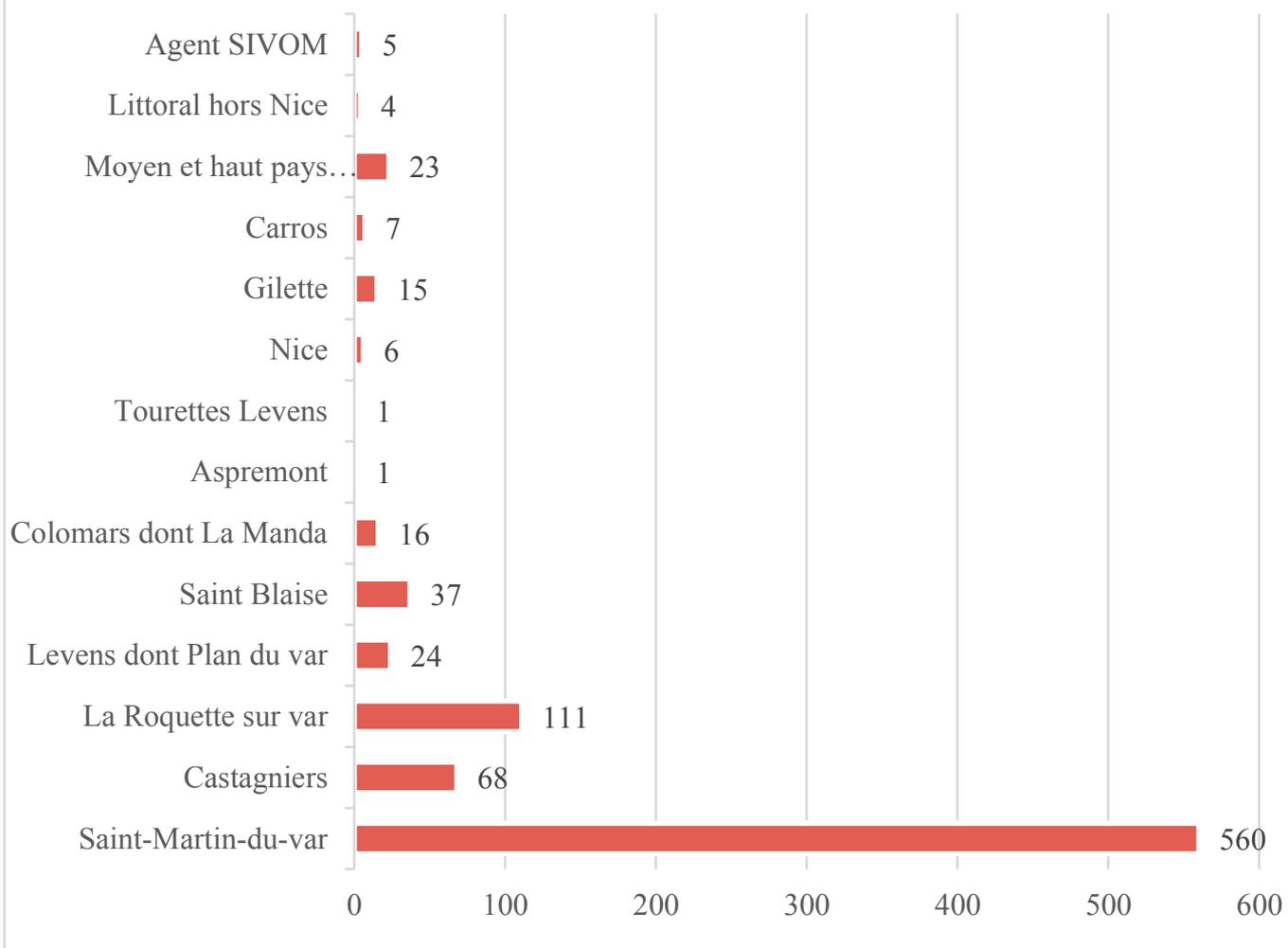
L'augmentation des sollicitations sur le reste du secteur donne à voir les besoins en matière d'accompagnement social et le manque de structure d'accueil notamment dans les petits villages alentours.

B. ACCUEIL PHYSIQUE ET TRAITEMENT À DISTANCE

Notre mission de service public est d'informer et d'apporter une réponse aux personnes en difficulté. Si notre accueil vise en priorité l'accompagnement des Saint-martinois, nous ne refusons pas toutefois de recevoir les personnes extérieures au village. En effet, une oreille attentive et un renseignement de premier niveau permettent quelques fois de dédramatiser une situation angoissante et d'orienter les personnes vers les bons interlocuteurs.

D'autre part, il est important de noter que certains villages, proches de Saint-Martin-du-var n'offrent pas encore une proximité de service, notamment sur les questions relatives à la perte d'autonomie et la dépendance.

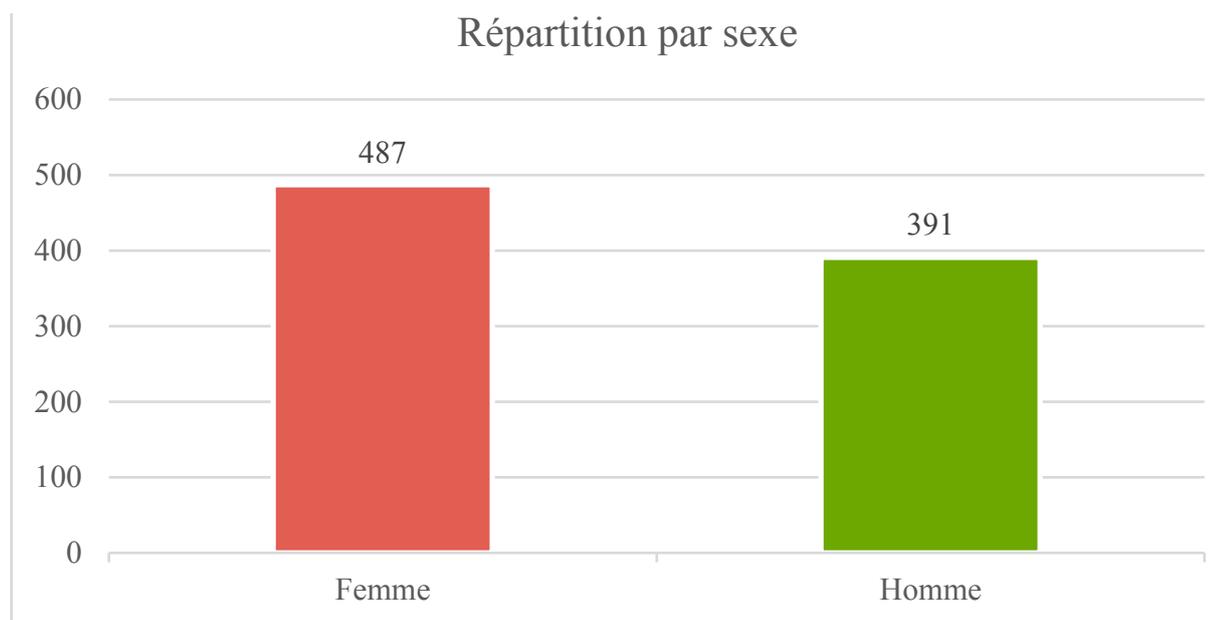
Répartition par lieu de résidence



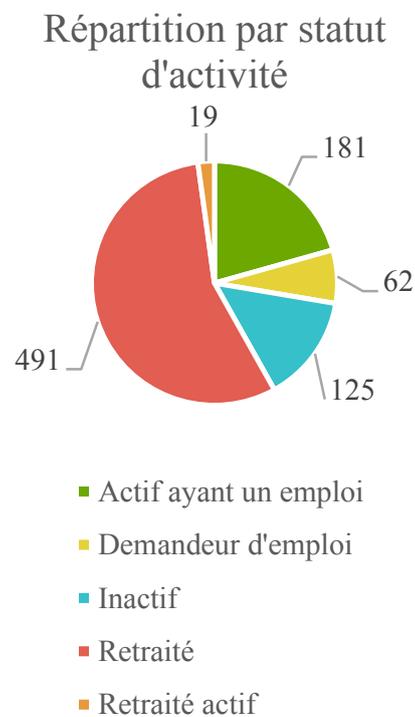
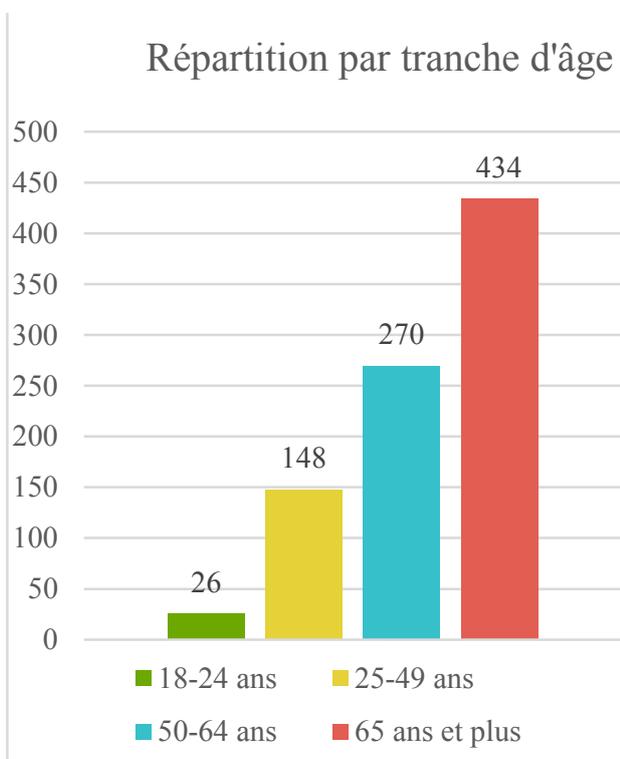
La majorité des personnes accueillies en 2020 sont originaires de Saint-Martin du var. Pour les personnes trop éloignées du secteur, un premier accueil permet une réorientation auprès du service social compétent.

2.TYPOLOGIE DU PUBLIC ACCUEILLI

Répartition par sexe



Sur l'année 2020 nous avons reçu plus de femmes que d'hommes.

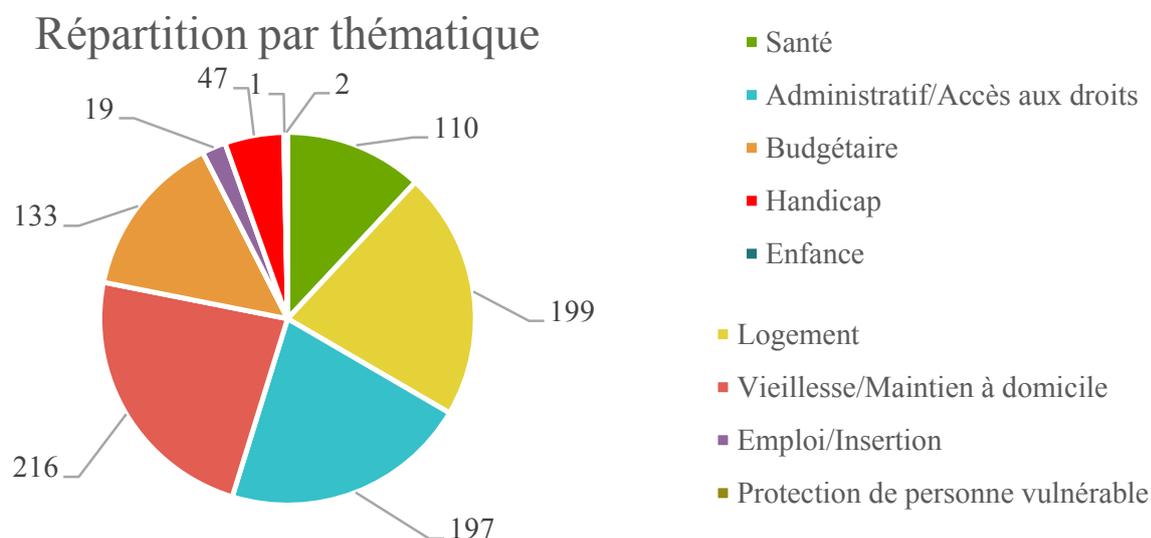


Nous recevons plusieurs catégories de publics rencontrant des problématiques très variées en fonction des situations. La majorité des personnes accueillies concerne un public âgé de 65 ans et plus.

3. TYPES D'ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

En fonction des problématiques rencontrées les accompagnements que nous proposons peuvent être très variés et s'inscrire ou non dans la durée en fonction du degré d'autonomie de la personne.

L'emplacement stratégique de l'Espace social et formation et ses missions multiples font de ce lieu un espace privilégié d'accueil d'un public tout venant, cassant avec l'image standard et parfois stigmatisante des services spécifiquement sociaux.



La majorité des accompagnements proposés concerne le domaine de la vieillesse et du maintien à domicile. Par ailleurs, le domaine administratif et l'accès aux droits constitue une part importante de nos suivis. Cela peut s'expliquer par l'isolement dans lequel peuvent se trouver les personnes vieillissantes que nous accompagnons et les réelles difficultés engendrées par la fracture numérique qui s'opère progressivement depuis plusieurs années.

En partenariat avec les services de maintien à domicile du secteur, nous effectuons un travail important d'accompagnement et de médiation dans le suivi des personnes désireuses de se maintenir le plus longtemps possible à leur domicile.

Nous observons également une légère augmentation des demandes de logement social en 2020 (199 demandes en 2020 contre 186 en 2019).

III PARTENARIAT

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement, nous travaillons en lien étroit et direct avec l'ensemble des partenaires de secteur dans le sens même d'un travail social partagé et dans le respect de la demande des usagers.

Le maillage institutionnel proposé dans le cadre des accompagnements permet la mobilisation de l'ensemble des potentialités existantes sur le territoire en faveur de la résolution de la problématique des personnes accompagnées.

Dans le cadre du projet d'accompagnement, les personnes sont soit réorientées vers le partenaire étant plus à même de répondre plus spécifiquement à leur demande, soit nous favorisons la mise en place d'un travail en coopération, dans le même temps sur la même situation.

En interne, nous travaillons en favorisant les passerelles entre les différents services du SIVOM Val de Banquière qui offre un panel assez large en termes de possibilités, que ce soit au niveau de la formation que de l'accompagnement des séniors.

1. LA FORMATION

Sur l'année 2020, en partenariat avec Interval Formation l'Espace social et formation a accueilli les formations suivantes :

Date	Intitulé	Nombre de participants
25/01/2020 et 08/02/2020	Comprendre et mieux accompagner les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	7
24/10/2020	Sauveteurs secouristes du travail	10
01/12/2020 au 13/07/2021	Titre Assistant de vie aux familles	9

2. LES PERMANENCES

Afin de favoriser un accès de proximité des services et un accompagnement adapté et individualisé, nous avons accueilli sur l'année 2020 des permanences régulières de la Caisse d'Allocations familiales (CAF) et du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

A. LES ACTIONS DE LA CAF

Sur le premier trimestre 2020, nous avons accueilli une fois par mois la permanence d'un travailleur social de la CAF qui est intervenu auprès des familles avec enfant(s) mineur(s) à charge pour tout ce qui concerne les questions liées :

- Au veuvage
- À la séparation
- Au décès d'enfant
- Aux impayés de loyers.

Cette permanence s'est arrêtée au mois d'avril du fait du contexte sanitaire liée à la crise de la COVID-19.

En notre qualité de point relais Caf, nous avons toutefois effectué le relais entre les usagers et la CAF sur tout le reste de l'année 2020. Au total 117 personnes ont pu être accueillies dans ce cadre.

B. FOCUS SUR LES ACCOMPAGNEMENTS DU PLIE

Le PLIE est un programme d'insertion socioprofessionnelle qui s'adresse à un public en difficulté sans emploi stable ou primo-demandeur d'emploi. Des permanences ont été organisées au sein de la structure tout au long de l'année par un référent du PLIE en fonction des demandes.

Sur l'année 2020, 12 personnes ont été accompagnées par le PLIE pour un total de 125 entretiens et un taux de sortie en emploi de 50%.

Dans un esprit d'accompagnement global, et en partenariat avec Inter' Val Formation et ses partenaires locaux l'Espace social et formation a favorisé également tout au long de l'année la tenue d'ateliers divers.

A. LES ATELIERS MÉMOIRE

Des ateliers mémoire ont été organisés en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans. Outre son objectif premier de prévention des pertes de mémoire, ces ateliers animés par une psychologue clinicienne ont également été l'occasion pour les personnes âgées du territoire de rompre l'isolement.

11 ateliers ont été organisés en 2020 pour un total de **38 participants**.

B. LES ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT AUX AIDANTS FAMILIAUX

Comme nous l'avons démontré précédemment, nous faisons face à une population vieillissante sur le secteur, inscrite pour la majorité, dans un souhait de maintien à domicile nécessitant le déploiement d'actions de proximité adaptées aux problématiques rencontrées.

Sur l'année 2020, 2 ateliers d'accompagnement des aidants naturels ont été organisés pour un total de **4 participants**.

Ces ateliers sont animés par une psychologue et s'inscrivent comme une réelle bulle d'oxygène pour l'ensemble des proches aidants quelques fois soumis à des souffrances importantes face à la maladie et la dévastation affective et psychologique qu'elle entraîne avec elle.

Faute de financement, l'action n'a pas pu être reconduite au deuxième semestre 2020.

C. L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

La fracture numérique qui s'intensifie au fur et à mesure que les dossiers administratifs se dématérialisent, entraîne une très forte activité de notre structure dans la rédaction des documents et l'enregistrement des données par voie informatique pour le public, notamment âgé.

Les personnes âgées, isolées qui n'ont plus de famille ou pas à proximité, ne sont pas équipées en matériel informatique et comprennent de moins en moins ce qui leur est demandé.

Cette année 2020 nous avons favorisé le développement d'un accompagnement individualisé dans les démarches administratives. A ce titre 393 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement dans les démarches en ligne.

IV PERSPECTIVE

1. POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS

Le nouvel accompagnement proposé sur le volet numérique cette année a fait remonter un besoin croissant en la matière sur le territoire. Aussi, il sera important de renforcer la mise en place d'un accompagnement adapté et structuré pour répondre à ce besoin de façon à accompagner au mieux les personnes.

Le partenariat de proximité développé par le biais des permanences au sein même de la structure apparaît comme un outil indispensable à maintenir et renforcer.

Par le biais d'un travail en partenariat avec les acteurs locaux, nous espérons ainsi rendre plus lisible encore, l'accès aux droits et continuer notre travail initial de fond sur la prise d'autonomie d'un public fragile, quelquefois à la marge, qui n'a pas l'habitude de se faire accompagner et se perd dans des démarches administratives inconnues ou restées en attente depuis un long moment.

2. FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

De façon à favoriser un travail en cohérence dans le suivi des personnes, notamment au regard des nombreuses interventions des partenaires susceptibles d'intervenir dans l'accompagnement des personnes à domicile, il conviendra de démultiplier les réunions de travail partenariales.

Les actions d'aide aux aidants sont également un outil précieux qu'il serait important de renforcer sur le secteur, au même titre que le volet formation dans ce domaine.

3. LA FORMATION

Le développement des formations sur le secteur ouest du SIVOM Val de Banquière continue de s'inscrire au centre de notre projection du développement de la structure. Une formation au Titre Assistant de Vie aux Familles est actuellement encore en cours jusqu'au 13 juillet 2021.

Elle sera suivie par une formation Agent de service hospitalier organisée du 19 juillet 2021 au 25 octobre 2021.

CONCLUSION

Notre place sur la commune de Saint-Martin-du-Var liée au rayonnement de la Maison des Solidarités Départementales depuis de nombreuses années sur ce site, nous permet une étroite et fructueuse collaboration dans le suivi global des personnes et des actions entreprises et à poursuivre. Alors que la MSD garde tout le volet de l'enfance et de la famille, nous avons pu mutualiser notre technicité et trouver les points communs et de transversalité qui permettent, dans le souci exact du bien fondé de notre accompagnement, un partenariat de qualité. Le public a compris ce fonctionnement et connaît la lisibilité que nous avons sur chaque situation dans le sens, non pas du contrôle, mais d'une plus-value autour de leur projet ou de leur problématique.

La mairie de Saint-Martin-du-Var, son service administratif, son Centre Communal d'Action Sociale, œuvrent avec nous dans le souci permanent de faire avancer les dossiers et de rendre fluide, quand c'est possible, la mise en œuvre de plans d'actions communs.

Notre collaboration dans le sens de l'intérêt commun est une chance et un formidable outil de travail.

De cette confiance mutuelle ressurgit la qualité de prise en charge offerte aux administrés de la commune dont on entend le retour positif. C'est la mutualisation des savoirs faire et des savoirs être qui garantissent à ce jour, le fonctionnement homogène de notre organisation de travail.

L'Espace social et formation est une structure récente qui, bien qu'ayant déjà trouvé sa place dans le paysage Saint-Martinois, fait ressortir une multitude de problématiques et de besoins sur le secteur. De nombreuses choses restent encore à construire, en cohérence avec le terrain, avec les besoins et les possibilités offertes. Nous veillons tout particulièrement à développer les collaborations qui permettent à chacune des parties en présence, de trouver le meilleur angle de travail avec comme visée centrale le public et la réalité de celui-ci. Il ne s'agit pas de se mettre à leur place, ni de faire pour eux mais de tenter, dans un possible faisable, d'être au plus près des changements et des basculements sociaux qui s'opèrent dans la vie des gens, en partant toujours d'un contexte national, régional, départemental et local.

Des mutations ont lieu, et ce mouvement perpétuel demande de prendre du recul sur nos pratiques pour repérer ce qui fait encore sens et ce qui n'est plus opérant.

L'axe de la prévention demeure un atout majeur et reste le développement central de tout accompagnement.

Ce qui est à prévoir, à mettre en œuvre, n'est pas la perfection mais un faisceau de réseaux relationnels basés sur l'addition des compétences et des besoins d'une population très inscrite dans son histoire et son territoire.

Le bilan de la Maison France Services de Colomars concerne la période du 1er janvier au 31 Décembre 2020 :

- **9832 clients** sont venus et **11 345 demandes** ont été faites auprès du **Service Postal**.
- **994 demandes** ont été faites auprès du **Service de Permanence Administrative** avec la réception de **921 usagers** (appels et entretiens).

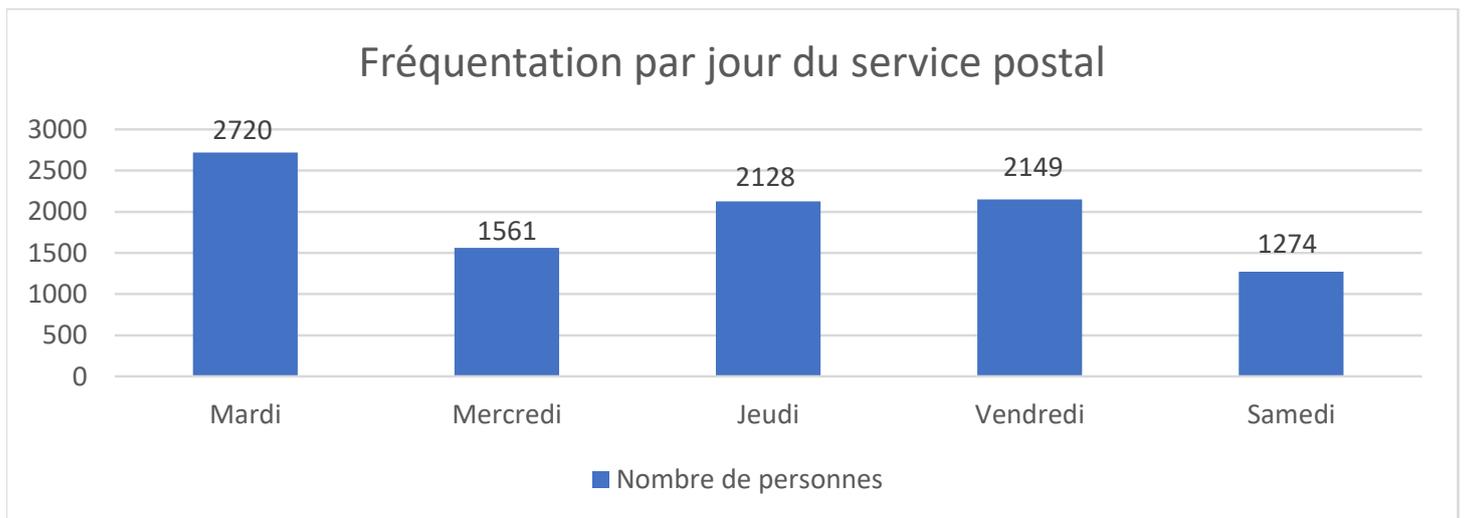
Cette année 2020 a été marquée par la pandémie liée à la COVID-19.

Cela nous a obligé à modifier le fonctionnement de la structure durant plusieurs semaines. Le Service Postal est resté ouvert en accueil réduit et une permanence téléphonique a été assurée durant la période de confinement par le Service Administratif.

Depuis Juin, la Maison France Services a rouvert intégralement ses deux services en adaptant le mode d'accueil des clients et usagers afin de respecter le protocole sanitaire.

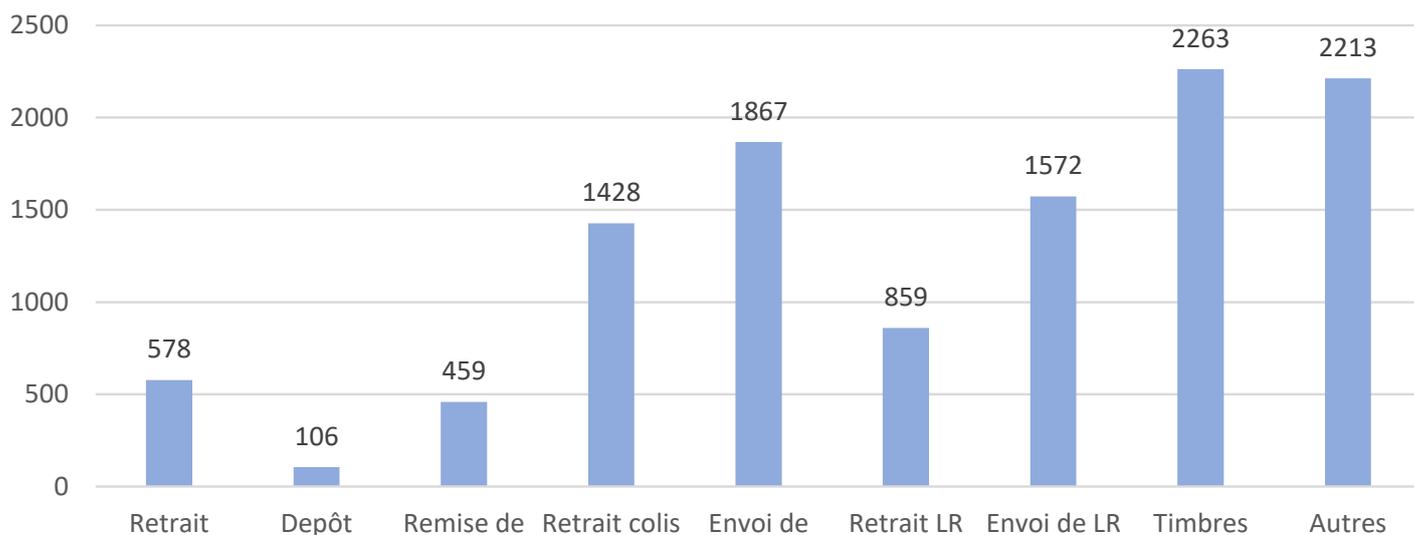
I SERVICE POSTAL

1. FRÉQUENTATION PAR JOUR D'OUVERTURE



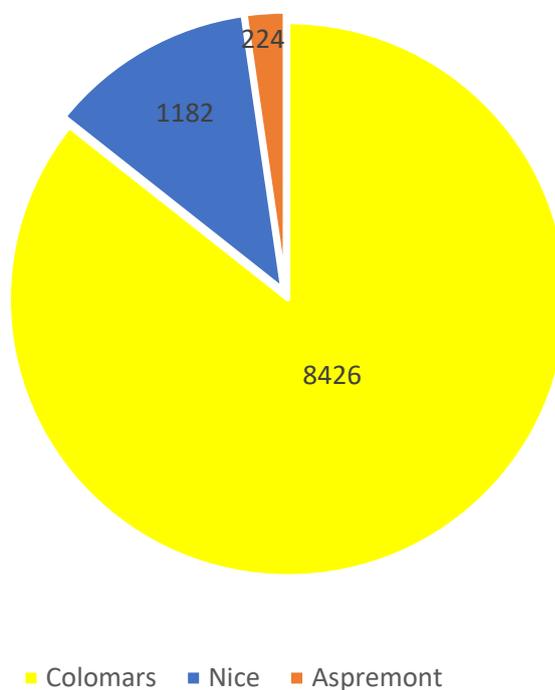
2. THÉMATIQUES DES DEMANDES

Nombre de demandes sur les différents services proposés



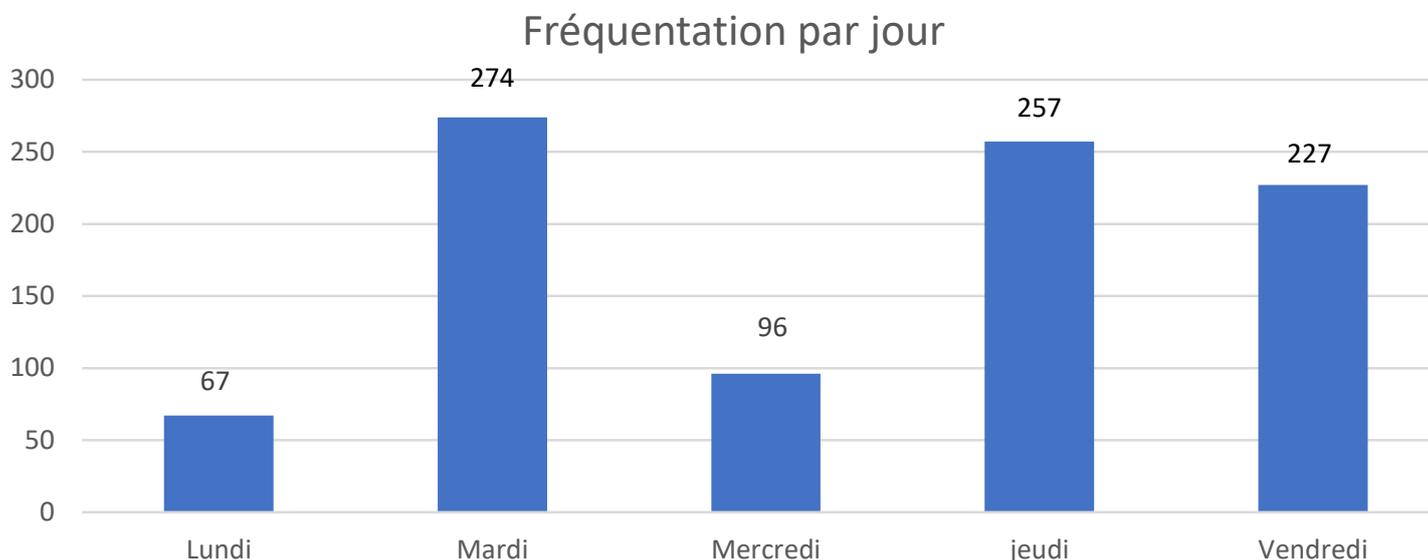
3. LIEUX DE RÉSIDENCE DES USAGERS

Répartition par lieu de résidence



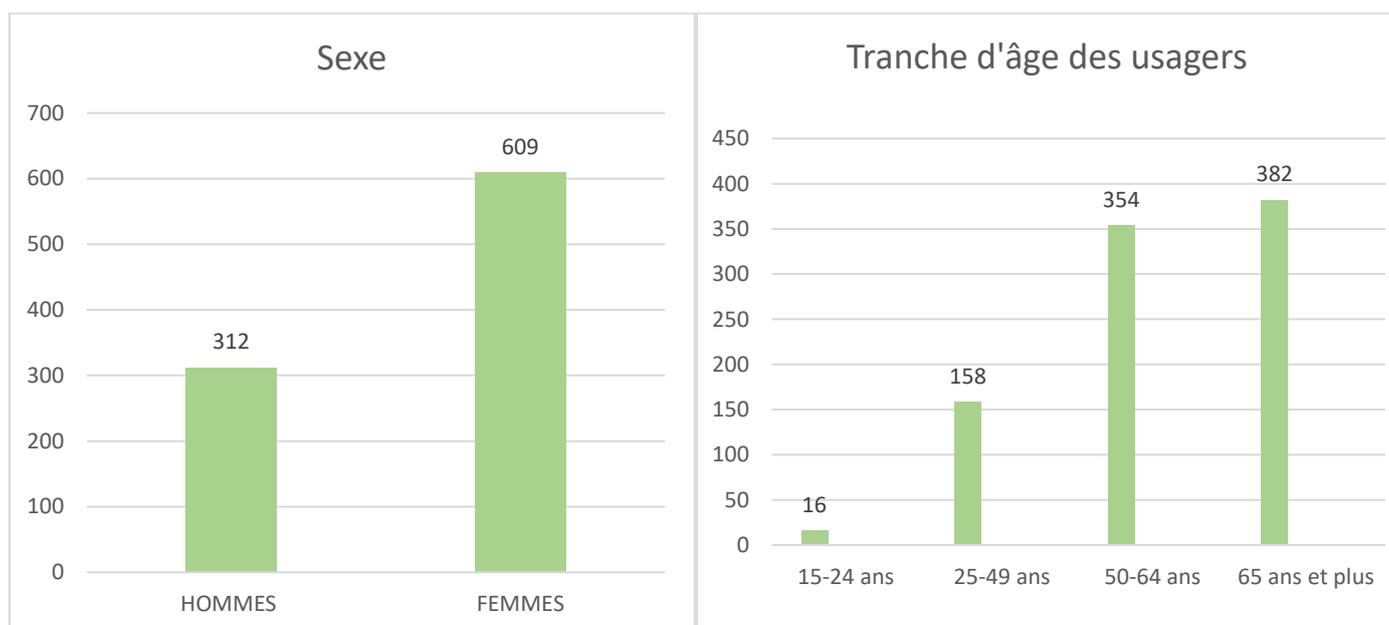
1. FRÉQUENTATION PAR JOUR D'OUVERTURE

En 2020, nous avons comptabilisé au total **474 appels** et reçu **439 usagers en entretien**.



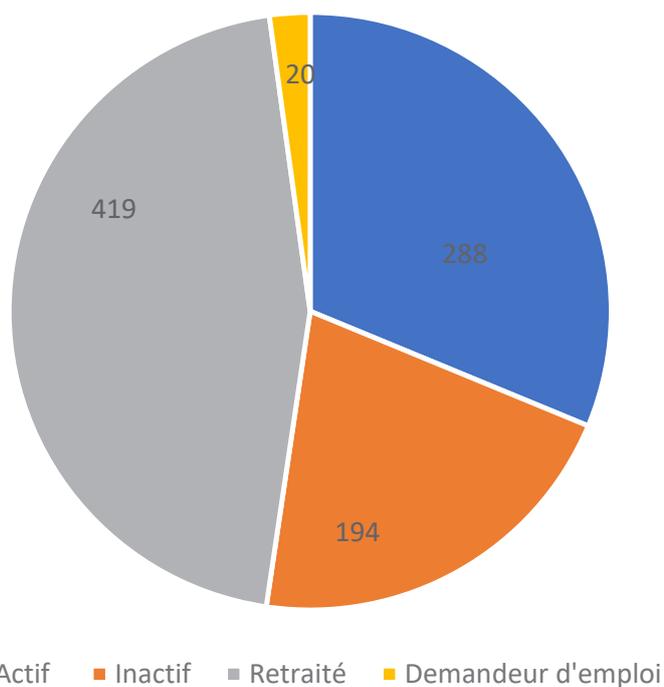
Les chiffres du lundi et mercredi s'expliquent par l'ouverture cinq jours par semaine du Service Administratif depuis le 12 Octobre 2020.

2. PROFILS DES USAGERS



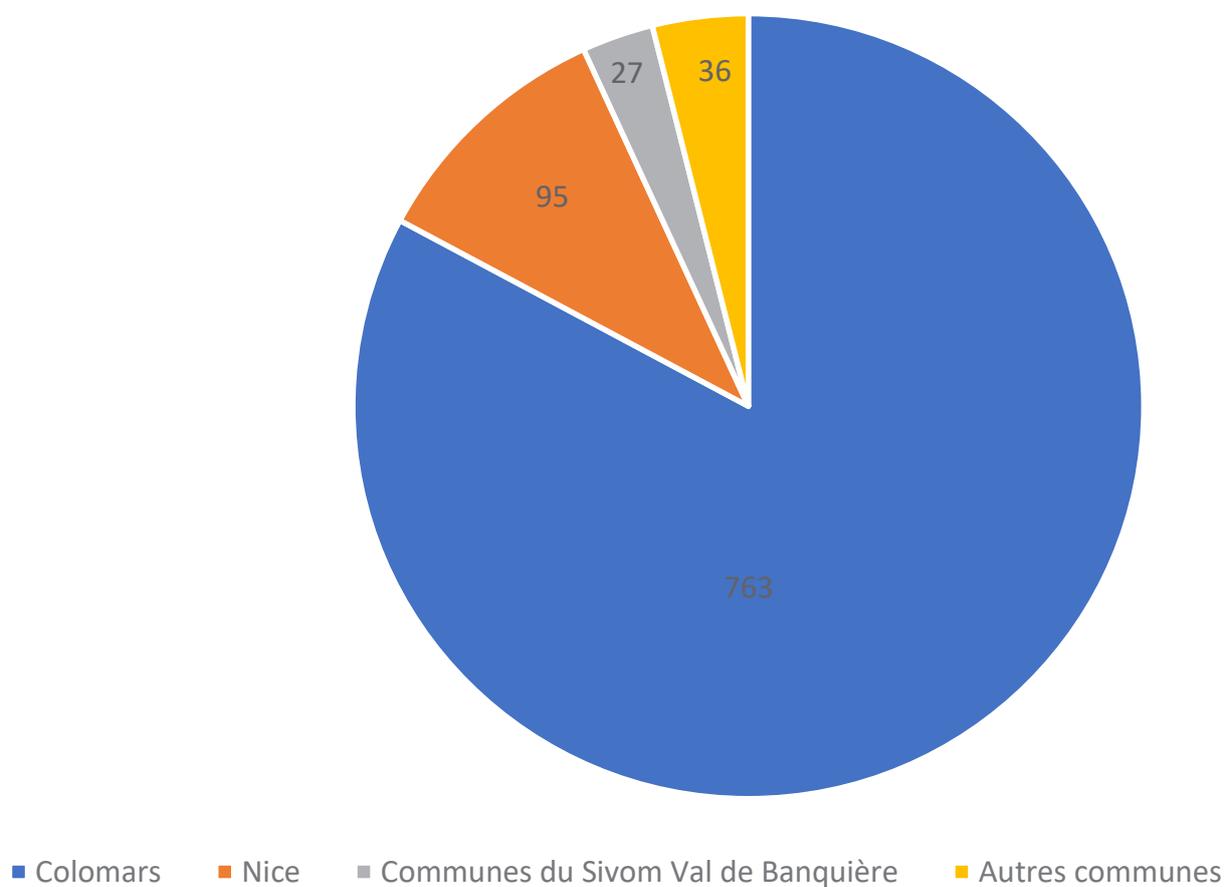
Concernant ces graphiques, on observe **une majorité de femmes**.
La tranche d'âge la plus concernée est celle **des 65 ans et plus**.

Statut d'activité des usagers



Nous pouvons constater que 45% des usagers sont des retraités.

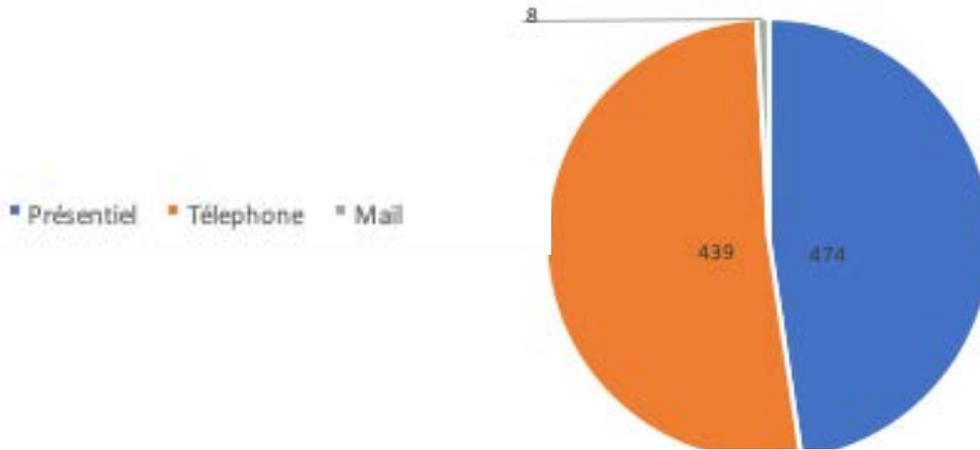
Répartition par lieu de résidence



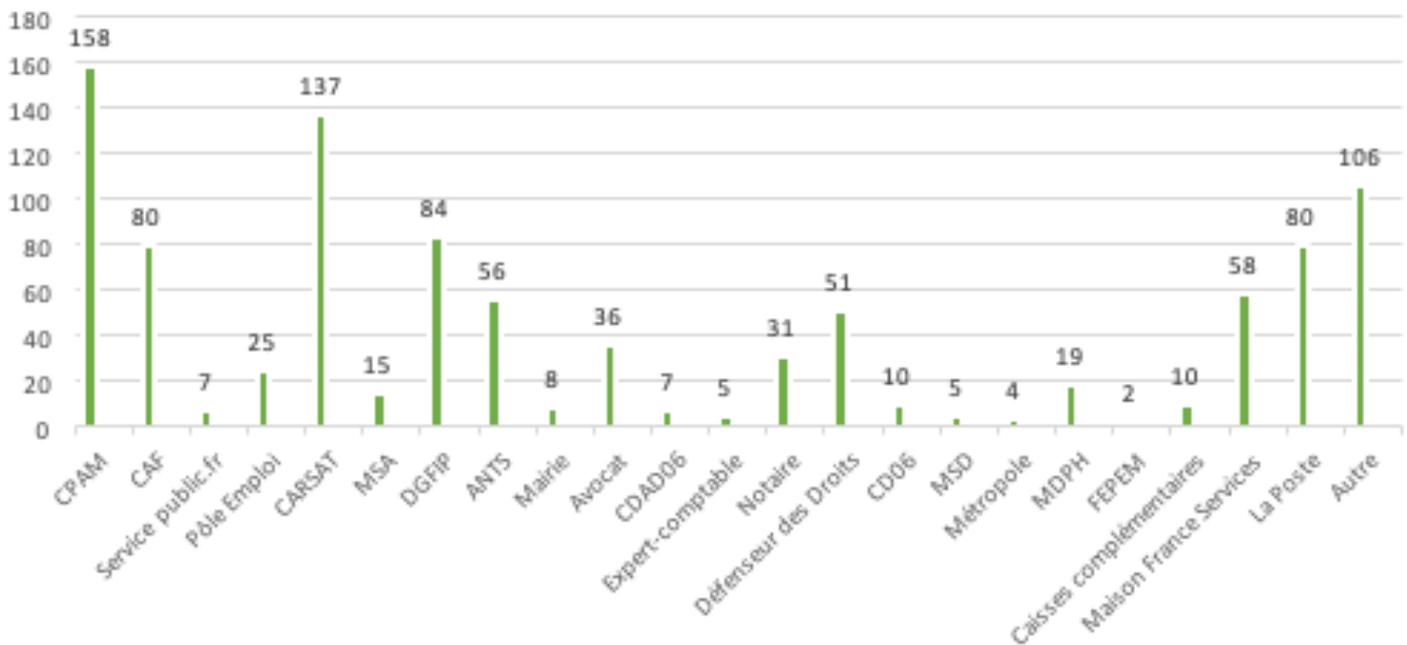
83 % des usagers sont des administrés de Colomars.

3. RÉCEPTION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

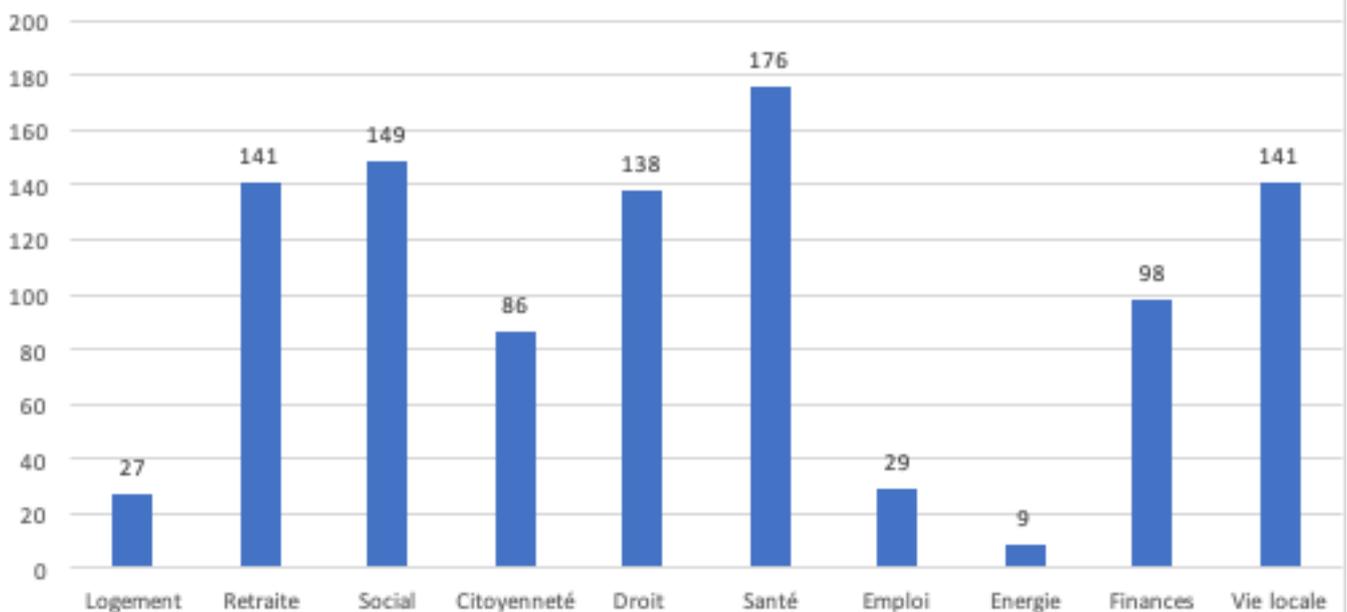
Canal de contact



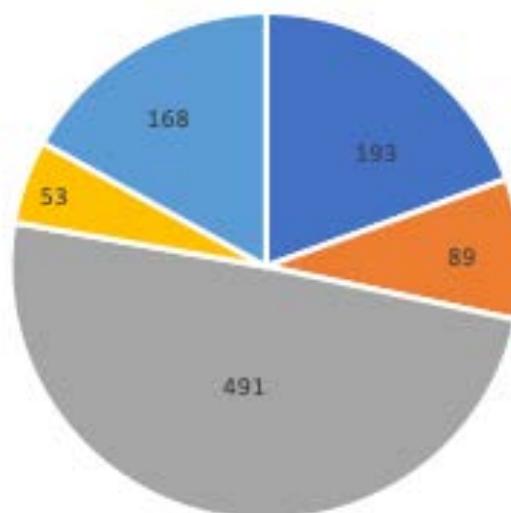
Partenaires concernés



Thématiques des entretiens



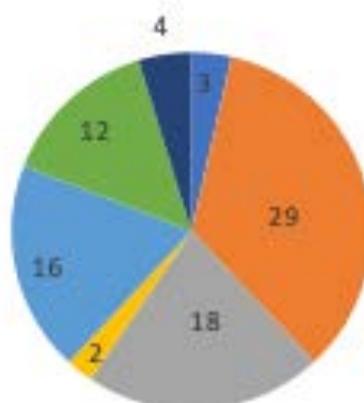
Types d'accompagnements des usagers



- Mise en relation avec le partenaire
- Aide à la constitution de dossier
- Accueil-Information
- Permanence partenaires
- Accompagnement dans l'utilisation des services en ligne

3. PERMANENCES ET ATELIERS

Participation aux permanences et ateliers



- CDAD06
- Atelier mémoire
- Avocat
- Expert-comptable
- Délégué du Défenseur des Droits
- Notaire
- DGFIP

Actions	Public concerné	Partenaires sollicités	Programmation	Horaire
Permanence Avocat		CDAD06	Premier vendredi du mois	9h00-12h00
Permanence Délégué de Défenseur des Droits		Défenseur des Droits	Dernier vendredi du mois	10h00-12h30
Permanence des Finances Publiques		DGFIP	Troisième mardi du mois	8h30-12h30 13h30-16h30
Permanence Expert-comptable		Expert-comptable	Premier mercredi du mois	9h00-12h00
Permanence Notaire		Notaire	Premier mardi du mois	8h30-10h00
Atelier mémoire	Personnes âgées de 65 ans et plus	Interval'Formation	En attente de confirmation des dates	

3 MAINTIEN A DOMICILE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Le Maintien à Domicile est un service créé par le SIVoM Val de Banquière pour les personnes âgées de plus de soixante ans, retraitées en perte d'autonomie ou handicapées. Dans ce cadre, plusieurs prestations sont proposées à savoir :

L'AIDE À DOMICILE

ASSISTANCE À LA VIE QUOTIDIENNE

Les agents sociaux interviennent :

- pour une aide à l'entretien de l'habitat (ménage, vitres, vaisselle, lessive, repassage, rangement...),
- pour une aide aux courses, la préparation et la prise des repas
- pour assurer l'hygiène et le confort corporel (toilette, réfection du lit, entretien du bassin urinal, tenue vestimentaire...)

SOUTIEN À LA PERSONNE

- sur le plan moral : par une écoute attentive et une bonne communication
- sur le plan intellectuel : par une stimulation de l'intérêt (jeux de société, lecture, chant, discussion...)
- sur le plan social : par une aide aux démarches administratives

- par la définition et la mise en œuvre d'une organisation de vie
- par des informations et des conseils réguliers sur la sécurité et l'hygiène (alimentaire, corporelle, du cadre et du choix de vie)

LES PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE

Un agent intervient au domicile afin d'améliorer le cadre de vie du bénéficiaire et garantir un habitat sécurisé. Cet agent bricoleur, « homme toutes mains », effectue de nombreux petits travaux domestiques tels que : changer un joint, purger un radiateur, déboucher une canalisation, changer une prise électrique, monter un meuble, réparer un robinet, etc... (Liste non exhaustive...)

Une intervention de courte durée : la durée d'intervention de l'agent est inférieure ou égale à 2 heures.

Les gros travaux qui se rapportent à la construction (bâtiment) et aux énergies (gaz, électricité, chauffage) ne rentrent donc pas dans le cadre de la prestation.

LE PETIT JARDINAGE

La prestation englobe une variété d'activités : petite taille des haies et/ou des arbustes, ramassage des feuilles, arrosage des plantes, désherbage, tonte de la pelouse et du gazon, traitement des plantes contre les insectes et les maladies, déneigement des abords immédiats du domicile, etc.... (liste non exhaustive...). L'agent se déplace au domicile pour une durée de 3 heures minimum, avec du matériel spécialisé.

LE PORTAGE DE REPAS

Des repas cuisinés livrés chez le bénéficiaire, préparés par une société prestataire, conditionnés en barquettes individuelles, refroidis et transportés à 3° (en froid positif et non surgelés).

Des menus équilibrés et adaptés à l'état de santé du bénéficiaire. Élaborés à partir des conseils d'une diététicienne. Régimes spéciaux selon les besoins (sans sel, sans sucre, sans sel et sucre...).

Une livraison adaptée au besoin : du lundi au vendredi avec des repas également prévus pour le week-end et les jours fériés.

Le livreur, tous les jours (du lundi au vendredi), veillera sur le bénéficiaire et alertera le pôle administratif du service de Maintien à Domicile en cas de besoin.

LE TRANSPORT INDIVIDUALISÉ

Un mode de transport spécialement conçu pour faciliter le quotidien des bénéficiaires du service.

Un véhicule spécialement aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

Il permet au bénéficiaire d'effectuer des courses, des promenades, d'aller chez le médecin ou de rendre visite à des amis, puis d'être raccompagné à leur domicile.

L'agent social qualifié qui assure le rôle de chauffeur accompagne la personne pendant toute la durée de son déplacement. Pour le bénéficiaire, c'est à la fois une sécurité et l'occasion de passer un moment en agréable compagnie.

LES RÉALISATIONS 2020 ONT ÉTÉ LES SUIVANTES :

- Déploiement effectif du logiciel BL social en janvier 2020 et attribution des téléphones professionnels à tous les agents sociaux. Ce logiciel permet une fluidité dans la planification, la facturation et l'extraction de statistiques.
- L'exonération partielle des charges patronales pour les agents sociaux en position de travail effectif au côté des bénéficiaires a été appliquée en fonction de la réglementation en vigueur. Le logiciel BLSocial a permis de déterminer le temps de présence effectif chez le bénéficiaire pour permettre de calculer au plus près les exonérations de charges. Une rétroactivité a pu se faire sur les trois exercices précédents.

CONSÉQUENCES DU PREMIER CONFINEMENT : PÉRIODE DU 16 MARS AU 11 MAI 2020

- Mise en place d'un service minimum pour assurer la continuité de service sur l'aide à domicile. En effet, seules les interventions relatives aux repas et aux courses ont été maintenues en suivant les recommandations du conseil départemental.

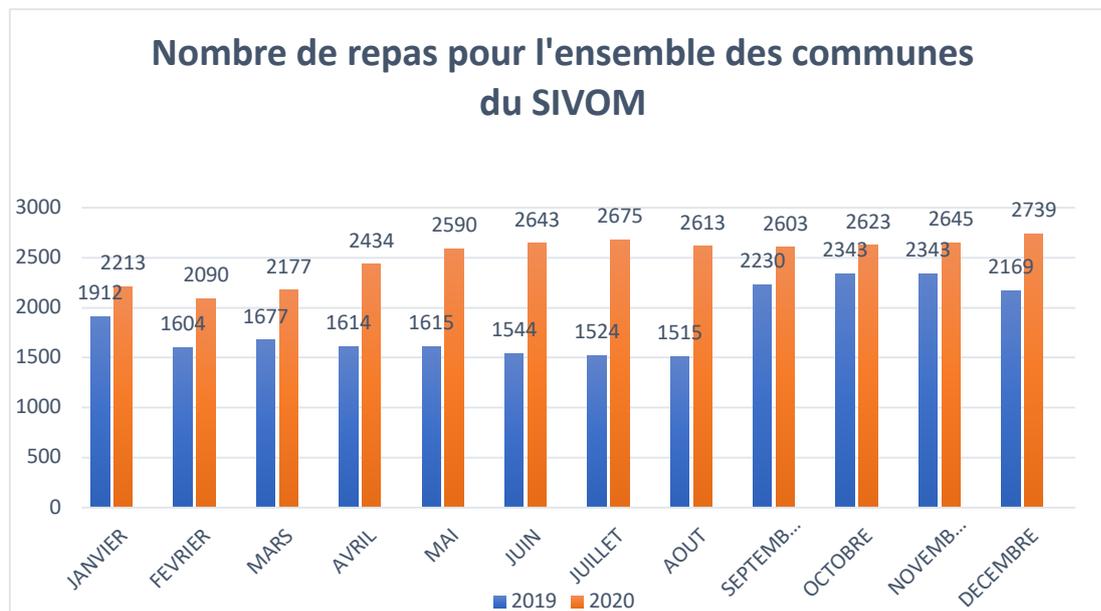
Dans cette mesure, le service a réorganisé la planification en distinguant les agents en ASA (pas disponible car fermeture des écoles, crèches...), les agents « en réserve » (suite à la baisse d'activités pas de possibilités de planifier tous les agents, mais sont restés disponibles pour intervenir et prendre la relève sur des agents pouvant être contaminés).

L'objectif principal de cette mesure était d'éviter au maximum les contacts afin de limiter la propagation du virus.

- Cette organisation a permis d'éviter la contamination au sein des équipes. En effet, aucun agent n'a été contaminé par le virus en 2020. Par ailleurs, seuls quelques bénéficiaires ont été contaminés en 2020 (4 bénéficiaires).
- Développement de l'activité du portage de repas. De nombreuses personnes âgées, ont souhaitées faire appel au service afin de limiter les interactions sociales, dans l'objectif d'éviter de développer la maladie de la COVID 19.

Nombre de repas ensemble des communes du SIVOM

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
2019	1912	1604	1677	1614	1615	1544	1524	1515	2230	2343	2343	2169
2020	2213	2090	2177	2434	2590	2643	2675	2613	2603	2623	2645	2739
Différentiel 2019 et 2020	301	486	500	820	975	1099	1151	1098	373	280	302	570



Une aide à domicile a été formée sur le portage repas sur cette période afin d'assurer la continuité de service au cas où l'un des deux agents du portage de repas serait contaminé ou dans l'impossibilité d'assurer ses missions.

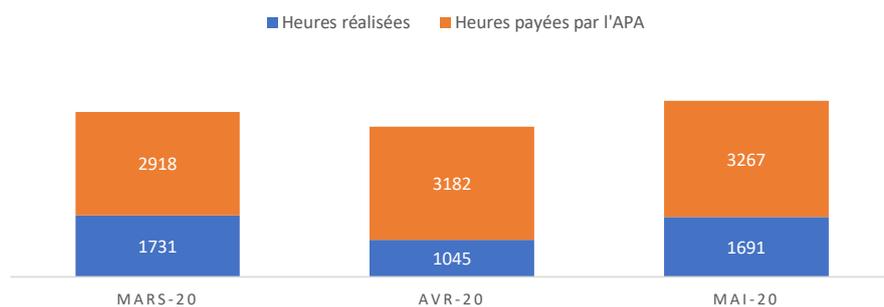
Mise en place du télétravail de l'équipe administratif, cela a permis de poursuivre l'activité tant au niveau de la planification que de la facturation. Les agents ont régulièrement contacté les bénéficiaires ainsi que les agents sociaux.

SOUTIEN ET ACTIONS DU DÉPARTEMENT DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT ET APRÈS LE DÉCONFINEMENT

Dotations par le département d'équipements de protection (masques, gels hydroalcoolique).

Soutien financier : Le Président du Département a pris la décision de ne pas prendre en compte la sous-activité liée à l'épidémie de la Covid19. Cela s'est donc matérialisé par la transmission des factures au département des heures initialement prévues s'il n'y avait pas eu la crise sanitaire. Cette prise en charge a concerné les mois de mars à mai 2020.

SOUTIEN FINANCIER DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Heures du secteur du CCAS Tourette Levens non comptabilisées dans ces données

En décembre 2020, le département suite aux directives du gouvernement a alloué au service une dotation qui a permis le versement à tous les agents du service de maintien à domicile une prime spéciale COVID. Cette prime devait donc être attribuée aux professionnels des ESMS qui se sont mobilisés durant le confinement.

LES COMPLEXITÉS TOUJOURS PRÉSENTES :

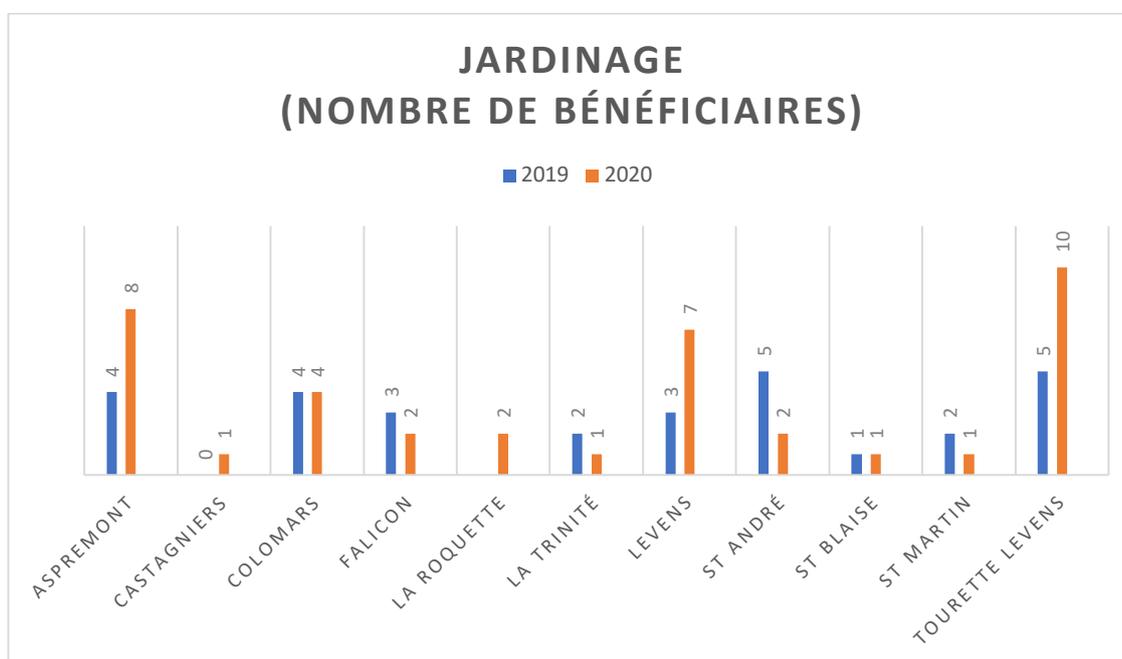
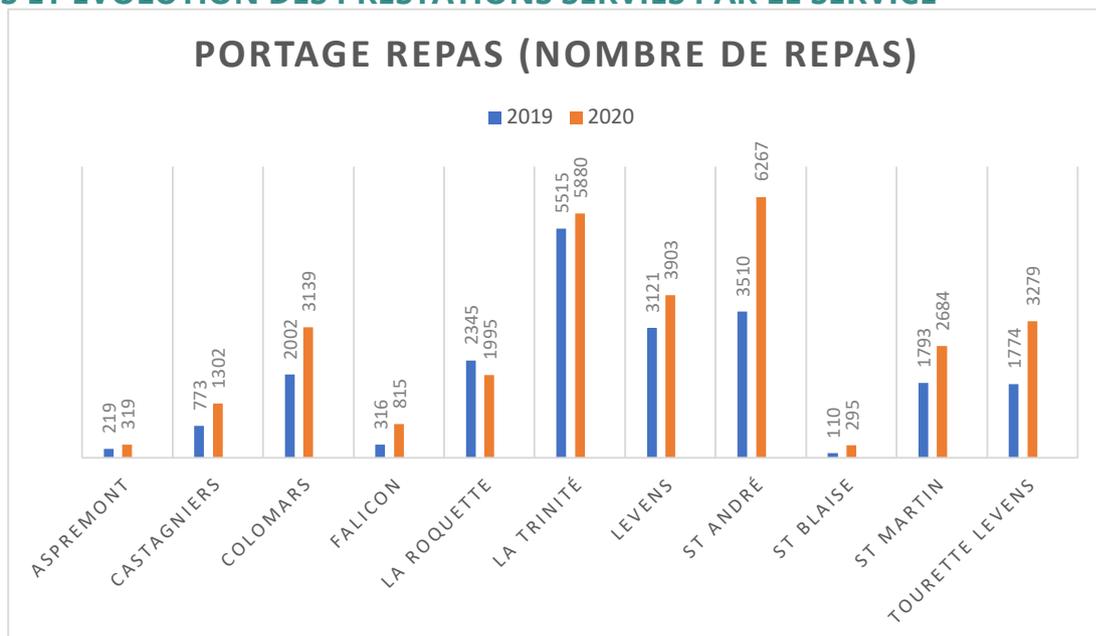
- La difficulté à recruter des agents sociaux : problématique qui impacte l'ensemble du secteur du maintien à domicile (structures privées ou publiques). Cette difficulté a été accentuée notamment pendant la période liée au COVID, toujours d'actualité. En effet, une pénurie encore plus marquée, pas de candidatures, profils de candidature inexpérimentés et venant de secteurs d'activités à l'arrêt pendant la période de confinement (restauration, hôtellerie...). Ces profils ont été réfractaires à l'intervention chez des bénéficiaires positifs au COVID et dont les interventions n'ont pu être suspendues (exemple : préparation et prise de repas).
- Le service de planification a rencontré des difficultés pour planifier les interventions. En effet, suite au déconfinement de l'été 2020, des agents ont été testés positifs au COVID en 2021 ainsi que des bénéficiaires. Les agents testés positifs ont été isolés, ce qui a engendré des problématiques pour la réalisation des heures chez les bénéficiaires. Ce constat s'est manifesté également du côté des bénéficiaires. Les interventions ont été suspendues chez les bénéficiaires positifs, non isolés (entourage et famille autour) et dont les interventions étaient relatives à de l'entretien. Cette situation inédite a eu un impact dans la réalisation des heures ainsi que dans la facturation.

Des décès ont été constatés chez les bénéficiaires en début d'année 2021 (5 décès suite au COVID chez les bénéficiaires)

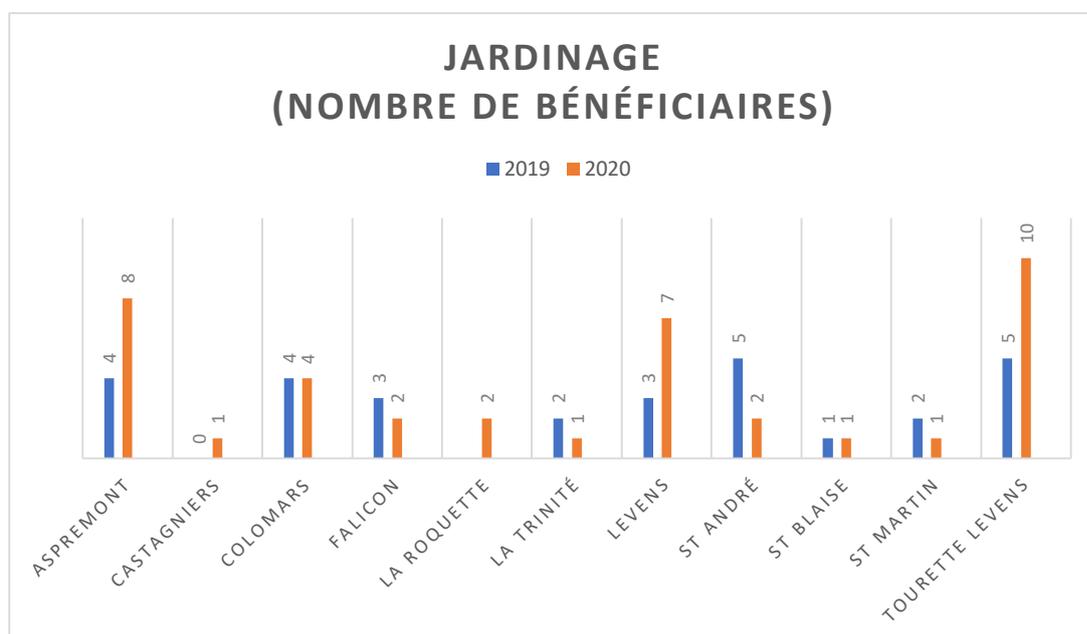
- Le caractère fluctuant des demandes et des attributions :
 - Certains bénéficiaires ne souhaitent pas les heures qui leur sont attribuées, d'autres en souhaitent plus, ou d'autres encore ont des augmentations du nombre d'heures attribuées.
 - Les hospitalisations soudaines et parfois longues chez des bénéficiaires ayant beaucoup d'heures d'intervention.

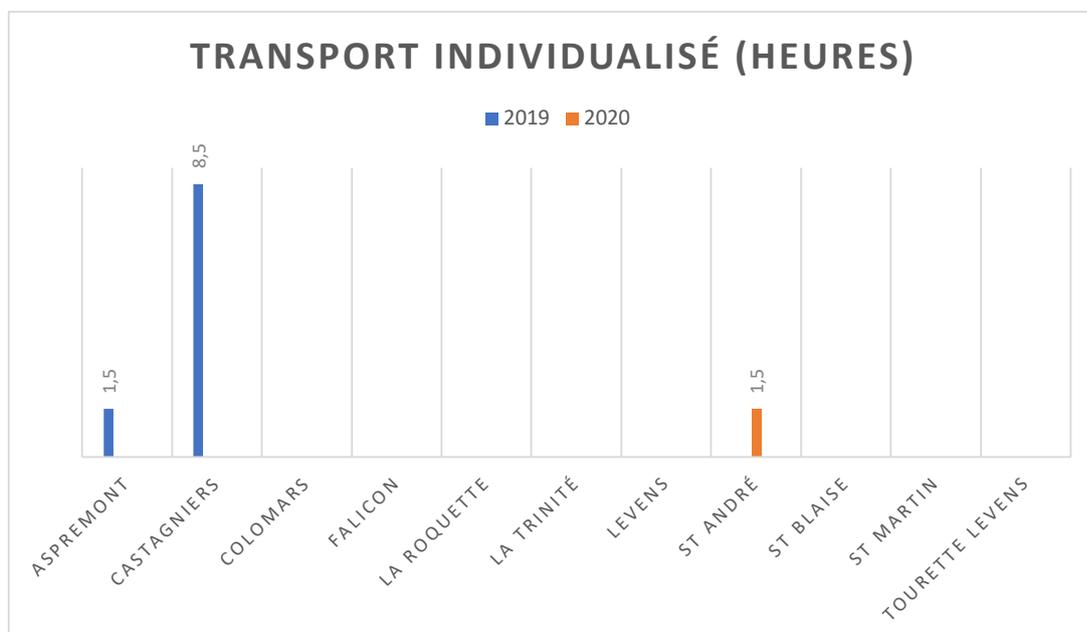
Tous ces facteurs génèrent des charges de travail variables pour les agents (généralement une surcharge avec pour conséquence des risques psychosociaux et une usure professionnelle) et une gestion de la planification extrêmement complexe.

QUELQUES CHIFFRES ET ÉVOLUTION DES PRESTATIONS SERVIES PAR LE SERVICE



Heures réalisées avec la période de confinement du 16/03/20 au 11/05/20





CONCLUSION

Toute personne âgée peut décider d'opter pour le maintien à domicile. Cependant, la perte d'autonomie et le manque de moyens pour y pallier rendent ce maintien à domicile parfois difficile voire même impossible.

En raison du vieillissement de la population française, le nombre de personnes âgées en situation de dépendance croît de manière exponentielle.

Les demandes et les besoins évoluent, le service fait face de plus en plus à des personnes en grande perte d'autonomie. Il se doit donc en tant que service public, d'être toujours réactif et en mesure de répondre aux évolutions sociétales.

En effet, pour les personnes qui n'ont pas fait le choix de rentrer en établissement, le maintien à domicile leur permet lorsqu'elles se retrouvent en perte d'autonomie de demeurer chez elles tout en bénéficiant de services et d'aides pour les actes de la vie quotidienne, et d'avoir accès à des soins médicaux à domicile pour rester en meilleure santé possible.

Ainsi, nos seniors en perte d'autonomie peuvent bénéficier de notre service de maintien à domicile, lorsque leurs conditions le permettent. En effet, dans son environnement, la personne est rassurée. Il est alors beaucoup plus facile de bousculer quelque peu ses habitudes avec la venue d'une aide à domicile, plutôt que de quitter son logement pour se rendre en maison de retraite.

Malgré la difficulté de stabiliser nos équipes, du fait de l'absence et/ou de candidatures inexpérimentées et très peu formés, les agents sociaux avec l'équipe administrative mettent tout en œuvre pour apporter toute l'aide et le soutien nécessaire aux bénéficiaires ainsi qu'à leur famille sans jamais relâcher, avec la même motivation et autant de bienveillance.

PRÉSENTATION

L'Espace de Vie Sociale est une structure de proximité qui touche tous les publics.

Il développe prioritairement des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de Responsabilité des usagers.

Ces actions permettent d'atteindre un double objectif à savoir :

- Le développement des liens sociaux entre les familles,
- Favoriser l'expression des habitants et les amener à participer à l'animation d'actions ou d'activités.

En 2020, l'EVS a obtenu par la caisse des allocations familiales des Alpes Maritimes l'agrément valable du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2023. L'agrément a été obtenu grâce à la réalisation d'un projet social qui correspond aux besoins des administrés de la commune mais également aux attentes de la CAF.

Cet agrément matérialisé par une convention, définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « Animation locale des espaces de vie sociale ».

AXES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES

Le projet social de l'EVS du quartier du manoir et du château 2020-2023 se développe autour de 4 axes prioritaires :

- **AXE 1 : Accès aux droits et à la dématérialisation**, cet axe se décline en plusieurs actions
 - Action 1 : Accueil, information et orientation
 - Action 2 : Espace informatique
 - Action 3 : Diverses informations collectives
- **AXE 2 : Familles**, cet axe se décline en plusieurs actions
 - Action 1 : Parentalité
 - Action 2 : Moments de partage
- **AXE 3 : Favoriser les initiatives des habitants**, Cet axe se décline en une seule action
 - Action 1 : Création d'un espace d'expression dédié aux habitants
- **AXE 4 : Coordination et travail en réseau**. Cet axe se décline en une seule action
 - Action 1 : Travail en réseau avec les partenaires institutionnels et locaux



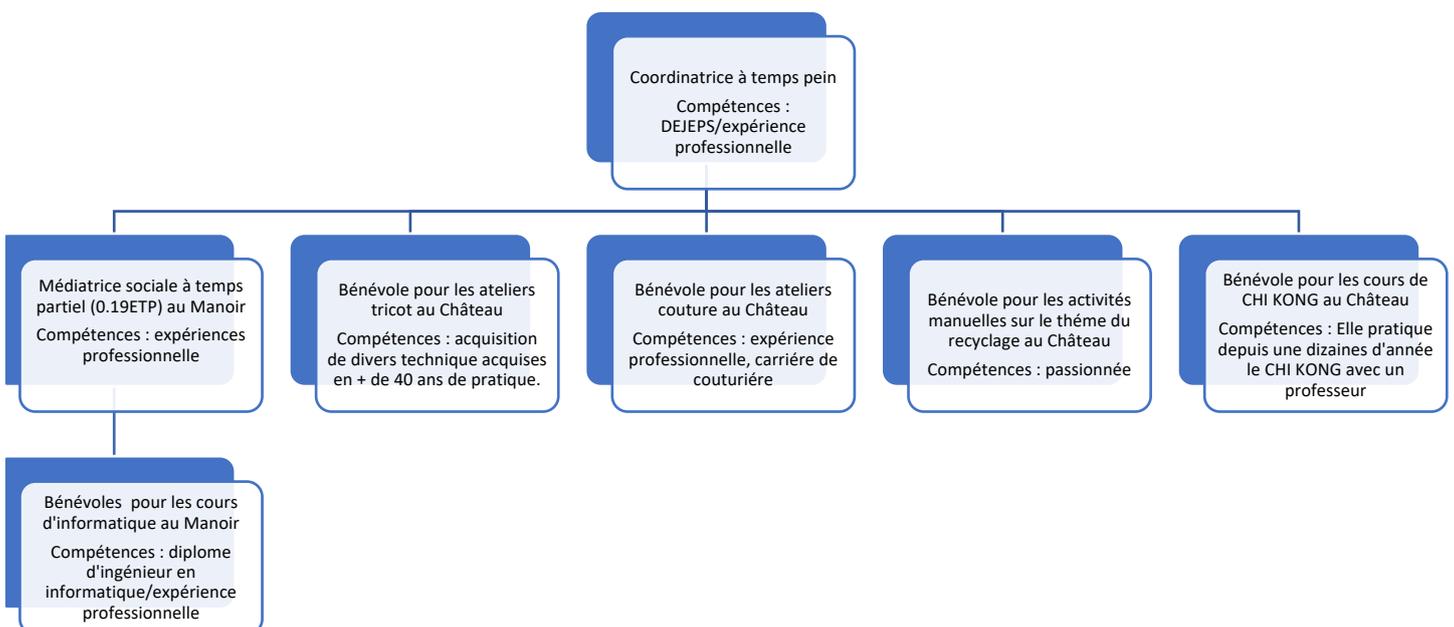
— FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

La structure propose 2 lieux d'accueils avec 2 locaux distincts, 1 au Château (ouvert les lundis de 8h30 à 12h/les mardis/mercredis/jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30) et 1 au Manoir (ouvert les lundis/mardis/mercredis et vendredis de 14h à 16h30).

La structure fonctionne avec la participation active de bénévoles, habitants de la commune. Leurs interventions sont coordonnées par la coordinatrice de l'EVS et par la participation active de la médiatrice sociale qui intervient sur le manoir.



— LES INTERVENANTS DIRECTS AU SEIN DE LA STRUCTURE



Axe 1 : Accès aux droits et à la dématérialisation

Action 1 : Accueil, information et orientation

Hors confinement

25 personnes informées et/ou orientées de manière formelle (CAF, CCAS, MSD, PLIE, médiatrice Manoir, EVS, espace d'expression dédié aux habitants...).

Moins de personnes orientées chez les partenaires au Manoir. Cet axe faisant également partie des missions de la médiatrice sociale du Manoir et compte tenu de sa présence dans les locaux toute la semaine, c'est elle qui accueille, informe et oriente.

Beaucoup d'informations sont données de manière informelle, notamment lors des ateliers.

Premier confinement (EVS fermé de la mi-mars à la mi-juin)

46 personnes informées et/ou orientées et/ou accompagnées (Infos : COVID, CAF, droits, planning familial, cellule d'écoute...).

Deuxième confinement (EVS ouvert juste pour l'accueil individuel)

Du 2 au 27 octobre 2020, 80 personnes (familles) accueillies individuellement à l'EVS du Château.

Action 2 : Espace informatique

Manoir

La personne bénévole qui animait 1 fois/semaine l'atelier d'initiation à l'informatique, a souhaité s'arrêter durant toute la période de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

La salle informatique en libre-service est utilisée de manière régulière par 5 habitants.

Une dizaine de personnes ont utilisé de manière plus ponctuelle l'outil informatique, accompagnées par la médiatrice sociale. Celle-ci, les a aidés à accéder à leurs différents comptes pour effectuer leurs démarches administratives (Ameli, CAF...).

Cette salle est également utilisée tous les jours (hors vacances scolaires), par les différents services présents sur les lieux (Service Jeunesse, médiation sociale, le CLAS et le PRE).

Château

Une formation numérique de 10 séances de 2h en partenariat avec l'ASEPT avait été programmée pour les seniors, dès 55 ans.

La coordinatrice a proposé en priorité aux personnes qui étaient sur liste d'attente, notamment ceux qui n'ont pas pu participer à la formation proposée en 2019.

Sur les 9 places disponibles, se sont inscrits, 2 personnes du Manoir, 1 personne de l'Abadie, 2 personnes du centre-ville et 4 personnes des Résidences du Château. Suite à la crise sanitaire et aux restrictions imposées par le gouvernement, la formation a dû être annulée, avec l'optique de la reprogrammer ultérieurement en fonction des nouvelles annonces gouvernementales.

La salle informatique en libre-service a été utilisée régulièrement par les habitants, avec une moyenne de 10 passages par mois, tout âge confondu à partir de 18 ans.

La collaboration de l'EVS avec le référent jeune du service Animation sociale du SIVoM, qui a son bureau dans l'EVS, a permis aux jeunes adultes de se saisir des services de l'EVS et notamment de la salle informatique, pour y faire leurs démarches administratives ou rédiger des CVs.

La coordinatrice de l'EVS a pu proposer aux jeunes adultes présents dans les locaux, une formation numérique dispensée par un de ses partenaires « Le Hublot ».

Un jeune a été intéressé par le programme, il s'est donc inscrit et commencera sa formation début 2021. Dans l'attente d'un ordinateur, il viendrait à l'EVS faire une partie de ses cours à distance.

Lors du second confinement, la coordinatrice a développé une action proposée par l'ASEPT, les ateliers en visio-conférence (sophrologie, mémoire, dictée, diabète...), ce qui a mobilisé une dizaine de personnes.

Action 3 : Diverses informations collectives (CAF..)

Une réunion d'information collective sur les projets du conseil citoyen Ariane /le Manoir et sur le fonctionnement et l'utilité du Fond de Participation des Habitants a eu lieu au Manoir, avec un intervenant de l'association « La Manufabrik » : 6 personnes présentes.

Deux réunions sur la maîtrise de l'énergie ont eu lieu, une au Manoir (8 participants) et une au Château (13 participants), en partenariat avec l'association « Pimm's » de l'Ariane, elle-même en partenariat avec EDF.

Axe 2 : Famille

Action 1 : Parentalité

Manoir

Atelier manuel parents/enfants :

-1 atelier/10 participants (6 enfants de 7 à 13 ans, 2 mères, 1 grand-mère, 1 amie proche de la famille)



Château

Rencontre de parents :

Il y a eu trois rencontres qui ont pu être proposées pour l'action « rencontre de parents ». Les sujets abordés : La scolarisation, l'adolescence, l'emprise de la famille.

Intervenant extérieur : 1 professionnelle de la parentalité qui travaille au planning familial.

Espace ludique et créatif des petits et des grands :

L'EVS a pu mettre en place dix-sept rencontres (1 fois/semaine, hors congés annuels et confinement), avec une moyenne de onze personnes par atelier.

Intervenant extérieur : l'association « Déclics », composée de 4 intervenants, spécialisés en art thérapie, art du spectacle, art plastique et en accompagnement de la personne en situation de handicap. Elles ont également une expérience à destination d'un public plus large de la petite enfance aux séniors.

Action 2 : Moments de partage

Manoir

Atelier jeux de société :

-14 ateliers

-5 personnes présentes en moyenne

Atelier cuisine :

-18 ateliers

-3 à 6 personnes par atelier pour respecter distanciation.

(Moment d'échange et de partage)

Atelier couture/tricot :

-12 ateliers

-Deux intervenantes qui se relayent

-4 à 6 personnes par atelier

-Participation de 8 personnes au total

Espace d'expression dédiée aux habitants :

-1 atelier/6 personnes présentes

Les temps d'échanges sur les besoins et les attentes des habitants se fait essentiellement lors des ateliers fixes

Café discussion :

-14 ateliers

-7 personnes présentes en moyenne



Sorties :

-3 sorties

-6 personnes présentes en moyenne

-Public hétérogène (Femmes, hommes, enfants, séniors, familles)

-15% d'habitants du manoir et 85% du Château

Château

Café discussion :

-23 rencontres

-4 personnes présentes en moyenne

Atelier couture/tricot :

-23 ateliers

-8 personnes présentes en moyenne

-Essentiellement des femmes, séniors, résidant le quartier du Château

Atelier cuisine :

-1 atelier / 8 personnes présentes

Atelier d'activité manuelle sur le thème du recyclage :

-20 ateliers

-5/6 personnes présentes en moyenne

-Essentiellement des habitants du Château, pendant la période scolaire. Durant les vacances scolaires, il y a également des familles et/ou les petits enfants des participants réguliers. Les familles peuvent être du Château, du centre-ville ou de l'Abadie. Les petits-enfants viennent des communes du SIVoM

-20% d'homme en moyenne

Cours de CHI-KONG :

-3 cours

-4/5 personnes présentes en moyenne

Séance de relaxation :

-2 séances

-8 personnes présentes en moyenne

-70% d'habitants du Château / 30% d'habitant du Manoir

-25% d'hommes

Atelier jeux de société :

-23 ateliers

-7 personnes présentes en moyenne

-30% d'hommes



Espace d'expression dédié aux habitants :

-4 réunions

-6 personnes présentes en moyenne

-Le recensement des attentes et besoin se fait principalement lors des ateliers fixes de manière informelle.

Sorties :

-3 sorties

- 6 personnes présentes en moyenne

-Public hétérogène (Femmes, hommes, enfants, seniors, familles)

-15% d'habitants du manoir et 85% du Château

Le troc des bonnes affaires :

Concept : Au départ une table était disposée en extérieur devant l'entrée de l'EVS, avec 10 articles présents dessus (livres, bijoux, vêtements, art de la table...), ainsi qu'une pancarte indiquant « Jouez le jeu, venez troquer vos affaires en échangeant 1 article contre un autre de valeur égale/ il doit toujours y avoir 10 articles présents sur cette table/cet espace est à votre disposition dans un esprit ludique, convivial et écologique, soyons respectueux. » Le concept a très bien fonctionné et a dû s'élargir assez rapidement, en ne se limitant plus à un certain nombre d'articles, ce qui a permis aux habitants qui le pouvaient de déposer plus, un peu sous forme de don.

Le concept a donc évolué, ceux qui le souhaitent échangent, ceux qui le peuvent donnent et ceux qui ne peuvent pas, prennent.

L'équilibre est respecté, les gens sont respectueux.

On observe du mouvement tous les jours, jusqu'à environ 10 échanges dans la journée au maximum.

Les personnes qui viennent ne sont pas forcément du quartier, ni même de la commune. Ce qui est pour l'EVS un excellent moyen de communication. Le troc a été un levier pour la mobilisation d'une dizaine de nouvelles personnes qui participent maintenant aux actions de l'EVS.

Il est difficile de quantifier le nombre de personnes qui participent au troc, l'espace étant libre, autonome et en extérieur.

Axe 3 : Favoriser les initiatives des habitants

Action 1 : Création d'un espace d'expression dédié aux habitants.

Environ 110 personnes tout public confondu (parents, seniors, enfants, jeunes adultes) ont participé aux actions de l'EVS, soit environ 80 personnes pour l'EVS des Résidences du Château et environ 30 personnes pour celui du Manoir.

Au Manoir : 4 habitants impliqués et mobilisés dans les actions.

Au Château : 10 habitants impliqués et mobilisés dans les actions.

Plus d'une vingtaine d'actions différentes ont été menées (actions régulières et ponctuelles confondues).

L'espace d'expression dédié aux habitants a permis entre autres la mise en œuvre de

nouveaux ateliers au Manoir (parents/enfants, atelier couture/tricot, atelier cuisine, atelier jeux de société). Les habitants ont pu exprimer le même besoin sur les 2 sites, comme l'envie de voyager. Nous avons commencé à étudier la faisabilité de ce projet d'évasion, mais nous avons été stoppés par la COVID 19. La démarche sera reprise quand la situation sanitaire se sera apaisée.

Tous les ateliers proposés sont ouverts à tout public, lors des vacances scolaires, plusieurs enfants ont pu participer. Hors vacances scolaires, les participants sont des familles et des séniors.

Axe 4 : Coordination et travail en réseau

Action 1 : Travail en réseau avec les partenaires institutionnels et locaux

Réunion organisée par l'EVS :

- 1 groupe de travail restreint (6 partenaires présents).
- 6 réunions de coordination avec les différents représentants des services qui occupent les mêmes locaux que l'EVS (4/5 personnes de présentes en moyenne).
- 3 réunions sur l'action parentalité de l'EVS (3/4 personnes de présentes en moyenne).

-Réunions auxquelles a été conviée la coordinatrice : Pause partenariale, cellule de veille, CLSPD, CTG, réseau AVS, réseau parentalité, CODES.

-Les rendez-vous organisés par l'EVS avec les partenaires pour la mise en place d'actions ou de modes de collaboration : médiatrice sociale du Manoir, la « Manufabrik », le RAM de St André de la Roche, secours populaire de St André de la Roche, les PIMMS de l'Ariane, l'ASEPT PACA, l'association « Déclics », bailleurs...

-Communication : L'EVS diffuse les plannings du Centre social « Le Village », la plaquette d'information du 109, divers numéros utiles, affiches sur les événements à venir sur le territoire...

-Partenariat avec intérêts communs : l'EVS met à disposition ses locaux au CCAS de St André de la Roche tous les mardis après-midi, à l'association la « Manufabrik », tous les derniers lundis du mois, à la Métropole/à l'animation sociale/au CLAS/au PRE/à la médiatrice sociale pour des réunions ponctuelles.

Tous ces partenariats permettent à l'EVS d'être identifié, de se développer, d'atteindre ses objectifs et ainsi répondre aux attentes et besoins des habitants.

Durant les périodes de confinement ou de restrictions, plusieurs réunions ont eu lieu en visio-conférence.

-Etroite collaboration avec les médiateurs du service jeunesse du SIVoM : Les médiateurs ont développé le projet « parraine ton prochain », qui consiste à proposer aux personnes vulnérables (séniors, situation de handicap...), d'être parrainées par un jeune du quartier. Plusieurs personnes fréquentant l'EVS ont ainsi pu être accompagnées par un jeune : pour des promenades, pour se rendre à des RDVs médicaux, pour les courses, poster des lettres, porter des charges lourdes...

La coordinatrice de l'EVS a constaté déjà des résultats positifs : moins d'hostilités entre séniors et jeunes, les jeunes adultes se sont saisis des services proposés à l'EVS, ils utilisent la salle informatique pour effectuer leurs démarches administratives.

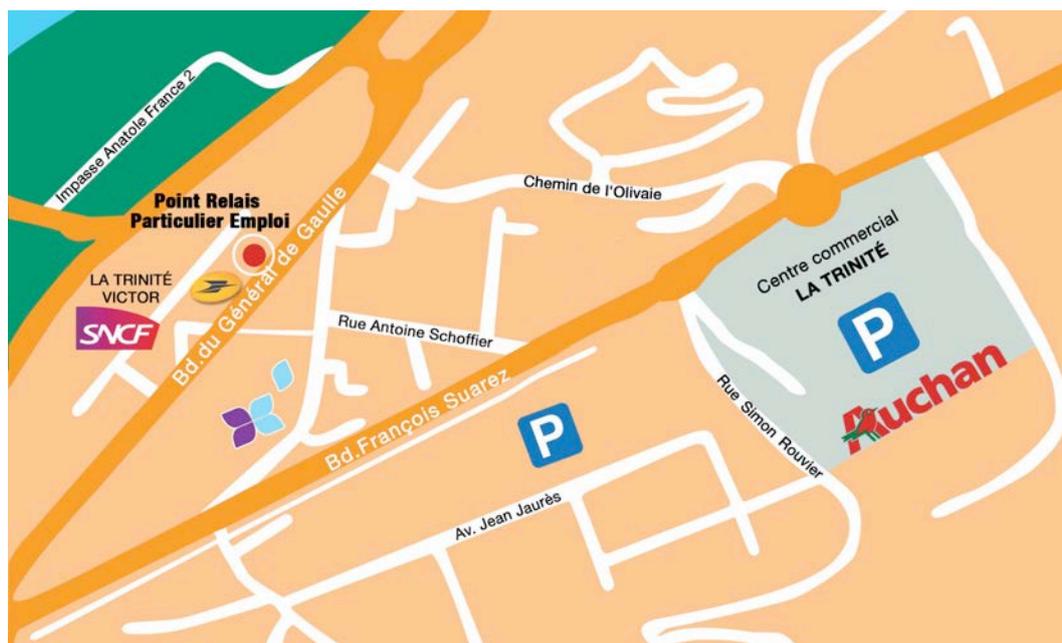
CENTRE DE FORMATION

PRÉSENTATION :

Centre de formation pour la professionnalisation et la qualification des professionnels du secteur des Services à la Personne du département, Inter'Val Formation est un centre ressource innovant créé par le SIVoM Val de Banquière en 2012.

Nombre d'agents sur site : 7 agents en poste : 2 postes pourvus en mars 2021 (Un agent d'accueil et un référent pédagogique).

Le siège d'Inter'Val Formation est situé à l'adresse suivante : 9 Place pasteur 06340 La Trinité.



Nous disposons de 6 salles de formation : Dont :

2 salles dans le Pôle petite enfance : un centre de ressources doté de postes informatiques et d'une grande salle de projection pour les formations initiales et continues.

D'un appartement pédagogique pour effectuer les pratiques des Titres professionnels ADVD, ADVF et AMGE. Il est également reconnu comme plateau technique pour les sessions de jury des certifications du Titre professionnel ADVF auprès de la DIRECCTE.

D'une salle dans la résidence du Vert passage 2, équipée d'un lit médicalisée.

D'un point de réception FEPEM et d'une salle attenante pour les cours théoriques.

Nous mobilisons également des salles extérieures sur l'ensemble des communes du Département pour répondre aux sollicitations des partenaires tels que Pôle emploi, La Région, le Conseil Départemental, et les Relais d'assistants maternels ...

En effet, Inter'Val Formation a sollicité d'autres prescripteurs pour élargir nos offres de formation par des dispositifs existants tels que la VAE (Validation des acquis de l'expérience), l'utilisation du Compte personnel de formation, la mise en place du plan de développement des compétences auprès des OPCO et la réponse constante aux marchés AFC (Action de formation conventionnée).

➤ **Eléments quantitatifs :**

Actions de formation	Financier	Nombre de modules	Nombre de participants
Formation continue à destination des assistantes maternelles/ garde d'enfant / auxiliaire de vie sociale	Iperia Institut	111	1031
Formation initiale des assistantes maternelles	Conseil Départemental des Alpes maritimes	1	14
Titre professionnel ADVD Assistant de vie dépendance	Marché Action de formation conventionnée AFC Pôle emploi	1	12 100% de réussite aux examens de certification
Titre professionnel AMGE Assistant (e) maternel (e) / Garde d'Enfant	Programmation Régionale filière silver economy	1	9 100% de réussite aux examens de certification
Formation pré-qualifiante dans l'aide à la personne	Conseil Départemental des Alpes maritimes	1	10
Formation des aidants bénévoles	Conseil Départemental des Alpes maritimes	6	23
Formation CARSAT/ Savoir Sénior Santé / Analyse des pratiques professionnelles	CARSAT	7	68
VAE CAP AEPE Accompagnant Educatif Petite Enfance	OPCO EP	1	17



En effet, les deux titres professionnels ADVD et AMGE ont suivi l'ensemble des cours en visioconférence, et les formateurs ont été formés à la création de classes virtuelles.

Nous avons obtenu 100% de réussite aux examens de certification pour ces deux promotions.

L'ensemble de l'équipe a dû appréhender une nouvelle logistique pour les départs en formation des apprenants, et de nombreux salariés du particulier employeur (Assistants maternelles, garde d'enfant et aide à domicile) ont participé aux thématiques suivantes : Initiation à l'informatique et à internet, parler avec un mot et un signe, gérer son stress, prendre soin de soi, alimentation de l'enfant, activités adaptées aux enfants selon leur âge ...

Des accompagnements avec les familles monoparentales ont été effectués par téléphone, mail et classes virtuelles en collaboration avec la halte-garderie, Chrystel YAHI et Inter'Val formation et ce tous les mardis pendant le confinement.

Pour les stagiaires n'ayant pas intégrés un parcours certifiant, nous avons pour certains suspendu l'accompagnement car ils n'étaient pas dotés d'outils informatiques adaptés pour réaliser un suivi de qualité. Ceux-ci ont été recontactés au déconfinement en partenariat avec leur référent respectif.



ENVIRONNEMENT

1 | LA LUTTE CONTRE LES FLÉAUX : LE MOUSTIQUE-TIGRE ET LA LEISHMANIOSE

Les actions de communication et de sensibilisation se sont poursuivies tout au long de l'année 2020 avec le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral Méditerranéen (EID).

Statutairement compétent pour agir contre les nuisibles, et en appuie des communes le composant, le SIVOM a lancé en 2015 une action à l'encontre de l'insecte : 3 sites pilotes ont été définis afin de recevoir 2 types de pièges.

En fin de saison, ces captures ont permis de mettre en avant la baisse de la présence des insectes sur l'ensemble des sites, en parallèle d'une baisse du ressenti général des sites.

2016 a vu la mise en place d'un nouveau site au niveau crèche de la Trinité et d'une sensibilisation auprès des administrés lors de manifestations et d'un partenariat avec les services départementaux.

En 2017 un nouvel appel à projet à été déposé pour étendre l'opération sur de nouveaux sites, mais ce derniers ayant été rejeté, il n'y a pas eu d'évolutions.

	TOTAL Cumulé Aedes albopictus	Total cumulé autre moustiques	TOTAL cumulé autres insectes	Total
Mairie SADLR	919	161	1011	2091
Crèche SADLR	1136	346	1870	3352
F. COLOMAS CO2	937	81	646	1664
F. COLOMAS 0	50	19	589	658
Crèche Colomars CO2	386	106	997	1489
Crèche Colomars 0	306	73	2774	3153
Villa TAGNATI	1254	2	1251	2507
Total	4988	788	9138	14914

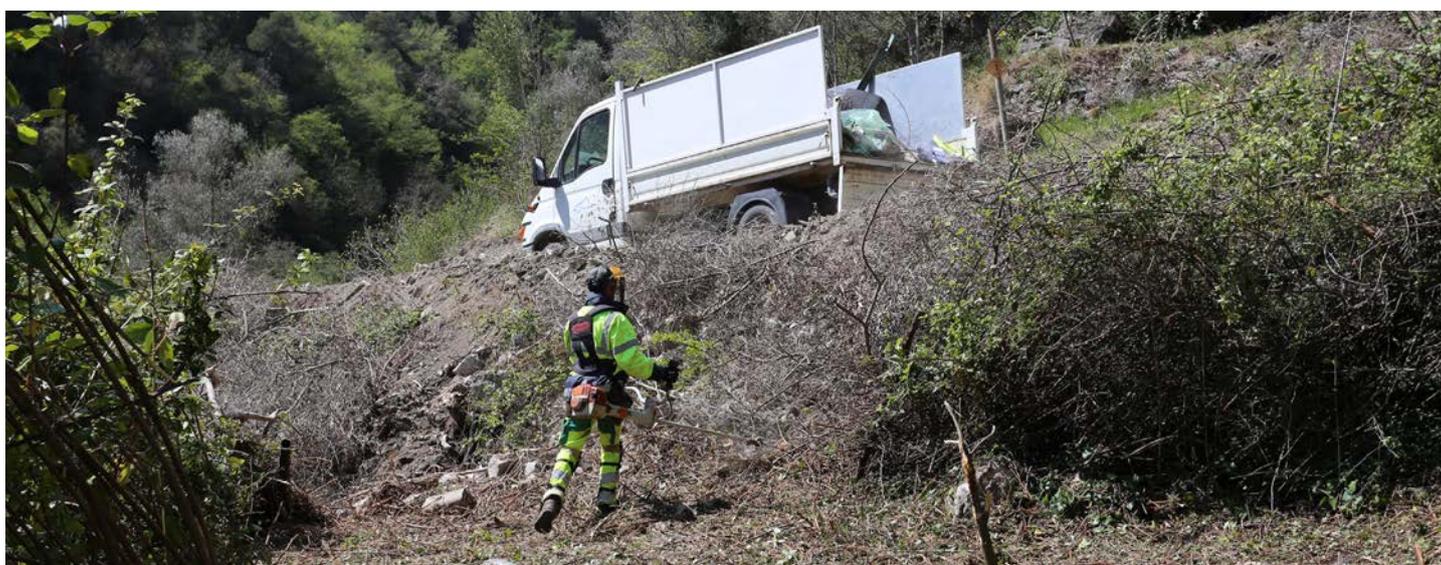
Statistiques de l'année 2017

2 | LES BRIGADES VERTES

La poursuite et le maintien des équipes de Brigades Vertes, dans le cadre de la réinsertion des personnes dans le domaine de l'emploi, a été poursuivi en 2020.

Etat d'avancement :

- Intervention pour la réalisation des pare-feux, des travaux de protection de l'environnement, du nettoyage de la voirie pédestre et diverses interventions d'appoints aux services techniques des communes.
- Entretien des espaces extérieurs des 8 crèches intercommunales (Aspremont, Saint André de la Roche, Saint Martin du Var, Castagniers, Colomars, Levens, La Trinité et Tourrette-Levens).
- Mise à disposition d'une semaine l'été au service jeunesse pour l'installation du camp de vacances à Peïra Cava.
- Acquisition d'un broyeur de végétaux pour supprimer le brûlage des déchets verts. Dans un premier temps à usage de leurs chantiers, et dans un second temps pour ouvrir des espaces, dédiés aux particuliers, qui permettront de retraiter ces déchets sous forme de broyat réutilisable (compost, paillage...)



LES MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Les modalités d'organisation et de financement ont été définies par la convention conclue entre le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et le SIVOM Val de Banquière le 6 mars 2020 après délibération de l'assemblée départementale, relative aux politiques départementales d'insertion, du 3 février 2020. Cette convention est définie pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Le financement de l'État est assuré au moyen du dispositif Contrat Aidé. Le Conseil Départemental participe également au financement, notamment sur l'équipement en vêtement de sécurité et le matériel de transport.

Comme les années précédentes, le SIVOM connaît les mêmes difficultés à maintenir les équipes en raison des contraintes imposées par les critères d'éligibilité du dispositif de recrutement (allocataire RSA Socle).

L'ORGANISATION DES ÉQUIPES

Les équipes sont basées à Saint André de la Roche, dans un local loué par le SIVOM et attenant aux ateliers municipaux de la commune. Elles interviennent du lundi au jeudi, le vendredi matin étant consacré aux crèches. Les horaires de travail sont de 7h30 à 16h00 et de 7h00 à 11h00 le vendredi.

Le planning prévisionnel est défini, à partir de novembre, en fonction des demandes des communes.

Chaque semaine, les deux responsables d'équipes font un compte rendu de leurs interventions et éventuellement des problèmes rencontrés, au responsable des Brigades Vertes du SIVOM.

Les deux équipes sont composées de six à huit agents dont deux chefs d'équipe qui interviennent à raison de 142 heures par mois et par agent.

NOMBRES DE JOURNEES REALISEES PAR COMMUNE EN 2020	
COMMUNES	NOMBRES DE JOURS
Aspremont	12
Castagniers	0
Colomars	52
Duranus	0
Falicon	38
Levens	52
Saint Martin du Var	62
La Roquette sur Var	0
Saint André de la Roche	74
Saint Blaise	0
Tourette-Levens	78
Trinité	0
TOTAL	368

MARCHES PUBLICS / TRAVAUX

PREAMBULE

L'activité du service « marchés publics / travaux » recouvre trois catégories d'opérations. Les opérations accomplies sous mandats reçus des communes, celles qui permettent de prendre en charge les besoins du syndicat dans le cadre de l'ensemble de ses compétences, celles enfin qui relèvent d'une volonté d'associer les moyens du SIVOM et des communes dans le but de satisfaire un besoin similaire (groupements de commandes).

1 ORGANISATION

Depuis 2014, la mise en œuvre des opérations sous maîtrise d'ouvrage déléguée n'a pas été modifiée. Ces opérations qui portent le plus souvent sur la réalisation de travaux sont suivis par deux services :

- **Le service des marchés publics.** Celui-ci est composé d'un attaché et d'une assistante à temps complet. Ce service assure l'engagement des dépenses le suivi administratif des opérations.
- **Le bureau d'études** d'un agent de maîtrise principal à temps complet, qui assure la conception de projets de petite taille (sauf présence d'un maître d'œuvre privé) et le suivi technique des opérations notamment par sa présence sur les chantiers.

Ces deux services rattachés au pôle des affaires juridiques accomplissent leurs missions en étroite collaboration avec le pôle technique.

2 ACTIVITES

L'activité du syndicat au titre de la compétence marchés publics / travaux peut s'analyser stricto sensu du point de vue du nombre d'actes réalisés c'est-à-dire du nombre des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage signées avec les communes, du nombre de marchés publics souscrits, ou encore du nombre de demandes de subvention effectuées, mais il est indispensable d'affiner ces données au travers de l'importance financière des opérations.



I LES ACTES REALISES

A. LES ACTIVITÉS MENÉES POUR LE COMPTE DES COMMUNES (DÉLÉGATIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE)

Au cours de l'année 2020, le syndicat a pris en charge 5 opérations nouvelles sous délégation de maîtrise d'ouvrage. Il s'agit dans l'ordre chronologique:

- La construction d'un complexe sportif à Aspremont ;
- L'aménagement d'un jardin d'enfants et aire sportive au quartier du Plan d'Ariou à Tourrette-Levens ;
- La réfection des façades du groupe scolaire O.Tordo à Tourrette-Levens ;
- La construction d'une salle multi activités à La Trinité (concours maîtrise d'oeuvre) ;
- La construction d'un groupe scolaire et d'un parking à Falicon.

Ainsi à la fin de l'année 2020 le syndicat portait, au total, 17 opérations pour compte de tiers.

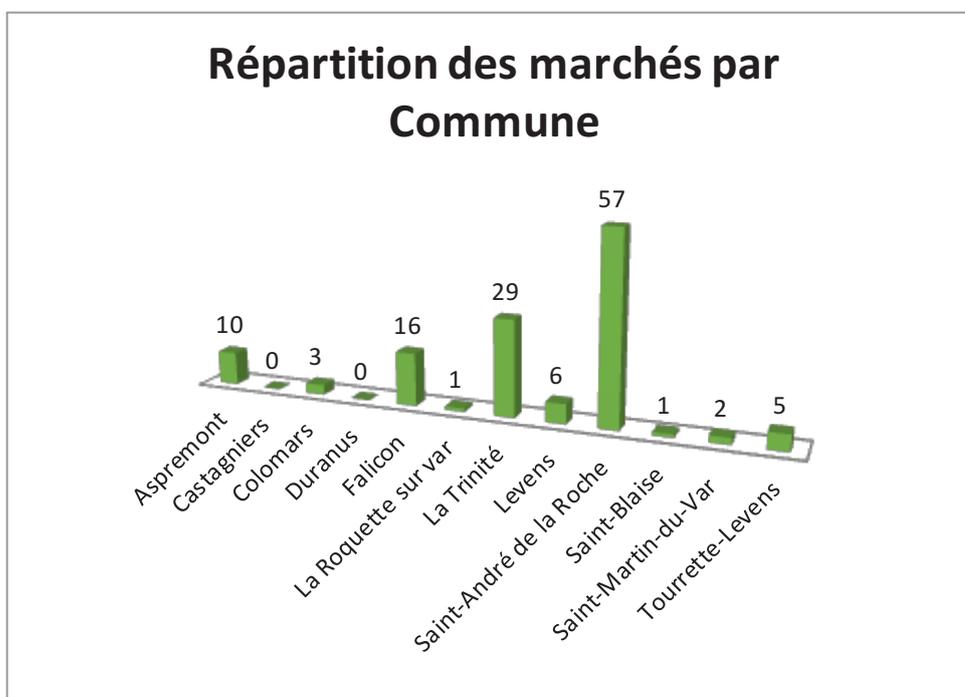
B. LES MARCHÉS PUBLICS

Dans le respect des procédures imposées par la réglementation sur les marchés publics, il a été conclu le nombre de contrats suivant :

-	Maîtrise d'œuvre en MAPA:	1
-	Travaux en procédures adaptées (MAPA):	24
-	Marchés de petits équipements et services divers :	59
-	Mission de contrôle technique :	0
-	Coordonnateur de sécurité :	1
-	Etudes de sol :	0
-	Etudes topographiques:	1
-	Prestation de service / fourniture / maintenance :	63

Total :149

Sur l'ensemble de ces marchés, 19 sont des contrats passés par le syndicat pour le fonctionnement de son administration (fournitures, services,...). Concernant, 130 marchés, le syndicat a agi pour le compte d'une commune (sous délégation de maîtrise d'ouvrage, y compris pour des marchés consécutifs à des sinistres de type dommage ouvrage). Le tableau ci-dessous présente une répartition de ces marchés par commune.



C. LES SUBVENTIONS

Les nouvelles demandes de subventions réalisées au cours de l'année 2020 sont au nombre de 5 (tous financeurs confondus). Désormais les demandes sont préparées par le SIVOM mais portées par les Communes. Le service a également préparé 8 demandes de versement auprès des financeurs, ce qui suppose d'avoir répertorié des centaines de factures mandatées et d'en faire valider la liste et les références par la Trésorerie de Levens.

II ASPECTS FINANCIERS

Les dépenses réalisées au titre du paiement des factures et situations de travaux rattachées à la section d'investissement, ont atteint un montant de 1 789 740.86 €¹. (Sauf indication contraire, les montants des dépenses sont exprimés TTC dans tout le document).

A. LES DÉPENSES

La dépense globale de 1 789 740.86 € se compose de 1 683 778.43 € correspondant aux travaux pour compte de tiers (compte 458) et 105 962.43 € pour l'équipement des services du syndicat (compte 21).

Les opérations pour compte de tiers peuvent s'envisager par catégorie d'opérations ou encore selon la commune pour le compte de laquelle elles sont effectuées.

¹ Pour l'année 2019, la dépense était de 3 195 010.92 €, c'est la crise sanitaire qui explique en grande partie cette réduction de l'activité du syndicat.



PAR CATÉGORIE D'OPÉRATIONS

Le syndicat gère des travaux assez diversifiés que l'on peut regrouper par catégories. Ainsi durant l'année 2020, les dossiers suivis concernaient les domaines de

- l'enfance,
- infrastructure et/ou bâtiment.

A. L'ENFANCE

Les dépenses réalisées pour le secteur de l'enfance ont été de **825 601.13 €**. Sont concernées, la petite enfance avec les crèches mais aussi les enfants scolarisés (de 3 à 10 ans) avec les opérations relatives aux écoles.

1 – Les établissements multi accueil (crèche).

Les dépenses réalisées sont de 633 165.69 €.

Les opérations ici visées sont essentiellement : les travaux de construction de la micro crèche d'Aspremont (557 029.58 €) ainsi que les travaux de réaménagement des crèches de Castagniers (16 632 €) et de Colomars (7 484.40 €). Des dépenses pour les travaux d'extension de la crèche de Saint Martin du Var (7 800 €) et de réfection du sol souple de la crèche de La Trinité (44 219.71 €) ont également été faites.

2 – Les écoles

Les dépenses réalisées sont de 192 435.44 €.

Les opérations ici visées sont essentiellement : la construction d'une école à Falicon (190 366.19 €) ainsi que les travaux de réfection des façades du groupe scolaire O.Tordo à Tourrette-Levens (2 069.25 €).

B. LES OPÉRATIONS D'INFRASTRUCTURES ET DE BÂTIMENT.

Les dépenses réalisées sont de 858 177.30 €.

Les dossiers concernés par ces dépenses sont, à :

- **Saint-André de la Roche**

Réaménagement des ateliers municipaux – travaux – 9 576.01 €

- **Tourrette-Levens**

Réaménagement de deux logements communaux – travaux – 56 689.80 €

La création d'un centre à vocation sportive, culturelle et de loisirs sur le site de Brocarel – études – 16 705.98 €

- **Aspremont**

Création d'un complexe sportif – travaux – 664 990.43 €

- **La Trinité**

Restauration de la chapelle Sainte Anne – travaux – 31 139.35 €

Construction d'une salle multi-activité – études – 16 389.66 €

Modernisation du réseau de vidéoprotection – travaux – 28 800 €

- **Saint-Martin-du-Var**

Extension de la crèche – études – 24 384 €

- **La Roquette sur Var**

Travaux de sécurisation du quartier de l'Adrech – études – 4 590 €

- **Falicon**

Construction d'un parking – études – 4 912.07 €

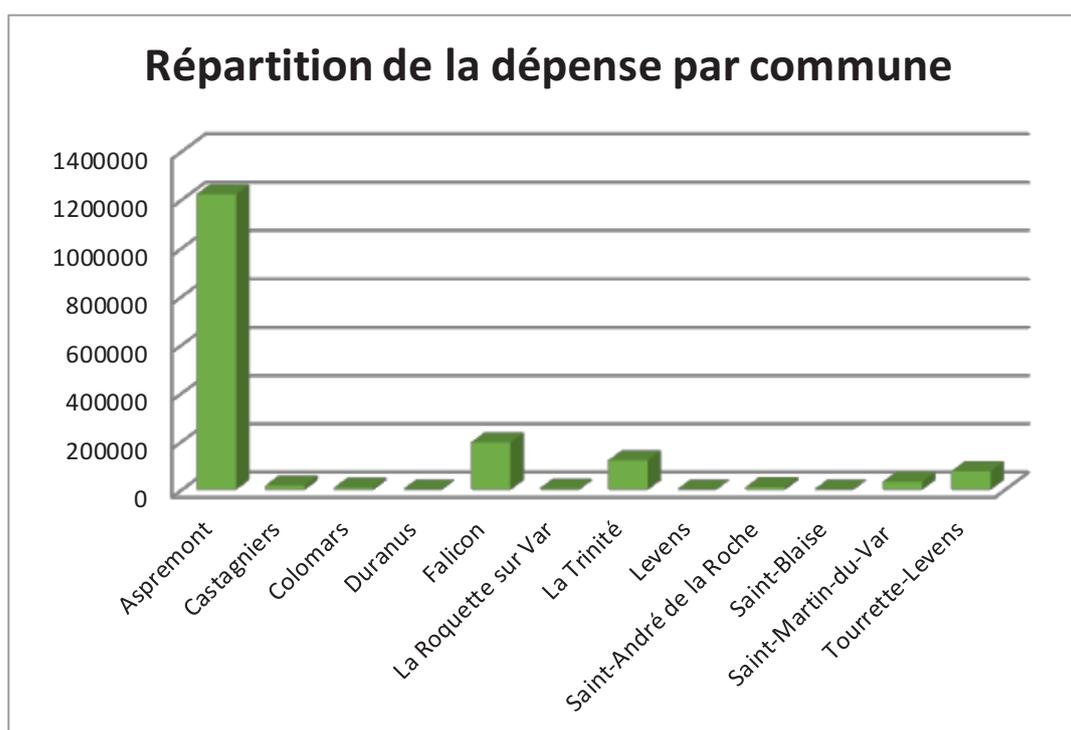


PAR COMMUNE

Pour l'année 2020, le syndicat a dépensé :

- 1 222 020.01 € pour le compte d'Aspremont
- 16 632 € pour le compte de Castagniers
- 7 484.40 € pour le compte de Colomars
- 0 € pour le compte de Duranus
- 195 278.26 € pour le compte de Falicon
- 4 590 € pour le compte de La Roquette-sur-Var
- 120 548.72 € pour le compte de La Trinité
- 0 € pour le compte de Levens
- 9 576.01 € pour le compte de Saint-André de la Roche
- 0 € pour le compte de Saint-Blaise
- 32 184 € pour le compte de Saint-Martin-du-Var
- 75 465.03 € pour le compte de Tourrette-Levens

Total des dépenses pour compte de tiers : 1 683 778.43 €



B. LES RECETTES

Les subventions étant désormais versées directement aux communes, le SIVOM Val de Banquière perçoit le remboursement de ces sommes, qui sont traitées comme des fonds propres. Pour l'année 2020, le montant total des fonds propres dont l'origine est un versement de subvention est de 1 613 815.15 €.

TRANSITION NUMÉRIQUE

Effectif : 1 agent

Création du service : Mars 2019

Le service Transition Numérique a été créé afin essentiellement de gérer les projets liés au numérique permettant d'évoluer vers une dématérialisation à 100% des procédures.

De mars à décembre 2019, les actions réalisées ont été multiples et transverses :

- **Assistance de premier niveau** sur les logiciels métiers (BL SOCIAL, SEDIT GF, SEDIT RH, i parapheur, ixbus, Abelium, Civil Net Enfance, eGRC (Actes, élections) ...),
- **Aide aux labellisations** d'Inter'val formation (IPERIA, DATADOCK, PVE), **audit interne** et **animation de diverses sessions de formation** « initiation à l'informatique »,
- **Mise en place du RGPD** : registre et sensibilisation à la protection des données, mise en place d'un règlement intérieur Informatique,
- **Gestion de projets de migration de logiciel** : BL SOCIAL, SEDIT GF sur 2020 et Civil Net Enfance,

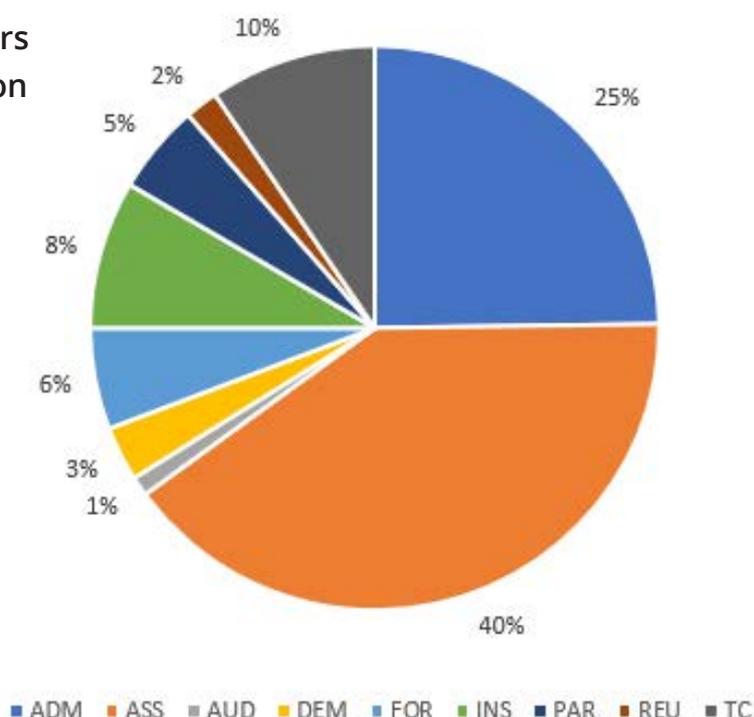
Le rapport s'appuiera sur les items suivants :

ADM : Administratif ; FOR : Formation ; ASS : Assistance ; REU : Réunion ; DEM : Démonstration ; TRA : transfert de compétences ; INS : Installation ; PAR : paramétrage ; AUD : Audit

Le service Transition Numérique a pour principales missions transverses à tous les pôles, la gestion des projets de dématérialisation, l'installation de logiciels permettant d'accéder aux données avec une simple connexion internet sécurisée (logiciel dit Full Web (FW)), la conformité au RGPD, l'assistance sur les logiciels installés, ... Pour 2020 un total de 224 jours d'actions ont été réalisés.

Détail des actions réalisées en 2020 par items

Détail nombre de jours par type d'intervention



Les assistances représentent 40% des actions réalisées en 2020 (90 jours) :

- Assistance sur l'année 2020 sur le logiciel SEDIT GF dont els formations, installation, paramétrages ont été réalisés fin 2019 et premier trimestre 2020,
- Assistance sur le logiciel BL SOCIAL en production en janvier 2020 pour le module Aides à domiciles et fin 2020 pour le portage de repas,
- Une mission importante du service transition numérique est l'assistance premier niveau sur les logiciels métiers et différents pôles et services (Assistance métier pour le pôle ressources humaines (19 jours) et gestion financière (10 jours) essentiellement, assistances pour les pôles petite enfance, animation du territoire, social et formation, direction de l'administration générale ...), lien avec les différents prestataires (BERGER LEVRAULT, SALVIA, ABELIUM, ...) : **cette action représente 50% des journées d'assistance.**

Les journées de gestion de gestion de projets représentent 25% des actions réalisées en 2020 (55,5 jours).

Ces actions ont été réalisées dans les domaines suivants :

- RGPD : Le Règlement Général de la protection de Données est le règlement Européen du 25 mai 2018 vient renforcer la loi informatique et libertés. Il impose aux collectivités territoriales (en fait à tout organisme public ou privé) des règles en matière de protections des données personnelles et données dites sensibles. Le SIVOM VAL DE BANQUIERE (SVDB) doit se mettre en conformité avec ce règlement (tenue d'un registre, sécurisation des données ... voir en fin de rapport),
- Gestion de projets dont le changement de logiciel de gestion de l'enfance : Création d'un CCTP, mise en place de démonstrations, de réunions, ... , projets diverses liés à la dématérialisation : mise en place d'un parapheur électronique permettant de signer de manière numérique les bons de commande, les factures avec mise en place de circuits de validation ... : **cette action représente 56% des journées « administratives ».**

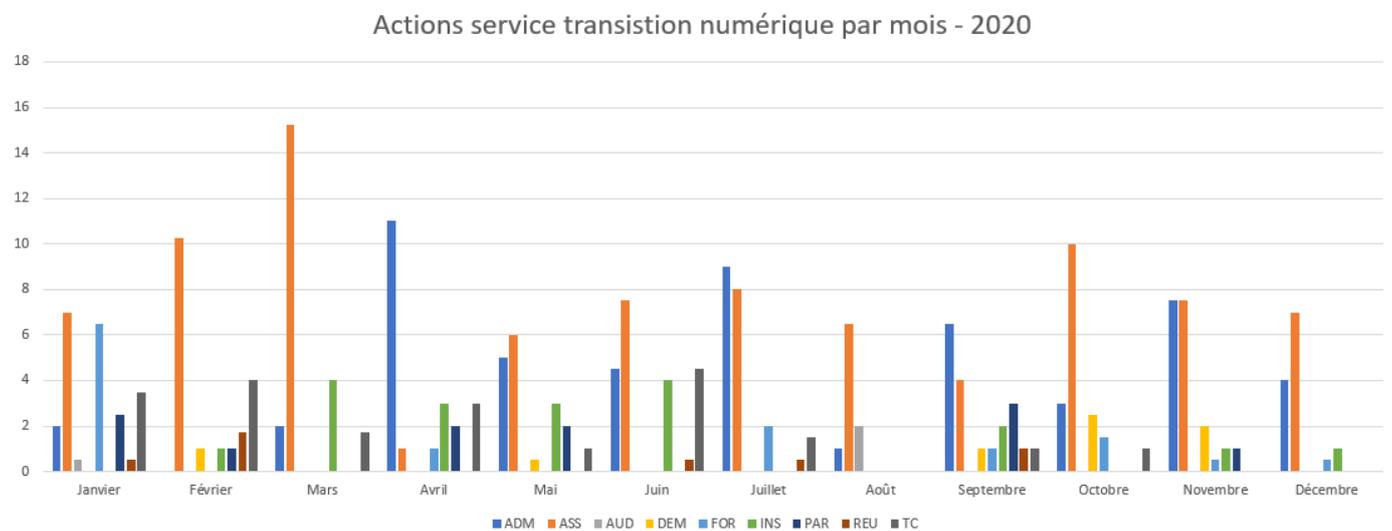
Les journées liées à la formation des agents nommées Transfert de compétence représentent **10% des actions réalisées en 2020** (21,25 jours).

- Transfert de compétence sur les logiciels suivants : SEDIT GF, BL SOCIAL, iparapheur, SEDIT RH (N4DS, DSN), RGPD ...
- Pour Inter'Val formation : Session d'initiation à l'informatique.

Détails des autres actions par jour :

Actions	Jours
ADM	55,5
ASS	90
AUD	2,5
DEM	7
FOR	13
INS	19
PAR	11,5
REU	4,25
TC	21,25
Total général	224

Détails des actions par mois :



COMMUNICATION

Le travail du service Communication pour l'année 2020 a été fortement impacté par la crise sanitaire. Une bonne partie de l'année, les effets de la pandémie et de sa gestion sur les services, notamment opérationnels, ont eu pour effet de recentrer la communication du Syndicat sur les ouvertures et fermetures de services, les annulations et reports d'actions et manifestations, les protocoles sanitaires, leurs évolutions et modalités d'application, ainsi que sur la communication interne.

Les missions du service communication visent principalement trois objectifs :

- Informer les administrés sur les prestations et les événements organisés par le SIVoM dans ses divers domaines de compétences
- Accompagner le développement des services, en étroite collaboration avec eux
- Promouvoir les actions du SIVOM

Toutes les créations graphiques et les mises en pages sont réalisées par le service communication. De même, la grande majorité des documents produits sont imprimés en interne.

Placée sous l'autorité du responsable de service, l'équipe est constituée, d'une journaliste en charge de la partie rédactionnelle (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 40 %), d'une infographiste (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 40 %) et d'un assistant de communication en charge de la reprographie et de l'affichage (sur la moitié de son temps de travail).

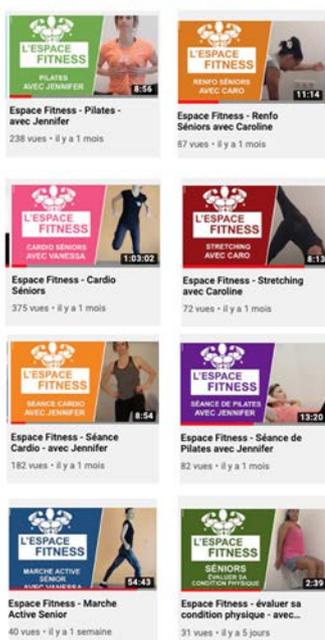
Chaque agent a des missions et une expertise spécifique mais travaille en équipe sur la plupart des dossiers.

Ces dernières années, la communication a évolué et le volet numérique s'est développé. Mais le « papier » reste encore très présent.

En 2020, le budget du service s'établissait à 110 113 €, dont 72 % sont consacrés aux salaires et charges de personnel. Ce budget représente 0,64 % du budget de fonctionnement total du SIVoM.

1 | LES SITES INTERNETS

VIDÉOS SPORT-SÉNIORS SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DU SIVOM VAL DE BANQUIÈRE



Le SIVoM dispose depuis 2007 d'un site Internet : www.sivomvaldebanquiere.fr

Ce site web est un précieux vecteur d'information à destination des administrés du territoire.

Sa version actuelle a été créée en juillet 2017.

Ce site Internet est compatible avec tous les écrans et les navigateurs, y compris les smartphones.

Depuis juin 2015, le centre de formation du SIVoM a également son site web : www.intervalformation.fr. En 2019, un travail a été mené avec le Pôle social – Formation pour mettre à jour et moderniser un peu ce site Internet.

Le SIVOM dispose également d'une Chaîne Youtube qui lui permet de partager des vidéos (reportage tv, cours de sport en ligne, etc.)

2

LES PAGES FACEBOOKS

Dans sa démarche de transformation numérique, le SIVoM Val de Banquière a créé sa page Facebook. Lancé en septembre 2017, ce nouvel outil permet la diffusion des informations du Syndicat au plus grand nombre. Il était logique pour le SIVoM Val de Banquière de figurer sur ce réseau social devenu incontournable. Cette page Facebook est publique, il n'est donc pas nécessaire de posséder un compte Facebook pour y accéder, cependant pour toute interaction (« j'aime », partage et/ou commentaire), il faudra être inscrit ou s'inscrire sur ce réseau social. Pour être au courant des dernières informations concernant le SIVoM, il suffit de liker la page. Fin 2020, la page comptait un peu plus de 1000 abonnés et certaines publications atteignent plusieurs milliers de vues. Sur cette page, un Groupe « Les activités sportives du SIVOM » a également été créé. Ce groupe est « fermé », c'est à dire qu'il est réservé aux adhérents des activités sportives. Ce groupe compte 580 membres. Enfin, Inter'Val Formation possède également une page Facebook.



3

LE MAGAZINE ENTRE VOISINS

C'est la publication de référence du SIVoM Val de Banquière, elle informe les élus et les administrés des actions menées par le Syndicat dans ses domaines d'intervention. Le coût de la parution d'un numéro d'« Entre voisins » comprend : les frais d'impression et les frais de distribution. La distribution est assurée par AM Distribution pour Falicon, Saint-André et La Trinité, et par La Poste pour les autres communes. Compte tenu de la crise sanitaire, le magazine n'a pas été publié en 2020.

Ce guide pratique est le fruit d'un travail collectif et concerté. Il a été financé par la publicité. Édité en 2017. Une réédition mise à jour est programmée.

Il répond aux questions pratiques et guide les administrés dans leurs démarches afin de leur permettre de bénéficier pleinement des services que le SIVoM met en œuvre pour rendre la vie plus agréable aux habitants de tous âges.

5

LA NEWSLETTER



La Newsletter - ou lettre d'information électronique - est un outil de communication efficace. Elle est diffusée à environ 3000 abonnés. Elle est composée de 5 à 6 sujets d'actualité (inscriptions aux séjours, dates importantes, nouvelles prestations, budget, offres d'emploi...).

Pour recevoir la lettre électronique, il suffit de s'inscrire sur le site internet. Toutefois, pour ceux qui ne sont pas inscrits, tous les articles sont accessibles dans la rubrique « Actualités » du site internet www.sivomvaldebanquiere.fr

Les destinataires ont la possibilité de se désinscrire à tout moment en cliquant sur le message qui figure en bas de la Newsletter.

6

LES PUBLICATIONS DANS LE MENSUEL GRATUIT VIE VILLAGES

Le SIVoM Val de Banquière, en partenariat avec les communes adhérentes, vous propose

LES ATELIERS Mémoire
(à partir de 60 ans)

GRATUITS
ANIMÉS PAR
UNE PSYCHOLOGUE
CLINICIENNE

**Un atelier chaque mois
sur les communes de**
ASPREMONT
BAUS-ROUX
COLOMARS
LA TRINITÉ
SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE
SAINT-BLAISE
SAINT-MARTIN-DU-VAR

**PORT
DU MASQUE
OBLIGATOIRE**

Des ateliers ludiques pour :
- Comprendre le fonctionnement
de la mémoire
- Acquérir des techniques
de mémorisation

**Renseignements :
04 92 00 10 57**

Le Mensuel gratuit Vie Villages, repris en 2016 par Thierry Buchet, ex rédacteur en chef de Nice Matin, est distribué à 12 500 exemplaires sur 30 communes (les 28 du Canton de Levens + Saint-André de la Roche et La Trinité).

Le SIVoM Val de Banquière y figure chaque mois, sur une ou plusieurs pages, depuis octobre 2016.

C'est un média qui, pour un coût relativement faible (100€ /page), donne aux actions du Syndicat une visibilité sur l'ensemble de son territoire et même au-delà.

Ces publications nous permettent de revenir plus en détails sur les actions elles-mêmes, d'annoncer l'ouvertures de nouveaux services et de diffuser largement et dans des délais assez courts, tous types d'informations (inscriptions aux séjours, retours sur certaines manifestations ou vacances, annonce d'offres d'emplois ou de formations...)



Jean-Jacques Carlin a été élu par ses pairs à la présidence du syndicat intercommunal. (Photo G. N.)

Première réunion, post-élections municipales, pour le comité du Sivom Val-de-Banquière. Chacune des douze communes membres y est représentée par deux délégués, eux-mêmes élus par leurs conseils municipaux respectifs. Tour à tour, le maire de **Levens**, Antoine Véran, et le premier adjoint au maire de **Saint-Blaise**, Jacques Ghirlanda, ont accueilli les participants et introduit

ceur par cet établissement public avait été important : « le Sivom de Saint-André-Falicon, créé en 1992, devenu Val-de-Banquière en 1994, ne s'occupait, à l'origine, que des crues de la Banquière. Aujourd'hui, il exerce de multiples compétences et emploie des centaines d'agents. Il est un pilier du service public dans nos communes. »

Sept vice-présidents

7 | ARTICLES NICE MATIN

Le service communication collabore avec Nice Matin pour la diffusion d'informations transversales qui ne peuvent pas être traités par le correspondant d'une commune en particulier.

Il travaille également en lien direct avec les correspondants Nice Matin des communes membres afin de s'assurer de la couverture des évènements.

Bien que certains articles ou brèves puissent être publiés sous la tête « Val de Banquière » la plupart le sont sous la tête de la commune concernée.

8 | AFFICHES, FLYERS, CARTONS D'INVITATION, PROGRAMMES D'ACTIVITÉS, DÉPLIANTS, BROCHURES...

Pour accompagner la mise en place d'un service, expliquer son fonctionnement ou encore annoncer l'organisation d'un événement, tout au long de l'année, des affiches, dépliants, brochures ou cartons d'invitation sont réalisés. Imprimés la plupart du temps en interne par le service Communication, ces documents sont diffusés sur le territoire du Syndicat via les mairies, les crèches, les services concernés, en boîtes aux lettres, ou chez les commerçants...

Chaque année, le service communication produit plusieurs centaines de nouveaux documents de communication. En 2020, cela représente environ 160 000 impressions.



Exemples de documents de communication élaborés et imprimés en interne :

- Affiche des rencontres parents-professionnelles du Service Petite Enfance
- Affiches/flyers des programmes et inscriptions aux Accueils de Loisirs et MDJ
- Affiches pour tous les séjours enfance et jeunesse
- Cartons d'invitation et cartes de visite
- Plaquettes et dépliant d'information pour les différents services (activités sportives, LAEP, EVS...)

RELAI ASSISTANTS MATERNELS

À PARTIR DE SEPTEMBRE,

le Relais ouvre ses portes aux futurs et jeunes parents (en congé parental avec leur enfant de moins de 3 ans) afin de découvrir nos animations pour :

- Jouer, partager un moment avec son enfant, rencontrer des assistantes maternelles, d'autres parents et les animatrices du RAM

QUAND ONT LIEU LES ANIMATIONS ?

- Les matins, de 9h30 à 11h30, Lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Selon les jours, à La Trinité, à Saxe-André de la Roche, à Tourrette-Levens, à Levens ou Saint-Martin-du-var
- Hors périodes de vacances scolaires

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

RELAI PETITE ENFANCE (RPE) :
04 92 00 50 53 / 06 75 64 45 55
OU PAR MAIL : RAM@SVDB.FR

ANIMATIONS SPORTIVES VACANCES D'AUTOMNE 2020

STAGE MULTISPORTS
Stages de 2 jours

OCTOBRE 2020 pour les 6/11ans

- mercredi 21 et jeudi 22 pour les 6/7 ans
- jeudi 22 et vendredi 23 pour les 8/11 ans
- lundi 26 et mardi 27 pour les 6/7 ans
- jeudi 29 et vendredi 30 pour les 8/11 ans

ACCUEIL AU PALAIS DES SPORTS DE LA TRINITÉ DE 8 H à 9 H ET DE 17 À 18 H

- Places limitées -
Inscriptions avant le 9 octobre au secrétariat du Palais des Sports : Rue Jean Miché - 06340 La Trinité
Tel : 04 92 00 72 90

Diplôme Futsal

Diplôme de participation décerné à :

Logos : SIVOM Val de Banquière, LA TRINITÉ, DISTRICT COME CHAVAL FOOTBALL

Le SIVOM Val de Banquière, en partenariat avec les communes adhérentes, vous propose

LES ATELIERS Mémoire
(à partir de 60 ans)

GRATUITS
ANIMÉS PAR UNE PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Baus-Roux
à la mairie annexe

10 JANVIER - 14 FÉVRIER
13 MARS - 10 AVRIL
29 MAI - 12 JUIN
10 JUILLET

de 14 h à 16 h

Des ateliers ludiques pour :

- Comprendre le fonctionnement de la mémoire
- Acquérir des techniques de mémorisation

Renseignements et inscriptions au
04 92 00 10 57

Diplôme DU SUPER PETIT FERMIER

Bravo :)

SIGNATURE DU RESPONSABLE OCTOBRE 2020

Logos : SIVOM de La Roche, SIVOM Val de Banquière

DIPLOME BABY OLYMPIADES

DÉCERNÉ À

SIGNATURE : le président de SIVOM Val de Banquière

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS
6648 route de la Loubière - 06670 CASTAGNIERS
06 11 94 02 10 • laep.castagniers@svdb.fr

"Ateliers enfants-parents des Samédis de la Durbouze"
pour partager le plaisir d'être ensemble entre enfants et parents, entre enfants, entre parents entre enfants, parents et accueillants

Les samedis De 9 à 6 ans

10h - 12h30

4 juillet
11 juillet
18 juillet
25 juillet

sur PRÉ-INSCRIPTION

Venez partager les espaces de jeux libres et d'échanges et bien d'autres choses encore!

Gratuit & Anonyme

MARCHEZ / COUREZ
à votre rythme pour le dépistage des **CANCERS DU SEIN**

RELEVEZ LE CHALLENGE INSCRIVEZ-VOUS!

COURSE CONNECTÉE
www.octoberoseconnecte.fr
Du 1er au 31/10/2020

Inscriptions sur : www.octoberoseconnecte.fr
Participation : 7€ - personne au bénéfice du Centre Régional de coordination de dépistage des cancers PACA

5 km
10 km
21,1 km
42,195 km

en autonomie ou avec le service des sports du SIVOM Val de Banquière lors des promenades seniors du lundi ou randonnées du jeudi

PROPOSÉ À LEVENS EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "LECLIC"ACTIVITÉ MANUELLE

L'Atelier ludique et créatif des petits et des grands

Gratuit sur inscription

places limitées

venez customiser avec vos enfants votre masque en tissu de la nouvelle année

Jeudi 31 décembre 2020 DE 9H30 À 11H

AVEZ DES RÉSIDENCES DU CHÂTEAU

En raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19 les inscriptions sont obligatoires au 06.85.22.49.37

Ateliers créatifs

À partir du **Lundi 16 Mars 2020** de 13h30 - 15h30

La Maison France Services de Colomars vous propose des ateliers manuels ouverts à toute personne souhaitant laisser exprimer sa créativité

Sur inscription au 04 93 37 82 42

Renseignements

à la Maison France Services de Colomars
1 place de la madone 06670 Colomars
msp.colomars@svdb.fr
04 93 37 82 42

Exemples d'affiches A1, A2, A3, A4 et Flyers A5

LE Relais Petite Enfance

PRÉSENTE

LE RELAIS ITINÉRANT :
Lundi : Saint-André de la Roche, Tourrette-Levens et La Trinité
Mardi : Levens et Saint-André de la Roche
Jeudi : La Trinité et Tourrette-Levens
Vendredi : Saint-Martin-du-Var et Saint-André de la Roche

TYPES D'ANIMATIONS PROPOSÉES :
Babygym
Ludomobile
Univers de découverte (manipulations, jeux d'imitation, chansons, contes, conte bébé)
Jeux sensoriels, activités libres
Temps chansons et histoires
Ateliers prévention

OBJECTIF :
Permettre aux enfants et aux assistantes maternelles de vivre des temps collectifs et observations du développement du jeune enfant et des pratiques professionnelles pour le personnel du RAM.

CONTACTEZ LE NUMÉRO UNIQUE PETITE ENFANCE
04 92 00 50 53

MDJ Falicon VACANCES AUTOMNE

du 19 Oct. au 30 Oct. 2020

Activités : Musée d'art asiatique
Boîte à la villa
Les légendes
Atelier sushi et makis
Création film d'horreur
Carting

si vous entrez dans le cercle vous ne pourrez plus jamais en sortir.

Inscriptions et renseignements:
MARTINE m.depoan@mdjfalicon.com ou 04 92 07 92 74
AGRIEN a.henrot@svdb.fr ou 06 32 62 07 58

LES MERCREDIS Pour les 3/11 ans AU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-BLAISE

CHACUN MERCREDI, L'ÉQUIPE D'ANIMATION PROPOSERA AUX ENFANTS DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES CRÉATIVES SUR VUE THÉÂTRALE TOUT EN RESPECTANT LES CONTRAINTES ET BESOINS DES ENFANTS DE CHAQUE TRANCHE D'ÂGE.

PRE INSCRIPTIONS PAR MAIL DU 17 AU 31 AOUT VIA L'ADRESSE ALSH.STBLAISE@SVDB.FR

CONTACT DIRECTEUR : 06 11 44 72 44

VACANCES D'HIVER ALSH «Babi-Club» Saint-André de la Roche

ACCUEIL 3-11 ANS DU 17 AU 28 FÉVRIER 2020

ACTIVITÉS : Activités culturelles - manuelles-sportives
Visite de la station d'épuration
Petite ferme de l'Abadie
Passerelle creche / materielle et ados vers MDJ

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU BUREAU ENFANCE JEUNESSE DU SIVOM
04 93 27 72 80

LES MERCREDIS AU CENTRE DE LOISIRS DE FALICON

Pour les 3/11ans

BEACH PARTY

Mercredi 1er Juillet 2020

Pour finir l'année scolaire on bosse... on se relaxe pour une grande beach party en mer !
Prévi ton maillail, ta crème solaire et ta bonne humeur pour profiter des activités sous les cocotiers !

Appartez dans ma sac à dos : Maillot de bain - Serviette - Crème solaire - Casquette - Longs ou chaussons d'eau

Infos 06 77 21 64 86
Inscriptions en ligne aux horaires d'ouverture habituels

MAISON DES JEUNES DE SAINT-BLAISE VACANCES D'ÉTÉ 2020

DU 6 AU 31 JUILLET POUR LES 11/17 ans

PROJET CABANES

Grand jeu d'eau dans le village
Veillée et nuitée dans les cabanes à la fin du projet

INSCRIPTIONS à la semaine par mail à : jmagnan@svdb.fr

SÉJOUR ÉTÉ SIVOM DU LUNDI 13 AU SAMEDI 18 JUILLET 2020

BEUIL LES LAUNES

POUR LES 11 - 13 ANS *ENFANTS ENTRÉS AU COLLEGE*

NATURE, AVENTURE, DÉCOUVERTE
Initiation au canoë
Baignade en vélo tandem
Découverte de la nature et de la flore
Fabrication de cabanes et d'adobe
Jeux collectifs

HEBERGEMENT AU GITE « NATURE ET MONTAGNE »

PRE-INSCRIPTIONS accueilanimation@svdb.fr

RENSEIGNEMENTS au 04 93 27 72 80

MINI SÉJOURS SIVOM ÉTÉ 2020 6/17 ANS

ROQUEBILLIÈRE

BAIGNADE BALADES - VÉLO JEUX COLLECTIFS VEILLÉES...

HEBERGEMENT SOUS TENTE AU CAMPING LES TEMPLERS

RENSEIGNEMENTS AU 04 93 27 72 80 PREINSCRIPTIONS : accueilanimation@svdb.fr

Vendredi 16 octobre de 18h30 à 20h

Veillée à l'ACM de La-Roquette-sur-Var

Pour les enfants de 8 ans à 11 ans (CE2 au CM2) de la Roquette-sur-Var

Lieu de rendez-vous : École des Quatre vents à la Roquette-sur-Var

Venez participer à la veillée en vous rendant dans l'univers de Coco ! Le Pays de l'AU-déjà : un endroit aussi étonnant que coloré. Avec au programme : Jeu de piste & dégustation d'un buffet sucré !

Plus d'infos auprès de la directrice au 06 11 44 70 57 ou mindillicato@svdb.fr

NOM : _____
Votre enfant participera-t-il à la veillée ? OUI - NON
Réponse à nous retourner avant le 09/10

MATINÉE D'INFORMATION GRATUITE

SPORT SANTÉ SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020 PALAIS DES SPORTS DE LA TRINITÉ RUE JEAN MICHO

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES DU 15 AU 18 SEPTEMBRE POUR LA TRINITÉ 04 92 00 72 80

POUR ST-ANDRÉ ET AUTRES COMMUNES 04 93 27 72 80

OUVERT À TOUS

MASQUE OBLIGATOIRE (EN DEHORS DES TEMPS DE PRATIQUE SPORTIVE)

Partenaires : Confédération des Financiers, Carrefour, etc.

VACANCES D'ÉTÉ ACM Aspremont

DU 6 JUILLET AU 7 AOUT 2020 ÉCOLE DE LA PRAIRIE DE BEUIL

Jeux d'eau
Randonnées
Initiations sportives
Journées spéciales pour les enfants
Ateliers déco

+ d'infos 06 26 46 37 96

INSCRIPTIONS alsh.aspremont@svdb.fr UNIQUÈMENT DU 15 AU 26 JUIN

PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE L'ACM Les mercredis

septembre et octobre 2020

MATERNELLES (3-5 ANS) : PRATIQUES À LA RENCONTRE DE NOTRE ANI PETIT LOUP

ÉLÉMENTAIRES (6-11 ANS) : "PROTÈGES NOTRE BELLE TERRE BLEUE"

ACTIVITÉS THÉÂTRALES : LA PÉRIODE DE TROIS JOURS PLAINES PÉRIODES DE JEUX COLLECTIFS

ACTIVITÉS MANUELLES : GARDER LES ÉTOILES, MANIÈRE DE LA VIE, JEUX SPORTIFS & COLLECTIFS : JEUX SPORTIFS (Jeu de l'oie, jeu de la course, jeu de la course, jeu de la course)

ACTIVITÉS MANUELLES : JEUX D'EXPRESSIONS, MONTAGE DE LA PÉRIODE, MONTAGE DE LA PÉRIODE, MONTAGE DE LA PÉRIODE

Lieu : Victor Assa maternelle et élémentaire
Accueil : 06 26 46 37 96
Téléphone : 06 16 56 56 10 - Élémentaire : 06 54 56 21 50

Inscriptions et renseignements
Palais des sports de la Trinité - 04 92 00 72 80
Rue Jean Miché - 06340 LA TRINITÉ

RENCONTRE entre Parents & accueillants de la petite enfance

«Partage et Papotage» Gratuit

INSCRIPTIONS SUR mindillicato@svdb.fr

RÉUNIONS THÉMATIQUES, DÉBATS, ÉCHANGES ...

L'ALIMENTATION DU JEUNE ENFANT

À LA MÉDIATHÈQUE Les Quatre-Chemins Boulevard François-Suarez 06340 La Trinité

SAMEDI 7 MARS 2020 DE 10H30 À 12H

LA VILLA de Falicon VACANCES D'HIVER 2020

du 17 au 28 FÉVRIER

SOIRÉE CRÊPES
BIATHLON
SIMULATEUR DE CONDUITE
VISITE CULTURELLE
BALADE EN RAQUETTES
ACTIVITÉS SPORTIVES

INSCRIPTIONS

Du mercredi 29 janvier au vendredi 7 février

Après du responsable 06 26 46 37 96
DEMANDE DE DOSSIER PAR MAIL : mdjvillal@svdb.fr

SKIEZ AVEC LE SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

SKI / SURF À SESTRIERES (ITALIE) 14/17ANS DU 24 AU 29 FÉVRIER 2020

SKI / SURF À FRABOSA (ITALIE) 11/13ANS DU 17 AU 22 FÉVRIER 2020

EN FONCTION DES PLACES RÉSERVÉES PAR LA COMMUNE DE COLOMARS

PRE-INSCRIPTIONS APRÈS DE VOTRE COMMUNE DE RÉSIDENCE RETRAIT DES DOSSIERS À PARTIR DU 25 NOVEMBRE RENSEIGNEMENTS au 04 93 27 72 80

BABY GYM 2020 - 2021

ACTIVITÉ PARENTS/ ENFANTS Pour les enfants de moins de 3 ans

65 €/AN Couvert à tous les équipements de l'école de Banquière

Palais des Sports de La Trinité

Organisé par le Service des Sports

Renseignements : 04 92 00 72 90

Travaux externalisés en 2020 :

- Diverses cartes de visite
- Enseigne MDJ Saint-André
- Signalétique MSAP /MFS Colomars
- Livrets Sport santé
- Chemises à rabat Sport santé
- Pochettes RAM
- Habillage véhicule électrique
- Cahiers de suivi maintien à domicile
- ...



HORAIRES

MARDI	8H30 - 12H30	13H30 - 16H30
MERCREDI	9H - 12H30	
JEUDI	8H30 - 12H30	13H30 - 16H30
VENDREDI	8H30 - 12H30	13H30 - 16H30
SAMEDI	9H - 12H30	

CONTACTS

Maison France Services : 04 93 37 82 42

Bureau de Poste : 04 93 37 90 86

mfs.colomars@svdb.fr

L'activité physique est un facteur important pour protéger sa santé et sa qualité de vie

BUDGET

SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - SIVOM VAL DE BANQUIERE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24060040300010

POSTE COMPTABLE :

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 674 535,00	2 139 819,70	0,00	0,00	534 715,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 240 462,51	11 461 206,70	0,00	0,00	779 255,81
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 801 402,59	1 436 301,76	0,00	0,00	365 100,83
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		16 716 400,10	15 037 328,16	0,00	0,00	1 679 071,94
66	Charges financières	194 778,00	90 189,73	49 310,13	0,00	55 278,14
67	Charges exceptionnelles	161 000,00	39 483,58	0,00	0,00	121 516,42
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 072 178,10	15 167 001,47	49 310,13	0,00	1 855 866,50
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	120 000,00	106 292,01			13 707,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		120 000,00	106 292,01			13 707,99
TOTAL		17 192 178,10	15 273 293,48	49 310,13	0,00	1 869 574,49
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	109 593,00	213 958,15	0,00	0,00	-104 365,15
70	Produits services, domaine et ventes div	2 233 287,00	1 942 023,64	0,00	0,00	291 263,36
73	Impôts et taxes	5 698 467,00	5 728 222,32	0,00	0,00	-29 755,32
74	Dotations et participations	8 404 614,00	7 976 717,77	0,00	0,00	427 896,23
75	Autres produits de gestion courante	287 787,50	104 307,77	0,00	0,00	183 479,73
Total des recettes de gestion courante		16 733 748,50	15 965 229,65	0,00	0,00	768 518,85
76	Produits financiers	37 754,00	38 009,81	0,00	0,00	-255,81
77	Produits exceptionnels	100 000,00	15 753,52	0,00	0,00	84 246,48
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 871 502,50	16 018 992,98	0,00	0,00	852 509,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	1 322,24			-1 322,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	1 322,24			-1 322,24
TOTAL		16 871 502,50	16 020 315,22	0,00	0,00	851 187,28
Pour information		(3) 1 416 839,20				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 769 782,91	105 962,43	2 680 596,21	-16 775,73
	Total des dépenses d'équipement	2 769 782,91	105 962,43	2 680 596,21	-16 775,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	962 000,00	954 274,96	0,00	7 725,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6,96	6,96	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	962 006,96	954 281,92	0,00	7 725,04
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	19 176 430,31	1 815 534,91	17 360 895,40	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	22 908 220,18	2 875 779,26	20 041 491,61	-9 050,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	1 322,24		-1 322,24
041	Opérations patrimoniales (1)	7 653 038,43	7 635 095,69		17 942,74
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	7 653 038,43	7 636 417,93		16 620,50
	TOTAL	30 561 258,61	10 512 197,19	20 041 491,61	7 569,81
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 355 388,68	182 988,00	1 300 345,81	-127 945,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 874 352,00	0,00	2 874 352,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 229 740,68	182 988,00	4 174 697,81	-127 945,13
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	31 000,00	39 390,00	0,00	-8 390,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	106 000,00	106 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	802 228,00	802 374,13	802 228,00	-802 374,13
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	939 228,00	947 764,13	802 228,00	-810 764,13
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	22 834 147,17	2 455 868,32	18 868 228,84	1 510 050,01
	Total des recettes réelles d'investissement	28 003 115,85	3 586 620,45	23 845 154,65	571 340,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	120 000,00	106 292,01		13 707,99
041	Opérations patrimoniales (1)	7 630 538,43	7 635 095,69		-4 557,26
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 750 538,43	7 741 387,70		9 150,73
	TOTAL	35 753 654,28	11 328 008,15	23 845 154,65	580 491,48

SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 537 744,87			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SIVOM
DU MARDI 23 MARS 2021**

FINANCES

N°II-1-II/2021

NOMBRE

de membres en exercice : 24

de présents ou représentés : 19

de votants : 19

OBJET :

Compte Administratif 2020

Nota, le Président certifie que le
compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte du siège du syndicat
31/03/2021

Que les convocations du SIVOM ont
été faites le 17 Mars 2021.

LE PRESIDENT,

J.J.CARLIN



Le Vingt-trois Mars deux mille vingt-et-un à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Val de Banquière, s'est réuni à la suite de la convocation adressée le Dix-sept Mars deux-mille vingt-et-un.

Etaient convoqués :

BONSIGNORE Pascal, FAYOLLE Patricia, MICHEL Raymond, MURRIS Jacques, BRES Isabelle, HIVET Marie-Alice, ISOLERY Jacques, LOI Annie, TOSEL Anaïs, VAL Nicole, LABBE Nicole, AGOSTINI Robert, VERAN Antoine, REVERTE Georges, CARLIN Jean-Jacques, MENCIO Sylvine, EINAUDI Antoine, GHIRLANDA Jacques, PAUL Hervé, TEUS Alexandra, Pierre VITALE, Jean-Claude MIOLLAN, POLSKI Ladislav, Rosalba NICOLETTI-DUPUY.

Etaient présents :

BONSIGNORE Pascal, FAYOLLE Patricia, MURRIS Jacques BRES Isabelle, HIVET Marie-Alice, LOI Annie, Anaïs TOSEL, LABBE Nicole, AGOSTINI Robert, Antoine VERAN, REVERTE Georges, MENCIO Sylvine, CARLIN Jean-Jacques, EINAUDI Antoine, GHIRLANDA Jacques, PAUL Hervé, TEUS Alexandra, Ladislav POLSKI, Rosalba NICOLETTI-DUPUY

Etaient excusés :

*- MICHEL Raymond
- VAL Nicole
- Jacques ISOLERY*

Etaient absents :

*- Jean-Claude MIOLLAN
- Pierre VITALE*

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Jean – Jacques CARLIN est élu Président, préside la séance.

Il constate que le quorum est atteint car plus de la moitié des membres sont présents, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Alexandra TEUS-RIBE est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Vous avez tous reçu avec la convocation à la présente séance, les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2020. L'année 2020 a été particulière car impactée par la crise sanitaire. Les services ont cependant tenu les budgets et nos partenaires financiers (Caf, département) nous ont soutenu et accompagné avec une bienveillance sans faille.

Je vais tout d'abord vous commenter, les résultats de la SECTION DE FONCTIONNEMENT :

LES DEPENSES s'élèvent à 15 322 603.61 €

Elles comprennent :

15 167 001.47 € de mandats émis 49 310.13 € de charges rattachées aux intérêts courus non échus

106 292.01 € de dépenses d'ordre liées aux dotations pour amortissements,

pour 16 427 893.15 € de crédits ouverts. Il est à noter que le pourcentage de réalisation est de 94.8 %.

L'analyse par chapitre des dépenses, nous permet de constater pour :

Le Chapitre 011 : charges à caractère général :

Crédits ouverts 2 674 535 €

mandats émis 2 139 819.7 €

soit un pourcentage de réalisation de 80%. La différence s'explique par les périodes de confinement au cours desquelles les centres de loisirs, les crèches ont été fermés.

Le Chapitre 012 : charges de personnel :

Crédits ouverts 12 240 462.51 €

pour 11 461 206.7 €

de dépenses réelles soit un pourcentage de réalisation de 94 %.

Il est important de souligner que le Sivom a maintenu les salaires des agents en poste et sous contrat au moment des périodes de confinement. L'activité a été moindre (alsh fermés avec un certain nombre de contrats saisonniers, faible activité du centre de formation, activité beaucoup moins importante que prévue sur le secteur des aides à domicile, recrutements reportés sur la petite enfance).

Le Chapitre 65 : autres charges de gestion courante :

Crédits ouverts 1 801 402.59 €

pour 1 436 301.76 €

de dépenses réelles soit un pourcentage de réalisation de 80%.

Ce poste budgétaire est principalement constitué par les flux budgétaires (mises à disposition de biens et de personnel, versements des prestations caf) entre collectivités mutualisées mais aussi entre le Sivom et les communes adhérentes. La différence provient cette année :

de la comptabilisation sur le chapitre 012 des mises à disposition du personnel alors que les montants ont été prévus sur ce chapitre des moindres versements pour les mises à disposition que prévus aux communes (du fait des périodes de confinement) du versement du droit psej caf aux communes moins important que prévu (136 k€)

Le Chapitre 66 : charges financières :

Crédits ouverts 194 778.00 €
pour 139 499.86 € (mandats émis et charges rattachées) de réalisation soit un pourcentage de réalisation de 72%. Une échéance a dû être décalée sur 2021, les frais de ligne de trésorerie prévus n'ont pas été réalisés (recherche permanente d'une trésorerie 0), les échéances de remboursements des prêts caf (taux 0) initialement prévus sur ce chapitre ont été comptabilisés au chapitre 16 en section d'investissement.

Le Chapitre 67 : charges exceptionnelles :

Crédits ouverts 161 000 €
pour 39 483.58 €
de dépenses réelles soit un pourcentage de réalisation de 25 %.

Ce compte est à analyser conjointement avec le compte 77 qui couvre les recettes exceptionnelles.

Le Chapitre 042 : opération d'ordre :

Crédits ouverts 120 000 €
pour 106 292.01 €
de dépenses réelles soit un pourcentage de réalisation de 89%.

Ces dépenses correspondent à l'amortissement obligatoire des éléments constitutifs du patrimoine du Sivom (véhicules, matériel électro-ménager, matériel éducatif...). Elles se retrouvent en recettes d'investissement.

LES RECETTES s'élèvent à 16 020 315.22 €
pour 16 871 502.50 €
de prévision soit un pourcentage de réalisation de 95 %.

Le détail par chapitre est le suivant :

Chapitre 013 : atténuation des charges

Crédits ouverts 109 593 €
pour 213 958.15 €
de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 195 %.

Cela correspond aux remboursements des maladies et arrêts de travail liés au personnel, par nature aléatoires excepté pour les situations connues d'avance.

Tout d'abord nous avons eu de nombreux dossiers qui se sont débloqués cette année (remboursements de notre ancien assureur pour des agents pour lesquels nous avons maintenu le salaire).

Le Sivom a eu sur 2020 un contrat d'assurance du personnel beaucoup plus favorable (conditions et modalités de prise en charge par notre assureur). La cellule spécifique mise en place au sein du service ressources humaines, du fait des enjeux et de la complexité des dossiers, a permis d'optimiser la gestion de ces dossiers sensibles.

Reste un contentieux avec notre assureur 2019 qui a déposé le bilan et donc il conviendra, par prudence sur le budget 2021, de prévoir d'annuler un titre constaté sur ce budget 2020 de 31 k€.

Enfin, la crise sanitaire a entraîné de nombreux cas covid et cas contacts dans les équipes du Sivom. Il en résulte, par le travail minutieux et rigoureux du service Ressources humaines, des montants importants de remboursements en indemnités journalières de la caisse primaire maladie.

Chapitre 070 : Produits des services, domaine et ventes

Crédits ouverts 2 233 287 €
pour 1 942 023.64 €

de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 87 %.

C'est sur ce chapitre que c'est ressenti le plus l'effet de la crise sanitaire car il recense toutes les participations des familles aux différents services du Sivom.

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Crédits ouverts 5 698 467 €
pour 5 728 222.32 €

de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 101%.

La différence s'explique par les rôles supplémentaires et complémentaires versés au syndicat liés à l'évolution des bases d'imposition.

Chapitre 74 : Dotations et participations

Crédits ouverts 8 404 614 €
pour 7 976 717.77 €

de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 95%.

Cette différence provient essentiellement de :

- du montant de psej moins important (prestation de service enfance jeunesse) versé par la caf pour les communes (-136 k€, en lien avec le chapitre 65)
- des recettes de mise à disposition aux communes moins importantes que prévues du fait de l'activité suspendue des services (-260 k€)
- de recettes moins importantes que prévues du département sur les secteurs social et formation (pour le secteur social -170 k€ (moins d'activité que prévue) et pour le secteur formation (-190 k€).
- de recettes moins importantes que prévues par les organismes financeurs du centre de formation du fait de sa faible activité 2020 (-200 k€)
- de l'aide covid exceptionnelle versée par la caf au titre de la petite enfance à hauteur de 520 k€ dès 2020 et qui viendra se déduire du versement 2021.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Crédits ouverts 287 787.5 €
pour 104 307.77 €

de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 36%.

Cela provient des écritures comptables liées à la comptabilisation des tickets restaurant cette année 2021 en accord avec les services de la trésorerie (-170 k€ en salaires et en recettes (en moins) sur ce chapitre).

Chapitre 76 : produits financiers

Crédits ouverts 37 754 €
pour 38 009.81 €

de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 36%. Cette recette correspond à la constatation du remboursement par les communes des intérêts de la dette.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Crédits ouverts 100 000 €
pour 15 753.52 €

de recettes réelles soit un pourcentage de réalisation de 16%.

Remboursements liés aux contentieux, donc aléatoires en temporalité et montants. A rattacher à l'analyse du compte 67 en dépenses.

A ces recettes 2020 de 16 020 315.22 €
il convient de rajouter l'excédent global de clôture de l'exercice 2019 section de fonctionnement soit 1 416 839.20 €

on obtient un total de recettes 2020 de 17 437 154.4 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2020 section de fonctionnement s'élève donc à 2 114 550.81 € (deux millions cent quatorze mille euros cinq cent cinquante euros et quatre-vingt-un cents) (17 437 154.4 € de recettes moins 15 322 603.6 € de dépenses).

Il vous est proposé

- D'affecter à hauteur de 160 000 € à la section d'investissement pour régulariser la constatation sur la section de fonctionnement du remboursement par les communes de la dette patrimoniale du Syndicat de l'année 2020 demandée par la trésorerie
- reporté sur la section de fonctionnement au budget primitif 2021 à hauteur de 1 954 550.81 €

En ce qui concerne LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

LES DEPENSES s'élèvent à 10 512 197.19 €
qui se répartissent de la manière suivante :

Les dépenses d'équipement : 105 962.43 € de dépenses d'équipement pour toutes les compétences du syndicat.

Les dépenses financières à hauteur de 954 274.96 € relatives aux remboursements du capital des emprunts contractés pour le compte des communes que ce soit pour des emprunts à court terme (prêts relais FCTVA et SUBVENTION) ou à long terme. A noter que pour 2020, les prêts relais subventions et fctva en cours de 1371 k€ et 723 k€ ont été conservés.

Les dépenses des opérations pour compte de tiers : 1 815 534.91 € de réalisations de travaux pour le compte des communes, principalement pour la crèche et le complexe sportif d'Aspremont et les études pour le groupe scolaire à Falicon.

Les dépenses d'ordre à hauteur de 7 636 417.93 € qui correspondent aux écritures d'intégration pour le compte des communes (ce qui leur permet de récupérer le fctva une fois leur actif intégré) et aux écritures de régularisation pour recenser sur un seul compte la dette métropolitaine.

LES RECETTES d'un montant de 11 328 008.15 €
se décomposent comme suit :

Chapitre 13 (subventions d'investissements) 182 988 € de subventions versées pour les travaux et acquisitions d'équipement liés au patrimoine du syndicat

(principalement subventions pour l'acquisition des locaux en 2020 sur la commune de la Trinité)

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées) 0 € pas d'emprunts réalisés cette année

Chapitre 10 (dotations) 39 390 € de fcvt

Chapitre 1068 (affectation du résultat 2019) 106 000 €

Chapitre 27 (autres immobilisations financières) 802 374.13 € de remboursements et de régularisation du capital de la dette par les communes des emprunts contractés par le Sivom pour leur compte

chapitre 45 (opérations pour comptes de tiers) 2 455 868.32 € de subventions perçues de la part de diverses collectivités (Etat, Conseil Départemental, CAF, Région) et participations des communes relatives aux opérations sous mandats

recettes d'ordre

chapitre 040 106 292.01€
d'amortissements

chapitre 041 (écritures d'ordre) 7 635 095.69 €
(à rapprocher des dépenses d'ordre)

En ce qui concerne l'excédent global de clôture de l'exercice 2020 section d'investissement :

- l'excédent d'investissement reporté de 2019 est de 537 744.87 €
- pour 2020, la section d'investissement affiche un excédent de de 815 810.96 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2020 section d'investissement s'élève donc à 1 353 555.83 €

Ainsi l'excédent global de clôture de l'exercice 2020 toutes sections confondues s'élève à 3 468 106. €.

Avez-vous des questions ?

Il vous est donc proposé de valider les montants suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses	15 322 603.61 €
Recettes	16 020 315.22 €
Excédent 2020	697 711.61 €
Excédent de fonctionnement 2019	1 416 839.20 €
Excédent global de fonctionnement 2020	2 114 550.81 €
Dont	160 000 €
Seront affectés à la section d'investissement	
Dont	1 954 550.81 €
Seront reportés sur la section de fonctionnement au budget primitif 2021	

Section d'investissement

Dépenses	10 512 197.19 €
Recettes	11 328 008.15 €
Excédent 2020	815 810.96 €
Excédent d'investissement 2019	537 744.87 €
Excédent global d'investissement 2020	1 353 555.83 €

L'excédent de clôture 2020 toutes sections confondues s'élève à
3 468 106.64 €

Où l'exposé de Madame MENCIO et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité

Section de fonctionnement :

Dépenses	15 322 603.61 €
Recettes	16 020 315.22 €
Excédent 2020	697 711.61 €
Excédent de fonctionnement 2019	1 416 839.20 €
Excédent global de fonctionnement 2020	2 114 550.81 €
Dont	160 000 €
Seront affectés à la section d'investissement	
Dont	1 954 550.81 €
Seront reportés sur la section de fonctionnement au budget primitif 2021	

Section d'investissement

Dépenses	10 512 197.19 €
Recettes	11 328 008.15 €
Excédent 2020	815 810.96 €
Excédent d'investissement 2019	537 744.87 €
Excédent global d'investissement 2020	1 353 555.83 €

L'excédent de clôture 2020 toutes sections confondues s'élève à
3 468 106.64 €

Fait à Saint-André, les jours, mois et an que susdits.


LE PRESIDENT,
J.J. CARLIN



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0²⁴
 Nombre de membres présents : 0¹⁹
 Nombre de suffrages exprimés : 0¹⁹
 VOTES :
 Pour : 0^M
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 17/3/2021

Présenté par (1).
 A, le 23/3/2021

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session.
 A, le 23/3/2021.
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. Leclercq

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

Agostini
 AR

A, le 23/3/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : .

S. MENCIO 	J. GIRLANDA 	G. REVERTE
A. TEUS RIBÉ 	P. BONSIGNORE 	A. VERDAN
A. LOI 	H. PAUL 	I. BRES
MA HIVET 	F. FAYOLLE 	J. MORRIS
A. EINAUDI 	L. POLSKI 	R. NICOLETTI - DUPUY
A. TASEL 		

